

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DEVENIRS-HABITANTS OU AVENIR IMPÉRIAL : ÉTUDE DE DISPOSITIFS
MODERNES QUÉBÉCOIS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

SIMON MARCOUX-PICHÉ

FÉVRIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION.....	1
Plan du mémoire.....	3
CHAPITRE 1. ÉTUDIER LES DISPOSITIFS DE LA MODERNITÉ COLONIALE QUÉBÉCOISE : OUTILS CONCEPTUELS	8
1.1 Une histoire mondiale de la modernité	9
1.1.1 Modernité et tournant décolonial	9
1.2 Placer le Québec dans l’histoire mondiale.....	14
1.2.1 Le paradigme de la Révolution tranquille.....	15
1.2.2 Cinq siècles de modernité québécoise.....	19
1.3 L’étude des dispositifs	22
1.3.1 Organiser les corps et leurs désirs	23
1.3.2 Profanations.....	25
1.4 La modernité profanée	28
1.4.1 Devenir-habitant et avenir impérial	30
1.5 Quelques dispositifs de modernisation québécois	36
1.5.1 Qu’est-ce que le « Québec » ?	37
1.5.2 Extractivisme, constitution politique et militaire, disciplinarisation	41
CHAPITRE 2 . UN OCÉAN DE PROMESSES.....	44
2.1 Extraire toujours plus.....	45
2.2 Richesses des eaux.....	48
2.2.1 Premières expériences de sorcellerie capitaliste	52
2.2.2 Les possibles de l’extractivisme.....	54
2.3 Traités des fourrures et monde commun	58
2.3.1 « Sauvages » et « civilisés » ?.....	60
2.3.2 Devenirs dans les Pays d’en Haut	63
CHAPITRE 3 . UN ÉTAT ET SON ARMÉE	69
3.1 État et machines de guerre.....	70
3.2 Premières machines de guerre rurales	73
3.2.1 Le refus armé de 1812.....	76
3.2.2 La révolte des Patriotes de 1837-1838.....	80

3.3 Contre-insurrection et disciplinarisation : vers des machines de guerre urbaines.....	91
3.3.1 La commune de Québec de 1878	95
3.3.2 La crise de la conscription de 1918.....	99
CHAPITRE 4 . METTRE DE L'ORDRE.....	106
4.1 Disciplinarisation.....	107
4.1.1 « Au travail ! ».....	109
4.1.2 L'avènement de l'ère disciplinaire au Québec.....	113
4.2 Organisations communautaires et coopératives.....	117
4.2.1 La force des mutualités	118
4.2.2 L'avenir impérial de la coopération	123
4.3 Indisciplines ouvrières	126
4.3.1 Une guerre de position	129
4.3.2 Comment règne la propriété.....	131
4.4 Faire grève en milieu rural.....	135
4.4.1 La grève des eaux.....	135
4.4.2 Révolte laitière	137
CONCLUSION	141
BIBLIOGRAPHIE	146

RÉSUMÉ

L'histoire de la modernisation du Québec est bien souvent limitée au périmètre des débats entourant la Révolution tranquille. Suivant l'hypothèse du *tournant décolonial* sud-américain, le présent mémoire vise plutôt à étudier le développement de certains dispositifs de la modernité au fil des cinq siècles de colonisation qui forment l'histoire du Québec. Plus précisément, cette recherche consiste en l'étude de trois ensembles de dispositifs par l'identification de moments clés qui expriment leur logique, leur mode opératoire, ainsi que les différentes réactions qu'ils provoquent. Dans un premier temps, les pratiques de pêche et de traite des fourrures, regroupées sous le concept d'extractivisme, sont analysées en observant les dynamiques centrales de ce secteur aux 16^e et 17^e siècle. Ensuite, la constitution politique et militaire de l'État et les réactions qui leur sont liées aux 18^e et 19^e siècle sont examinées dans la tension entre machine de guerre et appareil de capture. Finalement, l'industrialisation ainsi que les formes de contestation et de refus de la discipline qu'elle génère dans la deuxième moitié du 19^e siècle et au début du 20^e sont analysées en relation avec le concept de disciplinarisation. Chacun de ces dispositifs modernes/coloniaux sont ainsi étudiés du point de vue de leur fonctionnement, mais aussi des formes de profanation qui les traversent, c'est-à-dire des gestes qui tentent de désactiver ces dispositifs ou de se soustraire à leur emprise. La modernité coloniale québécoise se voit ainsi repensée à l'aune d'une tension qui traverse son histoire : un désir d'habiter le monde — le devenir-habitant — et une volonté de dominer, d'exploiter, de rentabiliser — l'avenir impérial.

Mots clés :

Histoire, Québec, Modernité, colonialité, dispositif, profanation, devenir, habiter, avenir, Empire, extractivisme, machine de guerre, appareil de capture, discipline, tournant décolonial, tournant ontologique, post-structuralisme

ABSTRACT

The history of modernization in Quebec is often limited to the debates surrounding the Quiet Revolution. Following the hypothesis of the South American *decolonial turn*, this thesis aims instead to study the development of some of the apparatuses of Quebec modernity over the last five centuries of colonization. More precisely, this research consists in the study of three sets of apparatuses through the identification of key moments that express their logic, *their modus operandi*, as well as the different reactions they provoke. First, the practices of fishing and fur trading, grouped under the concept of extractivism, are analyzed by observing the central dynamics of this sector in the 16th and 17th centuries. Next, the political and military constitution of the state and the reactions to it in the 18th and 19th centuries are examined in the tension between the war machine and the apparatus of capture. Finally, industrialization and the forms of contestation and refusal that it generates in the second half of the 19th and the beginning of the 20th century are analyzed in relation to the concept of disciplinarization. Each of these modern/colonial apparatuses are thus studied from the point of view of their functioning, but also of the forms of profanation they generate, of the gestures that attempt to deactivate these apparatuses or to evade their hold. Quebec's colonial modernity is thus re-examined in the light of a tension that runs through its history: a desire to inhabit the world - the becoming-inhabitant - and a will to dominate, exploit, and make profit - the imperial future.

Keywords :

History, Quebec, Modernity, coloniality, apparatus, profanation, becoming, inhabiting, Empire, extractivism, war machine, apparatus of capture, discipline, decolonial turn, ontological turn, post-structuralism

INTRODUCTION

Le moins que l'on puisse dire est que l'idée de modernité a fait couler beaucoup d'encre. On a, en effet, fait revêtir à ce terme tellement de significations, on l'a mobilisé pour dire tellement de choses, qu'il est aujourd'hui impossible d'en dégager une définition unique. Depuis un peu plus de deux décennies s'est cependant formé, en Amérique du Sud, un collectif de recherche multidisciplinaire et intergénérationnel nommé *Modernidad/Colonialidad*¹ dont les perspectives nous semblent des plus intéressantes. Composé de plusieurs auteur.es de différents pays, les travaux de ce groupe identifient la genèse de la modernité avec les débuts de la colonisation, soit la fin du 15^e siècle. De leur point de vue, la modernité est donc vieille de plus de cinq siècles. Cette approche est fort éloignée des débats entourant la question de l'avènement de la modernité au Québec. Nous sommes ici plutôt habitués à des discussions qui visent à déterminer si le passage d'une société traditionnelle à une société moderne se fait avec la Révolution tranquille, par la suite, ou si les transformations étaient déjà à l'œuvre dans les décennies qui la précédaient. C'est la distance entre ces deux narrations qui motive en premier lieu notre démarche.

À la recherche des outils permettant de combler cette distance, le présent mémoire se trouve, sur le plan théorique, à la croisée de deux traditions. D'un côté, les études du *tournant décolonial* sud-américain réunis notamment dans le groupe *Modernidad/colonialidad*. C'est leur concept de système-monde moderne/colonial, que nous présenterons dans le premier chapitre, qui constitue

¹ Qu'on peut traduire par modernité/colonialité

la trame narrative dans laquelle prend place notre étude. De l'autre côté, notre recherche repose sur ce qu'on pourrait grossièrement rapatrier sous le terme parapluie du « post-structuralisme » qui englobe ici les travaux de Michel Foucault, Félix Guattari et Gilles Deleuze, Giorgio Agamben et ceux de la revue *Tiqqun*. Tout le défi de notre démarche consiste à faire dialoguer ensemble ces différents auteurs et à conjuguer leurs approches théoriques avec les travaux réalisés sur certains pans de l'histoire du Québec. Notons à juste titre que la constellation « post-structuraliste » influence déjà les auteurs sud-américains susmentionnés et que plusieurs des travaux québécois mobilisés dans les chapitres suivants sont aussi inspirés par cette pensée.

Les lecteurs et lectrices chevronnés reconnaîtront dans les pages qui suivent le geste, familier dans la tradition sociologique, d'emprunter quelques concepts à la philosophie pour y complexifier sa contribution. Il nous faut cependant reconnaître que notre démarche se singularise par la création de certains termes servant à cerner plus en profondeur l'histoire du Québec. En effet, nos recherches sur une diversité de situations historiques nous ont amenés à suggérer un couple conceptuel : le devenir-habitant et l'avenir impérial. Inspiré de certaines notions de l'ouvrage *Mille Plateaux* de Deleuze et Guattari, il est ici question d'exprimer une tension que l'on retrouve, dispersée à différents moments de l'histoire du Québec, entre une volonté d'habiter le monde — le devenir-habitant — et un désir de dominer, d'exploiter, de rentabiliser — l'avenir impérial. Comme nous l'expliquerons plus en détail dans le premier chapitre, et l'exemplifierons dans les chapitres suivants, c'est dans les gestes de profanation que se trouvent exprimées ces lignes de désir que sont les devenirs-habitants. C'est, d'autre part, dans l'administration des dispositifs de la modernité coloniale et dans les réponses aux profanations qu'ils provoquent que s'exprime l'avenir impérial. À travers ces concepts se présente plus

clairement le sens de notre démarche : une tentative de contribution à la compréhension du fonctionnement des dispositifs modernes/coloniaux dans l'histoire du Québec. Nous ne prétendons pas ici à l'application d'une méthode scientifique préétablie ou d'un cadre conceptuel universel. Nous tentons plutôt, à travers une démarche rigoureuse, d'énoncer de nouveaux concepts qui nous permettraient d'être plus à même de comprendre ce qui nous précède.

Si l'on retrouve, tout au long du présent document, un certain nombre de critiques de « l'historiographie dominante » sur le Québec, nous sommes toutefois bien conscients des limites de notre étude. Bien que notre objectif soit de participer à l'élaboration de nouvelles manières de se raconter, à l'invention de nouveaux récits sur l'histoire du Québec, le caractère fragmentaire de notre démarche est sans conteste. De plus, nous savons que l'interprétation marginale que nous faisons de certains auteurs, l'inflexion à plusieurs éléments de différentes théories ainsi que la création de nouveaux concepts aura de quoi faire sourciller. Bien que minime et parfois imprudente, nous sommes cependant convaincus de la pertinence de notre expérimentation narrative au sein du champ sociologique et de la tradition historiographique québécoise. Nous espérons que les lecteurs et lectrices sauront apprécier notre mince contribution.

Plan du mémoire

Vaste sujet, la modernité n'est évidemment pas de ceux que l'on peut espérer couvrir dans les limites d'un mémoire de maîtrise. De manière beaucoup plus limitée, notre recherche consiste en l'étude de certains dispositifs importants de l'histoire du Québec sur des périodes données. À chaque chapitre, nous analyserons la manière dont fonctionne un ensemble de dispositifs, les

logiques qui les sous-tendent, mais aussi les réactions que l'imposition de ces dispositifs provoque parmi les populations. En effet, il est à notre avis tout autant nécessaire d'analyser le fonctionnement des dispositifs que les formes de profanation qui les traversent. Nous étudierons donc aussi les gestes qui tentent de désactiver les dispositifs mis en place ou de se soustraire à leur emprise. L'objectif d'une étude de ce genre réalisée sur la longue durée est de faire apparaître les points de similarité entre les différentes périodes, de mettre en lumière ce qui, à travers le temps, se transforme ou, au contraire, demeure similaire. Il est cependant à noter que nous n'étudierons, pour chaque dispositif, que quelques événements ponctuels qui en marquent le développement et la contestation.

Le premier chapitre consiste tout d'abord en une présentation des différents outils conceptuels et méthodologiques qui soutiennent notre recherche. Tour à tour, nous présenterons le récit de la modernité coloniale, les débats constituant ce que nous nommons le *paradigme de la Révolution tranquille*, ainsi que les différents concepts que sont les dispositifs, la profanation, le devenir-habitant et l'avenir impérial. Nous expliquerons par la suite les raisons qui nous ont amenés à prendre le Québec pour espace géographique et à prioriser les trois ensembles de dispositifs retenus dans le cadre du présent mémoire : l'extractivisme, la constitution politique et militaire et la disciplinarisation. Très théorique, ce premier chapitre se veut une présentation sommaire des différents éléments qui seront développés davantage dans les parties subséquentes.

Le deuxième chapitre se consacre plus précisément à l'étude de l'extractivisme. Ce terme recoupe pour nous les différentes pratiques d'exploitation industrielle et de commercialisation des animaux, minéraux, végétaux qui se trouvent sur un territoire (Acosta, 2013 ; Bednik, 2019 ;

Abraham, Murray et al., 2015). C'est à partir de l'extractivisme plus que de la « Découverte », que nous entendons faire débiter notre histoire de la modernité coloniale québécoise. Pour ce faire, nous nous pencherons sommairement sur des facettes importantes de la pêche et de la traite des fourrures entre le 16^e et le 18^e siècle. Ces deux industries constituent en effet les premiers dispositifs extractivistes développés dans ce territoire qu'on nomme aujourd'hui l'Amérique du Nord. Les formes de désertion et de transgression qu'on retrouve dans la course des bois, associée à la traite des fourrures, constitueront notre premier exemple de profanation de dispositifs modernes/coloniaux. Nous verrons là comment s'expérimentent les premières formes du devenir-habitant, loin de l'avenir impérial promis par l'exploitation des ressources.

Le troisième chapitre s'attarde plus spécifiquement à la constitution politique et militaire de l'État et les formes de résistances qui lui sont liées, de la fin du 18^e siècle jusqu'au début du 20^e. Notre hypothèse est qu'à plusieurs reprises s'est formé, dans les campagnes canadiennes-françaises ou dans les villes coloniales naissantes, un certain nombre de mouvements de contestation contre la constitution militaire et politique du Canada. La mobilisation du concept de machine de guerre et de son rapport à l'État nous permettra de mettre en lumière ce processus. Cette notion est empruntée à Pierre Clastre (1995) et à l'évolution de ce concept chez Deleuze et Guatari ([1980], 2013), ainsi qu'Eduardo Viveiros de Castro (2019). La machine de guerre représente pour nous la profanation de l'appareil de capture étatique, l'expression de devenirs-habitants, en contradiction avec l'avenir impérial. Nous étudierons pour ce faire les tensions qui traversent la conscription militaire lors de la guerre de 1775 et celle de 1812, les contradictions au sein du dispositif démocratique anglais qui mènent à la rébellion des patriotes de 1837-1838, les émeutes entourant la construction du Parlement de Québec ainsi que celles liées à la conscription militaire de 1918.

Le quatrième chapitre s'intéresse plus spécifiquement au développement des dispositifs disciplinaires nécessaires à l'avènement du capitalisme industriel au 19^e siècle. À partir des travaux de Michel Foucault (1994 ; 1997 ; 2013 ; 2004 ; 1993), nous verrons comment les institutions d'enfermement qui se développent à l'époque telles que les prisons, les asiles et les maisons de réforme sont liées à la logique de maximisation du profit propre à l'économie de marché. L'avènement de l'ère disciplinaire est selon nous indissociable de la nécessité, à l'époque, de produire des individus possédant une force de travail. Après avoir présenté les liens entre logique disciplinaire et capitalisme, nos recherches se pencheront plus précisément sur les formes de profanation des dispositifs d'individualisation que sous-tendent les pratiques des groupes d'entraide, mutualités et cercles agricoles ainsi que dans l'organisation ouvrière qui émergent sur les lieux de travail. Nous verrons que les différents devenirs-habitants qui s'expriment alors ne sont toutefois pas à l'abri de leur réorientation vers l'avenir impérial qu'annoncent les coopératives et certaines pratiques syndicales.

Si l'étude des dispositifs développée dans chacun des chapitres demeure partielle et limitée, elle permet, croyons-nous, de contribuer à une compréhension plus profonde de l'avènement de la modernité au Québec en la replaçant dans le récit mondial de la modernité coloniale, tel que le proposent les auteurs du *tournant décolonial*. Elle donne aussi quelques outils pour penser l'histoire autrement. Pour voir dans le passé non seulement les fondements de ce qui constitue la domination contemporaine, mais aussi tous les possibles non advenus. C'est, à notre avis, de ces matériaux qu'est fait l'avenir.

CHAPITRE 1.

ÉTUDIER LES DISPOSITIFS DE LA MODERNITÉ COLONIALE QUÉBÉCOISE : OUTILS CONCEPTUELS

La motivation première de notre recherche est de participer à la compréhension de la modernité comme phénomène mondial en analysant sa mise en place au Québec. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, nous étudierons sur des périodes données les moments clés qui ponctuent trois ensembles de dispositifs centraux de la construction de la modernité québécoise : les dispositifs extractivistes, militaires et disciplinaires. Le présent chapitre consiste en une présentation des outils conceptuels nous permettant de mener à bien cette recherche. Nous exposerons, dans un premier temps, les grandes lignes de l'histoire mondiale de la modernité que les auteurs et autrices du *tournant décolonial* ont tenté d'élaborer en opposition aux récits classiques eurocentrés. Puis, dans un deuxième temps, nous présenterons le *paradigme de la Révolution tranquille* qui détermine le champ historiographique québécois ainsi que les raisons qui nous amènent à le dépasser pour placer plutôt le Québec dans l'histoire mondiale de la modernité coloniale. Nous détaillerons ensuite, dans un troisième temps, la notion de *dispositifs*, centrale à notre conception de la modernité, et celle de *profanation* qui lui est corollaire. Dans un quatrième temps, nous présenterons les concepts de *devenir-habitant* et d'*avenir impérial* qui constituent une piste pour penser les tensions qui traversent l'histoire de la modernité coloniale québécoise. Finalement, nous expliquerons nos choix méthodologiques en ce qui concerne la délimitation des territoires qu'on nomme aujourd'hui « Québec », ainsi que le fait d'étudier certains dispositifs modernes/coloniaux plutôt que d'autres.

1.1 Une histoire mondiale de la modernité

La volonté de repenser l’histoire qui nous anime s’inscrit dans ce que plusieurs ont nommé le *tournant décolonial* qui consiste à décentrer l’Europe dans les récits de la modernité (Boidin et Hurtado, 2010). À la fois historique, philosophique et politique, ce tournant fut tout d’abord porté principalement par un groupe de recherche sud-américain nommé *Modernidad/Colonialidad*². Comme son nom l’indique, ce collectif travaille activement à présenter l’indissociabilité de la colonisation et de la modernisation, ainsi qu’à penser la fin de la domination généralisée qu’elles produisent. Nous présenterons, dans les pages qui suivent, les grandes lignes de leur approche les plus pertinentes dans le cadre de notre recherche. Si le récit de la modernité que produit le *tournant décolonial* nous intéresse, c’est avant tout parce qu’il semble à même de nous aider à repenser l’histoire du Québec dans sa totalité, c’est-à-dire comme construction sociale du 15^e siècle jusqu’à nos jours. Notre étude des tensions qui traversent certains dispositifs de la modernité québécoise prendra donc place dans cette histoire mondiale de la modernité coloniale.

1.1.1 Modernité et tournant décolonial

Pour les penseurs et penseuses du *tournant décolonial* la modernité ne désigne pas historiquement un état d’esprit ou un ensemble de valeurs. Elle ne qualifie pas non plus une période ou un rapport à la technique et au savoir. La modernité représente plutôt un certain agencement de hiérarchies et de dispositifs qui forment ensemble un système-monde. Le développement historique du système-monde moderne commence pour eux et elles au 15^e siècle

² Traduit par Modernité/Colonialité

et consiste essentiellement dans le déploiement mondial des dispositifs économiques du capitalisme et ceux de l'État-nation. L'année 1492 — prétendue « découverte » des Amériques par les Européens — est ainsi souvent utilisée dans les perspectives décoloniales comme acte de naissance de la modernité coloniale. L'utilisation symbolique de cette date signale l'opposition fondamentale entre leur récit mondial de la modernité et ceux qualifiés d'eurocentrés. De manière générale, les récits classiques de la modernité décrivent une série d'évènements intra-européens, réunissant par exemple la Renaissance italienne, la Réforme et culminant au 18^e siècle avec les Lumières et la Révolution française. La modernité est donc, dans ces perspectives, un fait essentiellement européen et fondamentalement émancipateur.

Contre ces récits eurocentrés, les perspectives décoloniales soutiennent plutôt que la genèse de la modernité est liée à la rencontre et la domination des élites européennes sur les peuples colonisés. (Lander et Al., 2000). Suivant les auteurs et autrices du *tournant décolonial*, l'arrivée des Européens dans les Amériques marque la genèse d'un ensemble de relations de domination à la fois politique, sociale et culturelle entre les populations colonisées et les États colonisateurs : la colonialité. L'histoire de la modernité — du système-monde moderne — lui en est indissociable. À travers les siècles s'est ainsi construit un pouvoir global entamant une brutale concentration des ressources mondiales entre les mains de classes dominantes européennes par la spoliation des communautés autochtones et paysannes, l'exploitation des écologies locales, la division et la hiérarchisation des corps, ainsi que la mise au travail des dépossédé.es du monde entier.

Cette conception décoloniale de la modernité est donc héritière de la proposition de système-monde qu'Immanuel Wallerstein commence à développer à partir des années 1970 avec son

œuvre en trois tomes, *The Modern World-System* (1976 ; 1980 ; 1989). Pour lui, le système-monde moderne est inséparable de la mondialisation de l'économie capitaliste et du développement du contrôle étatique qui lui est corollaire. Il est donc composé des grands réseaux de circulation de marchandises, de l'exportation massive des ressources naturelles des périphéries vers le centre (du Sud global vers l'Europe), de la construction du salariat comme mode de régulation de la production, de la division internationale du travail, du contrôle politique et militaire de l'État sur des étendues géographiques larges, etc. Le *tournant décolonial*, dans l'analyse du système-monde, commence par contre plus précisément en 1992 avec les articles « *Colonialidad y modernidad/racionalidad* »³ (1992) d'Aníbal Quijano et celui qu'il co-écrit avec Wallerstein, « *Americanity as a concept or the Americas in the modern world-system* » (1992). Les auteurs y défendent l'importance constitutive des Amériques dans la formation du système-monde moderne, en tant que construction géo-sociale. Pour eux, les Amériques ne furent pas incorporées au réseau économique capitaliste, mais en furent plutôt un élément fondateur. Le système-monde moderne, encore en place aujourd'hui, se constitue ainsi avec la colonisation des Amériques. De ce point de vue, les phénomènes modernes/coloniaux contemporains doivent donc être compris et étudiés sur la longue durée.

Enrique Dussel, dans son ouvrage *1492, L'occultation de l'autre* (1992), va plus loin encore que l'analyse économique de Wallerstein et soutient que cette date possède aussi son importance du fait qu'elle participe à la construction de la subjectivité occidentale, de sa prétention universelle et de son opposition avec l'Autre, sauvage, primitif ou barbare. C'est à partir de ce moment que l'Europe put se poser comme centre du monde et avant-garde du progrès. Par un double

³Qu'on pourrait traduire par Colonialité et modernité/rationalité

mouvement, les Amériques, ainsi que l’Afrique et l’Asie, furent en effet placées comme périphéries, mais aussi comme reflet du passé de l’Europe occidentale. Le monde moderne se caractérise dès lors par la centralité — réelle et supposée, matérielle et symbolique — de l’Europe. La particularité première de la modernité est donc de constituer l’Occident comme centre à la fois économique, politique et culturel et de relayer les autres à un rôle périphérique et subalterne. La modernité n’est plus pensée ici à partir de ce qui se passe en Europe, mais bien plutôt par la relation entre l’Europe et les autres continents.

Une autre notion clé des perspectives décoloniales est celle de *colonialité du pouvoir*. Elle fut développée tout d’abord par Anibal Quijano, un des piliers théoriques du *tournant décolonial*. Quijano, en élaborant ce concept, énonce ce qui deviendra l’axiome central du groupe de recherche Modernité/Colonialité, à savoir la concomitance entre modernité et colonisation, l’entrelacement de leur configuration socio-historique. Le terme de colonialité, plutôt que de colonialisme, sert à désigner un régime de pouvoir traversant l’ensemble des structures sociales qui précède et poursuit la simple administration coloniale. L’exemple de colonialité du pouvoir développé tout d’abord par Quijano est celui de « la marchandisation de la force de travail et la hiérarchisation de la population mondiale en termes de “race” et de “genre” », c’est-à-dire la construction d’une économie capitaliste reposant sur le salariat avec une certaine division raciale et genrée du travail au niveau local et mondial (Quijano, 2007).

Mais le terme de colonialité présente une profondeur plus grande encore : à travers leurs recherches, les membres du groupe Modernité/Colonialité tentent de formuler une pensée hétéroarchique, c’est-à-dire qui rompt avec les théoriques classiques des sciences sociales où un

principe unique détermine les autres. Ces auteurs entreprennent de penser plutôt l'imbrication de hiérarchies diverses structurant les groupes sociaux à différents niveaux. Ramon Grosfoguel divise ainsi ces différentes hiérarchies en 14 catégories, inséparables, mais qu'il segmente pour l'exercice, soit : une formation de classes globale, la division du travail entre centre et périphérie, l'existence d'un système interétatique d'organisations militaires ainsi que des hiérarchies ethno/raciale, de genre, sexuelle, spirituelle, épistémique, linguistique, esthétique, pédagogique, médiatique, écologique, et des âges de la vie (Grosfoguel, 2014). La colonialité désigne donc cet ensemble de hiérarchies fonctionnant conjointement, ce régime de pouvoir spécifique sur lequel repose le système-monde moderne.

Pour les auteur.es du groupe Modernité/Colonialité, l'avènement du système-monde moderne fut donc rendu possible par l'appropriation violente des territoires américains, par la dépossession des populations qui les habitent, la destruction de leur monde et leur intégration dans des systèmes mondiaux autant symboliques qu'économiques de classification, d'organisation, de circulation. *L'envers obscur de la modernité*. Si le monde moderne est colonial, c'est parce que sa genèse et sa perpétuation lui en sont indissociables. La colonialité du pouvoir constitue et transcende la modernité.

Voilà donc le paysage théorique dans lequel prend place notre étude des tensions qui traversent certains dispositifs de la modernité québécoise. Si nous faisons le choix de ce cadre théorique et de la périodisation historique de cinq siècles qu'il suppose, c'est parce qu'il nous semble permettre de cerner sociologiquement un certain nombre d'expériences, de phénomènes et des structures sociales qui sont rarement pensées ensemble. Sans vouloir étudier la totalité des cinq

siècles, et nous concentrant plutôt sur certains moments précis, il convient toutefois de comprendre chaque élément dans son ensemble. De notre point de vue, étudier l'histoire du Québec et du Canada impose donc de partir de leurs fondements coloniaux et de comprendre comment les dispositifs modernes qui les composent ont évolué et continuent jusqu'à ce jour de structurer l'ensemble de l'espace social. Telle que présentée ci-haut, la *modernité coloniale* nous apparaît un outil conceptuel permettant d'organiser et de décortiquer la complexité des phénomènes s'étant déroulés sur les territoires qu'on nomme aujourd'hui Québec.

1.2 Placer le Québec dans l'histoire mondiale

Les perspectives historiques que proposent les auteur.es du *tournant décolonial* nous amènent somme toute bien loin des considérations habituelles sur la modernité au Québec. En effet, les débats québécois à ce sujet sont, à notre avis, coincés dans ce que nous nommons le *paradigme de la Révolution tranquille*. L'immense majorité des discussions sur la modernité tourne encore aujourd'hui principalement autour des quelques décennies qui ont précédées ou suivies la Révolution tranquille. Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, les autres approches possibles de la modernité ont été balayées ou mises de côté au fil du temps. Afin de mener à bien notre recherche, il nous faut replacer en premier lieu le Québec dans cette histoire mondiale que proposent les perspectives décoloniales. Présentons cependant tout d'abord les grandes lignes de ce paradigme qui fait obstacle à l'étude de la modernité québécoise sur la longue durée.

1.2.1 Le paradigme de la Révolution tranquille

Il convient tout d'abord de noter que la modernité a été pensée et discutée au Québec à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle. Pendant plus d'un siècle, les termes de « moderne », « modernité » ou « modernisme » furent mobilisés pour nommer différentes dynamiques sociales, politiques, économiques ou artistiques. Ce champ lexical servait alors à qualifier de manière péjorative ou élogieuse ce qui était contemporain, ou à désigner divers phénomènes : des transformations socio-économiques, une période historique nouvelle suivant le Moyen-Âge, des mouvements de pensée artistique, philosophique, théologique ou, encore, certains rapports au monde, rationnels, progressistes ou libéraux (Warren, 2005). Or, depuis les années 1950, l'épineuse question de « l'entrée » du Québec dans la modernité s'est radicalement déplacée pour finir par orbiter presque uniquement autour de la mythique période de la Révolution tranquille (Linteau, 1999). À notre avis, les débats premiers ont ainsi été mis de côté à un point tel qu'un nouveau paradigme historiographique est né. Dans celui-ci, le Québec sera considéré comme moderne parce qu'il commencera à s'affirmer comme nation, à investir le pouvoir d'État, ou parce que des franges importantes de la population refuseront les valeurs traditionnelles familiales et religieuses et en mobiliseront d'autres comme la liberté, l'égalité, etc. À partir de là, la modernité sera pensée exclusivement comme projet d'émancipation. Les débats qui traverseront le paradigme se concentreront alors uniquement à savoir si la Révolution tranquille est le moment exact de basculement dans la modernité, si des traces existaient déjà auparavant ou, encore, si la transformation se fit réellement par la suite. Modernistes, révisionnistes et post-révisionnistes. Nous présenterons ici-bas, tour à tour, les différentes

postures qui constituent ensemble ce que nous nommons le *paradigme de la Révolution tranquille*.

Les modernistes. La thèse devenue centrale sur la modernité québécoise est celle de sa venue tardive, mais rapide, au milieu du 20^e siècle. En effet, les modernistes considèrent que le Québec francophone était en décalage sur le reste du monde — lire l'Occident — et qu'il était resté coincé dans une société de type traditionnel. Popularisée dans les années 1960 par les intellectuel.les et artistes ayant longtemps dénoncé Maurice Duplessis (au pouvoir de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959) c'est, selon cette perspective, « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage (1960-1966) qui aurait permis au Québec de combler le retard (Mager et Cantin, 2010 ; McRoberts, 1996). Le sociologue Marcel Rioux est le premier à avoir qualifié « d'idéologie de rattrapage » la thèse développée par ces intellectuels (Rioux, 1968). Il est d'ailleurs intéressant de noter que la popularité de cette vision, et sa ténacité encore aujourd'hui, tiennent peut-être du calque sur le mythe européen de la sortie du Moyen-Âge. Le concept de « Grande Noirceur » qui désigne la période duplessiste fait place à quelques *décennies des lumières* qui permettent au Québec d'embrasser pleinement le progrès. Cette interprétation historique est considérée par plusieurs comme étant la plus répandue (Linteau, 1999).

Les révisionnistes. Depuis les années 1970, un autre courant est cependant venu contester la validité de la thèse sur la Révolution tranquille comme moment charnière de la modernité. On nomma « révisionnistes » ces intellectuels qui, par différentes approches, contestèrent leurs aînés. Globalement, l'approche révisionniste consiste, par une argumentation prétendument plus objective et scientifique, à déboulonner l'idée d'une rupture dans l'histoire du Québec autour des

années 1960 (Beauchemin, 2011 ; Kelly, 2003). Pour certains auteurs soutenant cette perspective, la Révolution tranquille aurait en réalité commencé encore plus calmement dans la décennie des années 1930 (Linteau, 1999). Le renouvellement d'un discours nationaliste, l'apparition des revues innovantes et un certain dynamisme dans les arts et la littérature en seraient des éléments indicatifs (Dumont, 1978). Pour d'autres, c'est plutôt le gouvernement libéral d'Adélard Godbout au pouvoir entre 1939 et 1944 qui, avant d'être défait par Duplessis, aurait instauré un élan de modernisation par l'adoption de certaines lois comme le droit de vote des femmes ou la scolarité obligatoire (Linteau, 1999).

Les post-révisionnistes. Le révisionnisme a été critiqué par la suite comme brouillant les différences entre le Québec et les autres sociétés. C'est, entre autres, la thèse de Ronald Rudin qui fit couler beaucoup d'encre dans les années 1990 au Québec (Rudin, 1995). Rudin soutient, à l'instar des historiens et historiennes irlandais.es, que l'historiographie révisionniste du Québec se serait enfoncée dans deux culs-de-sac. D'une part, elle aurait exagéré le caractère « normal » de l'histoire du Québec en minimisant ses particularités, notamment en ce qui a trait à la place centrale de l'Église. Cette perspective ferait en sorte de diminuer la profondeur des transformations propres à la Révolution tranquille et la différence avec les dynamiques sociales qui la précédaient. D'autre part, avec la spécialisation à outrance du travail historique, elle aurait creusé un fossé entre les intellectuels et le grand public. Ce faisant, elle s'enfoncerait dans des considérations trop spécifiques plutôt que de produire de larges récits explicatifs qui permettraient de donner du sens à l'histoire. Rudin en appelle donc à un post-révisionnisme qui sortirait des impasses du révisionnisme en donnant, par exemple, plus d'importance au catholicisme ou en rapprochant le travail historique des lecteurs non spécialistes (Rudin, 2003).

La proposition de post-révisionnisme de Rudin suscita beaucoup d'intérêt et fut considérablement débattue. Certains dénoncèrent par ailleurs sa position, le taxant de simple pré-révisionnisme, de par sa concentration trop grande sur la question ethno-nationale et en appelèrent plutôt à un néo-révisionnisme (Bourque, 1995). Pour dépasser cette confusion terminologique, Christian Roy proposera pour sa part, dans le livre collectif *Les idées mènent le Québec* (2003) — publié sous la direction de Stéphane Kelly et auquel a participé Rudin —, la notion d'*uchroniste*. Par ce concept, Roy tente de « comprendre le présent en examinant les utopies et les idéaux qui animaient les générations précédentes » (Kelly, 2003). Il s'avère essentiel, selon ce point de vue, d'expliquer les différents courants que nous venons de présenter selon leur contexte respectif ainsi que les conditions sociales et politiques dans lesquelles ils ont été produits. « La nouvelle sensibilité » dont il est question dans cet ouvrage se montre donc compréhensive face à la volonté d'une génération (les modernistes) ayant voulu noircir le passé, contrairement à la démarche plus objective de la génération suivante (les révisionnistes), voulant pour leur part inscrire le Québec dans le développement normal des sociétés occidentales. Ils et elles défendent cependant une position plus proche de celle de Rudin et se montrent « plus sympathiques au passé » (Thériault 2003, page 99), refusant de part et d'autre les postures idéalisantes et démonisantes des communautés canadiennes-françaises.

Malgré les multiples angles que put prendre ce débat, on ne se concentra cependant que sur une certaine période ne couvrant que quelques décennies ayant comme point focal la Révolution tranquille. Plus largement, on constate d'ailleurs que, dans l'historiographie québécoise, et ce peu importe le type de récits historiques — que ce soit ceux plus économiques (Dickinson & Young,

1992), anthropologiques (Moreux, 1982), culturels (Carani, 1995 ; Lamonde et Trépanier, 1986 ; Trépanier, 1995, 1999), politiques (Guindon, 1990 ; McRoberts et Posgate, 1983 ; Orban, 1976), les histoires sociales (Lamonde, 2000, 2011), ou populaires (Lacasse, Massé et Poirier, 2000 ; Lavoie, 1986) il y a consensus tacite sur le fait que le point central de la modernité québécoise, à défendre ou à débattre, est la période entourant la Révolution tranquille. C'est pourquoi nous avançons le concept de *paradigme de la Révolution tranquille*. Plusieurs éléments problématiques nous imposent cependant de sortir de ce cadre de pensée et de replacer la modernité québécoise dans cette histoire mondiale que propose le *tournant décolonial*.

1.2.2 Cinq siècles de modernité québécoise

Dans « La thèse tradition-modernité : l'historique québécois » (1996), Kenneth McRoberts fait remarquer l'oubli frappant des communautés autochtones dans la thèse soutenant la modernisation tardive du Québec. Il convient d'ailleurs d'ajouter que de toutes parts — que ce soit selon les tenants de cette thèse ou des « révisionnistes » et « post-révisionnistes » qui leur répondent — la modernité n'est pensée qu'à partir d'une certaine expérience du 19^e et 20^e siècle d'une partie de la population canadienne-française. Cet angle mort du *paradigme de la Révolution tranquille* est pour nous majeur. On pourrait se contenter de noter ici qu'une fois de plus, les communautés autochtones sont mises au ban des discussions sur l'histoire du Québec. Or, cet « oubli » est révélateur de beaucoup plus.

D'une part, la possibilité même de créer le Québec et, précédemment le Bas-Canada et la Nouvelle-France, repose sur la négation concrète — tant au niveau du discours que des pratiques — de l'existence des communautés autochtones ou, du moins, de leur souveraineté. Pour pouvoir exister comme État moderne, pour pouvoir revendiquer la souveraineté territoriale, les Empires coloniaux français et anglais ont en effet dû déposséder les Premiers peuples de leurs usages forts anciens des territoires. Pour construire les mythes constitutionnels à la base de ces États coloniaux, nier la *violence fondatrice de leur droit* (Benjamin, [~1930], 2012). La continuation, jusqu'à ce jour, du Canada et du Québec, repose sur cette dépossession première. Pour pouvoir se raconter, les États coloniaux ont toujours dû « oublier » les autochtones. Nous ne sommes donc pas face à un oubli marginal ou accessoire, mais à un élément constitutif de la modernité. Nous reviendrons plus en détail sur cette problématique dans la section *Qu'est-ce que le « Québec »*.

D'autre part, le *tournant décolonial* nous enseigne également que, du point de vue des communautés autochtones, la modernité est indissociable de la colonisation. Elle commence il y a cinq siècles et se poursuit à ce jour. Comme nous l'avons présenté, l'ensemble de la constitution du système-monde moderne et des hiérarchies qui le composent (race, genre, classe, langues, sexualité, épistémologie, etc.) est lié au processus colonial qui commence au 15^e siècle. On est là très loin des débats sur la modernité tardive du Québec. « L'oubli » de la question autochtone n'est que le reflet de la dissonance entre un récit de la modernisation du Québec autour de la Révolution tranquille et l'expérience autochtone de la modernité depuis cinq siècles. Cette omission permet ainsi de masquer cette incompatibilité fondamentale.

Puisque l'histoire de la modernité est liée à celle de la colonisation, en mettant de côté « la question autochtone », on a aussi mis dans l'ombre beaucoup de questions qui concernent les communautés issues de la colonisation. Par un effet de loupe excessif sur certains domaines de la vie individuelle et collective (la famille, le clergé, les valeurs paysannes, etc.) beaucoup d'historien.nes du Québec se sont convaincu.es qu'un agencement comme le Canada français — en réalité pur produit de la modernité — était une société absolument traditionnelle. En oblitérant tout ce qui constitue, depuis ses débuts, le caractère moderne de l'histoire du Québec, on masque par là aussi le fait colonial sur lequel elle prend sol. Or, comme le souligne Gilles Gagné :

Il y a là un problème. Il ne faut pas oublier, en effet, que le Québec fait partie des sociétés (si vous me permettez de rappeler ce truisme) dont toute l'histoire appartient à la dynamique de la modernité (Gagné 1996, page 68).

Cet « oubli » de la question autochtone dans les récits de la modernité a donc permis de mettre de côté l'existence de processus proprement modernes nécessaires à la colonisation. Comme l'explique Gagné, les colons débarquent en Amérique comme individus déracinés, pilotés par des décisions bureaucratiques, s'imbriquant dans les rouages du commerce privé et voulant bientôt construire une nation sur un territoire découpé par des cartographes et hommes militaires. C'est la modernité en germe s'enracinant dans les territoires qui lui assureront bientôt un avenir triomphant. Mais une grande partie de la tradition historiographique québécoise a complètement mis de côté ces éléments et a dessiné plutôt un portrait de « société traditionnelle canadienne-française » découvrant le monde moderne au milieu du 20^e siècle. L'oubli des questions autochtones par certain.es historiens et historiennes québécoises fonctionne donc de pair avec les mythes traditionalistes.

Cette problématisation de « l'oubli » de la question autochtone ne doit cependant pas nous amener à vouloir faire l'histoire des communautés autochtones à leur place. Il n'est pas question d'écrire à nouveau le récit des colonisé.es pour eux et elles, mais bien plutôt de partir de la négation de leur histoire — leur « oubli » — pour repenser celles des communautés allochtones. C'est, à notre avis, précisément dans cette tension que nous forcent à nous placer les perspectives décoloniales. Replacer l'histoire du Québec dans cette histoire mondiale implique donc de sortir du *paradigme de la Révolution tranquille* et repenser la manière dont la modernité s'est progressivement constituée au fil des siècles depuis la colonisation. C'est là un des défis de notre recherche.

La modernité ne commence cependant pas comme un système complet et fermé dès le 15^e siècle. Comme nous l'avons précisé plus haut, la date de 1492 est mobilisée de manière symbolique par les auteurs décoloniaux. Elle ne doit donc pas être comprise comme moment de « basculement du Moyen-âge vers l'ère moderne ». Au contraire, c'est plutôt par fragments que les dispositifs modernes d'ici et d'ailleurs se constituent, de façon « inégale et combinée » (Anievas et Nişancioğlu, 2015), pour produire ce que nous connaissons aujourd'hui sous l'appellation du « Québec ». C'est cette notion de dispositif qu'il nous faut maintenant définir.

1.3 L'étude des dispositifs

Dans son texte « La décolonisation de l'économie politique et les études postcoloniales », Ramon Grosfoguel, figure importante du *tournant décolonial*, mobilise la notion de dispositifs :

Je conçois la « colonialité du pouvoir » comme une mosaïque, ou, pour reprendre les termes des féministes noires américaines, comme l'intersection de multiples formes de hiérarchies hétérogènes et de dispositifs de domination et d'exploitation (sexuels, politiques, épistémologiques, économiques, spirituels, linguistiques et raciaux) qui existe à l'échelle mondiale (Grosfoguel, 2014, page 111).

Ce concept de dispositif dont Grosfoguel fait mention est central à la compréhension de la modernité coloniale que nous tentons de présenter ici. Afin de clarifier l'objet principal de notre étude, il convient de préciser cette notion de dispositif et son lien avec l'histoire du Québec. Nous aborderons donc dans un premier temps les contributions complémentaires de Michel Foucault, de Giorgio Agamben, de la revue *Tiqqun* et plus récemment celles de Dalie Giroux, puis, dans un second temps, les appliquerons à cet objet qu'est le « Québec »

1.3.1 Organiser les corps et leurs désirs

Dans le premier tome de son *Histoire de la sexualité* (1976), Michel Foucault nous invite — avec une formule qui sera largement reprise par la suite —, à couper la tête du roi. Sa proposition consiste, pour l'analyse politique, à réfléchir le pouvoir sans le roi et sortir ainsi d'un mode de pensée dans lequel le pouvoir est quelque chose que l'on possède pour plutôt penser le pouvoir comme quelque chose qui s'exerce ; à penser le pouvoir comme une relation et non pas comme une chose ou un attribut que les classes possédantes ou l'État détiendraient. Comme en témoigne son cours au collège de France à la même période (Foucault, [1976], 1997), Foucault tente de dépasser les compréhensions du pouvoir qu'ont développées marxistes comme libéraux, coincés qu'ils étaient dans un schéma hérité de la monarchie. Pour eux, le roi ou l'État possède le pouvoir et l'applique par des décrets ou la force brute sur ses sujets. Il est, pour Foucault, inadéquat de

persister à réfléchir les modes d'exercice du pouvoir dans la modernité de cette manière. Le pouvoir doit plutôt être pensé de façon plus diffuse et complexe : en termes de techniques, de normes, de contrôle et de mécanismes qui constituent, mais aussi débordent l'État et son Droit. C'est pourquoi il développe le concept de dispositifs qu'il tâche de définir en 1977 en le présentant comme :

Un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, de mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref, du dit aussi bien que du non-dit (Foucault, [1977], 1994, page 299).

Selon le philosophe Giorgio Agamben (2014), le terme de dispositif est décisif dans la pensée de Foucault parce qu'il permet de sortir des vieux universaux comme l'État, la Souveraineté, la Loi pour penser avec plus de précision la manière dont se déploie effectivement le pouvoir. S'inspirant de Foucault, Agamben élargit cette notion de dispositif afin d'y inclure :

Tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants (Agamben 2014, page 94).

Dans cette perspective, la notion de dispositifs peut réunir beaucoup de choses. Parce qu'ils orientent la manière d'agir, un téléphone peut-être un dispositif, tout comme une autoroute ou même un simple crayon. Dans le cadre de cette recherche, nous étudierons cependant plus particulièrement les dispositifs économiques et étatiques de la modernité coloniale. Nous entendons donc par dispositifs l'ensemble des éléments économiques et étatiques — techniques, discours, institutions, lieux, aménagements, règles, etc. — déployés pour organiser les corps et leurs désirs. Comme l'explique Dalie Giroux, ces dispositifs — qu'elle qualifie pour sa part « de dispositifs de dépossession » — fabriquent notre réalité sociale contemporaine :

Ceux-ci sont visibles à la fois dans les arcanes du pouvoir officiel qui s’y exerce (la loi), dans la mentalité populaire (la culture), et dans la forme de son activité productive (l’économie). Ils nous déterminent, nous fracturent, nous traversent, nous donnent du pouvoir et nous soumettent à des forces arbitraires aussi. L’action des dispositifs de dépossession n’est pas nette, elle brouille sans cesse les lignes de partage, et elle répète de manière aveugle les structures de domination (Giroux, 2020, page 7).

Cet outil méthodologique que constitue la notion de dispositif est donc une autre manière d’étudier les sociétés et les formes de pouvoir qui les traversent. Il permet d’observer avec acuité les manières dont se produit et se reproduit le système, mais aussi comment s’orientent les conduites des populations. L’étude des dispositifs impose par contre de ne jamais prendre les choses comme telles, mais toujours comme étant le *résultat d’opérations* (Tiqqun, 2001), c’est-à-dire comme des constructions sociales que rendent réelles des dispositifs. Le fonctionnement, les institutions, les logiques, les codes et les valeurs de la modernité sont le résultat de l’opération des différents dispositifs modernes/coloniaux. Notre recherche consiste donc à étudier la manière dont opère un certain nombre de dispositifs de la modernité coloniale québécoise (extractivistes, militaire et disciplinaire) et les réactions qu’ils ont provoquées, les profanations qui les ont désactivés.

1.3.2 Profanations

Comme l’explique Foucault, un dispositif est déployé de prime abord pour remplir « une fonction stratégique dominante » (Foucault, [1977], 1994, page 299). La prison, par exemple, remplit la fonction d’enfermer les personnes considérées comme délinquantes. Il est cependant nécessaire de ne pas penser les dispositifs de pouvoir simplement par leur fonction, mais aussi par ce qu’ils produisent, négativement et positivement ; par ce qu’ils génèrent ou empêchent comme désir,

comportement, attitude ou produisent comme sujet ou objet. Cette idée est reprise dans l'article « Une métaphysique critique pourrait naître comme science des dispositifs » du second numéro de la revue philosophique *Tiqqun*. Est opposée à la mauvaise question, concernant un dispositif, « à quoi sert-il ? », celle plus juste « mais que fait, quelle opération réalise ce dispositif ? » (*Tiqqun*, 2001, page 151). Les auteurs et autrices de cet article donnent l'exemple des portiques anti-fraude des métros, qu'on pourrait se limiter à comprendre par leur fonction première, celle d'empêcher la fraude. Mais plus encore, ces portiques produisent la catégorie « fraudeur », singularisent des corps dans l'espace et permettent de les identifier comme déviant à une norme. Par contre, le dispositif du portique génère aussi des tactiques et des techniques pour l'éviter, le refuser ou le briser. C'est ce qu'Agamben nomme « profanation », soit les différents gestes qui « désactivent les dispositifs du pouvoir et restituent à l'usage commun les espaces qu'ils avaient confisqués. » (Agamben 2005, page 101). Profaner, c'est traiter sans respect une chose, en « faire un usage indigne » (Le Robert, 2022). Pour Agamben, la profanation implique de neutraliser ce qu'elle profane, elle rend inopérant le dispositif. La profanation des dispositifs de la modernité coloniale signifie donc la neutralisation de leur fonction dominante, la suspension de leur opération — bien que cette contre-opération soit le plus souvent temporaire.

Pour mieux comprendre le concept de profanation, central à notre recherche, référons-nous au domaine religieux duquel il émerge. Le propre des dispositifs religieux est de soustraire « les choses, les lieux, les animaux ou les personnes à l'usage commun pour les transférer au sein d'une sphère séparée » (Agamben 2005, page 96). Ces éléments sont relégués au domaine religieux et les profaner consiste à en faire usage autrement que selon leur fonction prescrite. Les dispositifs de la modernité coloniale fonctionnent à notre avis de la même manière, c'est-à-dire

qu'ils ont pour mode opératoire de séparer les différents éléments du monde en diverses sphères pour les isoler dans des fonctions précises. Par toutes sortes de dispositifs, l'ouvrage devient la sphère du travail qui a pour fonction de produire de la valeur. La vie familiale devient la sphère domestique qui a pour fonction la reproduction. Les forêts et les rivières deviennent « la nature » et ont pour fonction de produire des ressources naturelles. Profaner les dispositifs implique de sortir de leur emprise, désactiver les séparations fictives qu'ils imposent et inventer d'autres usages dans le monde.

Au Québec, on a fait grand cas de toutes les profanations populaires face à la domination de l'Église (Gagnon, 2015 ; Giguère, 2002 ; Turcot et al., 2015). Au fil des siècles, on connaît la quantité de profanations qu'a pu subir le pouvoir clérical : des *sacres* les plus quotidiens jusqu'aux églises saccagées en passant par les religieuses qui sortent en cachette du couvent, les amours interdits, les carnivals et les charivaris, les pamphlets blasphématoires, les sorcelleries médicinales, les sodomies consensuelles ou la simple lecture de la philosophie critique. C'est cette même intuition — celle que l'histoire est traversée par toutes sortes de profanations contre les pouvoirs religieux — que nous voulons appliquer à l'étude d'autres dispositifs de la modernité coloniale. Sans vouloir nier l'importance majeure de l'Église dans l'histoire du Québec, cette recherche priorisera cependant d'autres domaines qui ont été largement moins abordés. Nous étudierons donc, dans le cadre de notre recherche, trois des dispositifs qui constituent la modernité coloniale, mais aussi les différentes transgressions individuelles et collectives qui, en des lieux ou des moments précis, les ont désactivés, les refus et les désertions qui les ont rendus inopérants.

1.4 La modernité profanée

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, on ne fait que peu ou pas mention, dans l'historiographie québécoise, des aspects dépossédant ou destructeurs de la modernité. Elle est en effet généralement présentée comme un projet émancipateur. Nous empruntons ici les termes d'Enrique Dussel qui distingue, dans le mythe de la modernité, sa raison émancipatrice de sa violence sacrificielle — la première permettant de masquer la seconde (Dussel, 1992). En effet, au Québec, même lorsque la modernité est opposée avec nostalgie à la tradition, elle n'est illustrée qu'à travers ses éléments considérés positifs : progrès, démocratie, égalité, et autres valeurs modernes. Elle est donc nécessairement comprise selon ce que l'État ou l'économie permet, rend possible, dévoile, etc. Dans l'historiographie dominante, la modernité n'est regardée qu'avec un seul œil, ce qui ne permet pas de l'observer avec profondeur. Tout ce qui est de l'ordre de la violence, de la dépossession, de la colonisation, de la disciplinarisation, de l'assujettissement, de l'individualisation, de l'extraction et de la destruction sera donc généralement relayé à un second ordre ; soit oblitéré, soit mentionné comme conséquence des aspects émancipateurs, mais jamais comme constitutif de la modernité. Les fonctions dominantes des dispositifs qui constituent le système-monde moderne ont donc été systématiquement caviardées.

Cette première faiblesse épistémologique se double d'une incapacité à percevoir les formes de refus, de désertion, de réponse aux dispositifs de la modernité et à la dépossession qu'ils produisent. Si dans l'histoire sociale ou la sociologie critique plusieurs de ces contestations furent étudiées, il n'en demeure pas moins qu'elles sont pratiquement toujours découplées des

dispositifs qui les produisent ou placées comme avant-garde progressiste du mouvement de modernisation. Voilà donc tout un pan de recherche — celui de la face obscure de la modernité et de ce qui la refuse — qui est demeuré jusqu'ici marginal.

La notion de profanation — que nous voulons rendre centrale à notre étude de la modernité coloniale québécoise — permet à notre avis de répondre à ce problème. Comme nous l'avons présenté plus haut, les dispositifs modernes/coloniaux imposent certains rapports au monde, certaines manières de faire : exploiter, rentabiliser, comptabiliser, quadriller, extraire, etc. Les profaner signifie expérimenter d'autres rapports au monde. L'objectif de notre recherche consiste donc à documenter la manière dont se déploient certains dispositifs de la modernité coloniale québécoise et les formes de profanation qu'ils produisent. Nous croyons cependant que cette profanation représente en vérité bien davantage. Nos recherches nous ont en effet amenés à postuler que les différentes formes de profanation contre ces dispositifs représentaient plus que des gestes de contestation envers ceux-ci. En effet, il nous apparaît plus juste de penser les résistances, les désertions, les refus et les soustractions plutôt comme des lignes de fuite, c'est-à-dire des gestes ouvrant la voie à d'autres trajectoires existentielles.

Suivant Deleuze et Guattari, il est évident pour nous qu'une société ne se définit pas uniquement par les institutions qui la rendent possible, ni en simple contrepartie par les contradictions qui la traversent, mais aussi par ce qui la fuit, c'est-à-dire par ce qui se soustrait à son emprise (Deleuze et Guattari, [1980], 2013). On ne peut, par exemple, comprendre l'économie du Québec simplement par ses institutions économiques, ni par les contradictions et les tensions (de classes, de genre, de race, etc.) qui traversent ces institutions. Il faut aussi prendre en compte les lignes de

fuite, c'est-à-dire les trajectoires personnelles et collectives qui refusent et désertent ces institutions. Nous nommons devenir-habitant les différentes lignes de fuite qui débordent les dispositifs et *avenir impérial* les tentatives pour rapatrier ces débordements dans les limites du système. Voilà deux notions qu'il nous reste encore à définir et à exemplifier.

1.4.1 Devenir-habitant et avenir impérial

Le couple théorique que nous proposons ici, celui de *devenir-habitant* et d'*avenir impérial*, vient clôturer ce tour d'horizon des outils conceptuels qui forment notre cadre théorique. Ces deux concepts représentent une tentative d'inflexion sociologique à partir de la notion du *devenir* développée par Deleuze et Guattari, notamment dans le livre *Milles Plateaux* ([1980], 2013). Très difficile à définir, ce concept «est de ceux qui échappent quand on croit les saisir» (Zourabichvili 1997, page 2). Tentons tout de même d'en examiner un des sens qui nous semble des plus pertinents pour notre recherche.

Le mouvement des dispositifs de domination — que Deleuze et Guattari nomment *appareils de capture* — est l'inverse et l'opposé de celui des devenirs (Villani, 1997). Alors que les premiers contraignent, s'approprient, codifient, assignent, exploitent, les seconds se soustraient à ces processus. Les devenirs sont des lignes de fuite, des trajectoires existentielles guidées par des désirs. Les dispositifs de la modernité coloniale sont, au contraire, guidés par la volonté de capturer et organiser les corps et leurs désirs.

Les devenirs sont par ailleurs dits minoritaires, car ils s'écartent du majoritaire. Pour Deleuze et Guattari, il n'y a pas de devenir majoritaire, le majoritaire n'est qu'un fait établi, il est l'étalon de référence. Le majoritaire n'est pas le plus grand nombre ; au contraire même, il ne s'incarne en personne, il en est la référence abstraite et hégémonique. Inversement, le devenir représente tous les processus qui échappent à ce système majoritaire, les lignes de désirs qui le fuient. Si les devenirs sont possibles, le majoritaire est le produit de la domination, il est déjà là (Deleuze et Guattari, [1980], 2013).

Dans nos mots, pour « l'histoire du Québec » le majoritaire est l'ensemble que nous nommons modernité coloniale et que nous avons présenté ci-haut. Il interpelle ses sujets, entre autres par la promesse toujours réaffirmée de s'élever au rang des puissants, de rejoindre les grands de ce monde, de conquérir, de dominer — ce que nous nommerons *l'avenir impérial*. Inversement, le *devenir-habitant* désigne donc les trajectoires qui s'écartent de *l'avenir impérial*, de l'orientation de la modernité coloniale ; des lignes de fuite individuelles et collectives, guidées par le désir de se soustraire de l'emprise du monde majoritaire.

Comme le fait remarquer le philosophe français François Zourabichvili, les devenirs naissent de la rencontre, de l'expérience avec autre chose, avec d'autres rapports au monde :

« Devenir », c'est sans doute d'abord changer : ne plus se comporter ni sentir les choses de la même manière ; ne plus faire les mêmes évaluations. Sans doute ne change-t-on pas d'identité : la mémoire demeure, chargée de tout ce qu'on a vécu ; le corps vieillit sans métamorphose. Mais « devenir » signifie que les données les plus familières de la vie ont changé de sens, ou que nous n'entretenons plus les mêmes rapports avec les éléments coutumiers de notre existence : l'ensemble est rejoué autrement. Il faut pour cela l'intrusion d'un dehors : on est entré en contact avec autre chose que soi, quelque chose nous est arrivé. « Devenir » implique donc en second lieu une rencontre : on ne devient soi-même autre qu'en rapport avec autre chose (Zourabichvili 1997, page 2).

Selon nous, c'est la profanation des dispositifs de la modernité coloniale qui ouvre la porte des devenirs. Dans le geste de profaner se loge l'expérience d'autres manières d'être. En désactivant les dispositifs, on rend possible d'autres usages du monde. C'est là que la volonté d'habiter le monde, le désir de vivre autrement, se transforme en *devenir-habitant*. Ces lignes de fuite naissent de l'expérience de la profanation des dispositifs de domination.

L'utilisation de cette notion d'habitant pour qualifier certains devenirs n'est d'ailleurs de notre part pas hasardeuse. Le terme « habiter » vient du latin *habitare* qui signifie « avoir souvent » ou « demeurer ». C'est pourquoi il est aussi l'ancêtre commun des termes « habitude » et le fameux *habitus* de la sociologie, qui concerne la manière d'être. Avec le temps, « habiter » signifiera « rester quelque part », « occuper une demeure » (Paquot, 2005). L'habiter est donc sur un autre registre que celui de la gouvernance et de la gestion économique, c'est un mode fondamental de l'existence (Heidegger, 1958). Il ne se rapporte ni au fait de gouverner, ni de posséder ou d'exploiter. L'habiter déborde la question du logement et est lié directement à la manière d'être présent au monde, aux autres, au territoire et à la communauté : « Habiter, c'est s'écrire, se raconter à même la terre. » (Comité Invisible, 2014).

Habiter signifie pour nous tisser la toile de relations que forment les êtres qui partagent un monde. C'est pourquoi le devenir-habitant n'est pas simplement sur un autre registre politique que celui de l'administration des dispositifs de domination. Plus profondément encore, ce sont des registres existentiels différents, c'est-à-dire que ce sont d'autres manières de se rapporter au monde, d'autres façons de vivre et d'exister en relation avec les autres êtres. C'est justement parce qu'il

est dans un rapport fondamentalement différent au monde que l’habiter est parfois maintenant élevé au rang de concept central dans certaines perspectives théoriques. Par exemple aux États-Unis, avec *Inhabit — Instruction for autonomy* (Anonyme, 2018) ; au Mexique avec *Un habitar mas fuerte que la Metropoli* (Consejo Nocturno, 2018) ; ou en France avec les ouvrages du Comité invisible (Comité Invisible, 2007, 2014, 2017). L’habiter sera ainsi rapproché de l’idée d’ingouvernabilité (Agamben, 2014) puisqu’il s’agit de se lier au monde — aux territoires et aux êtres qui les traversent — sans la médiation des dispositifs de domination. En d’autres mots, sans être gouverné par eux.

Il est bien sûr impossible d’approcher cette idée de devenir-habitant sans souligner le clin d’œil historique avec l’utilisation du terme d’habitant pour désigner les paysannes et paysans d’origine canadienne-française. Si, à travers les siècles de colonisation, le terme a revêtu différentes significations, on retient de nos jours principalement le sens péjoratif du terme⁴. Ni administrateur ni seigneur, l’habitant.e désigne les colons certes, mais ceux et celles qui ne répondent pas correctement aux exigences impériales. Les habitant.es sont les colons trop fainéant.es (Fillion, 1970), ceux et celles qui ne reconnaissent ou ne comprennent pas correctement la propriété privée, qui font tomber les clôtures de pâturages (Deffontaine, 1971), qui enfreignent les règles des monopoles des seigneurs, qui refusent de leur payer le cens (Greer, 1997). Lorsqu’on les célèbre comme fidèles défricheurs sédentaires, cela correspond davantage à la chimère d’un projet politique colonial qu’à une réalité historique incontestable (Morissonneau, 1979).

⁴ D’ailleurs encore aujourd’hui, le logiciel Antidote note comme « injurieux » le terme d’habitant.

Cette utilisation péjorative de la notion d’habitant n’est donc pas pour nous hasardeuse. En effet, l’habiter fonctionne sur un registre contradictoire avec celui de l’appropriation et de l’exploitation moderne/coloniale. La figure de l’habitant est un fantasme des administrations européennes. Il n’a jamais existé réellement d’habitants. Ce qui a notre avis a existé, et existe toujours, est cette tension, à partir de la position coloniale, entre l’avenir impérial et le devenir-habitant. D’une part donc, le colon qui embrasse l’avenir impérial se croit blanc, se croit civilisé et donc supérieur au colonisé. Comme l’explique Amélie-Anne Mailhot, analysant les idées d’An Antane Kapesh : « le “Blanc” n’habite pas le territoire (il ne le connaît pas, ne connaît pas ceux et celles qui y habitent et ne peut pas en vivre), il habite des représentations symboliques et spéculatives dont il reproduit les codes (État, capital) » (Mailhot, 2017). D’autre part, le colon qui refuse la violence que cet ordre impose tente d’habiter le territoire, et donc d’habiter sa vie et sa communauté plutôt que les dispositifs de domination et les représentations qui les accompagnent. Par la profanation, le devenir-habitant est ce chemin sur lequel s’embarque le colon pour fuir des rapports qui sont destructeurs et dépossédant. L’avenir impérial consiste inversement à embrasser pleinement ces rapports modernes et coloniaux.

Le devenir-habitant ne désigne donc pas une *stratégie majoritaire* (Park, 2021) qui consisterait à élever l’habitant au niveau de sujet majeur. Au contraire, il est plutôt question d’identifier ce qui, dans le désir d’habiter le monde, est incompatible avec les mécanismes et les logiques de la modernité coloniale. Le devenir-habitant est ce qui fuit, ce qui corrompt, ce qui désactive les dispositifs du monde majoritaire.

Une schématisation intéressante de cette proposition pourrait être celle qu'on retrouve dans l'ouvrage *Afro-communautaire — Appartenir à nous-mêmes* (2020), de l'autrice franco-haïtienne Fania Noël-Thomassaint. Dans ce livre, elle propose la distinction entre les politiques du plafond de verre et celle du plancher collant. Cette analyse résonne avec celle que nous voulons développer ici. Embrasser l'avenir impérial, c'est tenter de briser le plafond de verre, c'est-à-dire de partir d'une position subalterne ou marginale et tenter d'atteindre les postes et les classes sociales supérieures dont on est structurellement privé. La politique du plafond de verre s'inscrit dans la logique de la représentation et ne concernera ultimement qu'une poignée d'individus, soit ceux et celles qui réussiront à s'élever dans la hiérarchie. Cette orientation politique ne profane pas les dispositifs de domination, mais tente de s'y intégrer. Au contraire, le devenir-habitant concorderait avec cette idée du plancher collant : non pas s'élever pour faire partie de l'élite, mais plutôt profaner les dispositifs et s'organiser à partir de sa position pour vivre dignement.

C'est ainsi que les notions de modernisation/colonisation rejoignent celles de *devenir-habitant* et d'*avenir impérial*. Comme nous l'avons vu, dans la section précédente les dispositifs modernes/coloniaux ne font pas qu'avoir une raison d'être qu'on pourrait juger bonne ou mauvaise. Plus encore, ils orientent les conduites, produisent des comportements. Ils empêchent aussi certaines manières d'être, certains usages ; en rendent d'autres possibles ; mais provoquent aussi des réactions. Ils sont sans cesse profanés par toutes sortes de refus et de désertions, qui ouvrent toutes sortes de devenirs. Ainsi, la question du dispositif pose toujours celle de sa profanation (Agamben, 2014), c'est-à-dire de défier les dispositifs, se soustraire à leur emprise ou détourner leur logique propre. Ces gestes de profanation ouvrent cependant à des devenirs multiples. Devenirs, qu'il est nécessaire, pour le pouvoir, de recapturer, car toujours « le dispositif

se trouve remobilisé pour gérer les effets qu'il a lui-même produits. » (Beauscart et Peerbaye, 2006).

L'orientation de la présente recherche est ainsi récapitulée : étudier, à partir de certains dispositifs modernes/coloniaux, cette tension tacite dans les populations allochtones entre une volonté de dominer, contrôler, rejoindre le monde dominant (avenir impérial) et celle d'habiter son monde (devenir-habitant). C'est dans cette optique que nous traçons cette opposition qui traverse pour nous les époques étudiées. Soit on opère les dispositifs, soit on les profane. Soit on possède les territoires, soit on les habite. Entre l'avenir impérial et le devenir-habitant, il y a un monde.

1.5 Quelques dispositifs de modernisation québécois

L'hypothèse triple de notre recherche consiste ainsi à dire à la fois que l'histoire du Québec est celle de la *modernité coloniale* et se caractérise donc par le déploiement d'un ensemble de *dispositifs* (1). Que cette histoire est traversée par toutes sortes de profanation qui ouvrent la voie à des *devenirs-habitants* qui, toujours, refusent et fuient ces dispositifs de modernisation (2). Et finalement, que ces devenirs ont aussi été récupérés par les pouvoirs modernes coloniaux et réintégrés à la société par différentes propositions d'*avenir impérial*. (3). Afin de rendre cette proposition conforme aux limites d'un mémoire de maîtrise, il est bien sûr impossible d'analyser l'entièreté des dispositifs qui caractérisent la modernité coloniale au Québec. Il convient finalement d'expliquer le choix du Québec comme délimitation territoriale et d'explicitier quels dispositifs nous avons choisis et pour quelles raisons.

1.5.1 Qu'est-ce que le « Québec » ?

Le choix d'étudier le territoire nommé aujourd'hui « Québec, » internationalement reconnu comme province du « Canada », pose problème à différents égards. En effet, les ensembles géographiques découpés et appropriés sous la coupelle de l'État ne correspondent pas réellement à des territoires habités, mais procèdent plutôt par déterritorialisation (Deleuze et Guattari, [1980], 2013), par déconnexion, décontextualisation des liens qui existent entre des populations et des territoires et par leur réorganisation sous la logique étatique-nationale. Suivant Marcello Tari — adaptant le concept de *vie nue* développé par Giorgio Agamben — nous pourrions avancer celui de *Territoires nus* (Tari, 2019). Les délimitations géographiques des États modernes ne leur préexistent pas sous cette forme et sont plutôt des espaces rationalisés fonctionnant à travers des dispositifs d'inclusion/exclusion et donc de gestion des formes de vie qui parcourent et habitent réellement les différents territoires qui les composent et les dépassent. Suivant ces considérations, on pourrait distinguer deux défis méthodologiques se présentant à nous pour étudier le Québec : un politique et l'autre historique.

Le premier défi, à caractère politique, que pose le fait de choisir un territoire délimité est celui de sa légitimité. Choisir tel territoire comme sujet d'étude, participe à renforcer sa légitimité. En droit international, un territoire est reconnu comme appartenant à un État en fonction de certains critères, dont celui de la reconnaissance par d'autres États. Les souverainetés territoriales canadiennes et québécoises sont reconnues par l'ONU. L'occupation et la prise de contrôle coloniale des puissances européennes sur ces territoires ont été rendues possibles, en termes de justification légale internationale, par l'idée de *Terra nullius*, concept tiré d'une déclaration

papale affirmant que les territoires Nord-Américains sont vides et n'appartiennent à personne. Plus largement, la *Doctrine de la Découverte*, qui s'appuie sur le concept de *terra nullius*, a fourni la justification du contrôle de ces territoires par les États coloniaux. Dans ce paradigme, les Occidentaux «découvrant» des territoires inconnus des autres Empires européens pouvaient en revendiquer la propriété légitime et ainsi y asseoir leur souveraineté sans tenir compte des populations autochtones (Miller et al., 2010 ; Fitzmaurice, 2007). Comme l'explique Arthur Manuel dans *Décoloniser le Canada* : « Si chaque peuple autochtone du Canada et du reste des Amériques a sa propre histoire, ils ont tous en commun d'avoir été dépossédés de leur territoire » (Manuel et Derrickson, 2018, page 21).

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la légitimité constitutionnelle des États québécois et canadien repose encore sur cette dépossession historique. Or, s'il est communément admis de prendre pour vérité la légitimité étatique internationalement reconnue, il n'en demeure pas moins que ce choix relève du politique. En effet, la légitimité de la souveraineté étatique du Canada et du Québec est dénoncée par son caractère colonial et contestée par d'autres formes de souverainetés autochtones qui revendiquent tout autant leur légitimité sur les territoires et se valident entre elles comme le font les États (Tuck et Yang, 2012 ; Miller et al., 2010 ; Simpson, 2014 ; Barker, 2005 ; Grande, 2004). Le fait de nommer et s'approprier un territoire relève par ailleurs ici d'un pouvoir d'énonciation appuyé militairement par l'État. Utiliser sans le souligner le point de vue étatique relève ainsi d'une prise de parti, qu'elle soit consciente ou non.

Le deuxième problème, de caractère historique cette fois-ci, que pose le fait de choisir un territoire contemporain est celui de sa continuité à travers le temps. En effet, si nous avons pris

comme décision d'étudier des événements ponctuels qui traversent les dispositifs modernes/coloniaux sur plusieurs siècles, le Québec comme entité étatique est historiquement plus jeune. La *Province de Québec* n'est en effet que le produit de la Conquête anglaise de 1763. Suivant le narratif du roman national québécois, on peut en faire une généalogie plus large et remonter jusqu'à la croix plantée par Cartier en 1534, fondatrice de la Nouvelle-France. Mais il n'en demeure pas moins qu'en plus de changer de nom, la taille et la forme du territoire ont énormément évolué avec le temps — à des moments beaucoup plus vastes qu'elles ne le sont aujourd'hui, à d'autres beaucoup plus réduites. L'ensemble de l'espace aujourd'hui délimité comme appartenant à l'État québécois ne peut donc pas être l'objet d'une étude historique sur la longue durée.

Il nous apparaît que l'outil méthodologique des dispositifs nous permet de dépasser ces deux problèmes posés par la délimitation du territoire étudié. En premier lieu, le concept de dispositif permet d'analyser des pratiques se déployant sur un territoire sans nécessiter d'en déclarer la souveraineté authentique. Au contraire même, il permet de poser comme postulat de base que les territoires sont capturés, produits par des dispositifs de souveraineté étatique. En second lieu, si les territoires nationaux modernes sont les résultats de dispositifs étatiques, nul besoin d'étudier les lieux ou ceux-ci ne se déploient pas effectivement. Dans cette perspective, les terrains d'étude ne sont plus les ensembles idéaux géographiquement découpés associés à des entités étatiques, mais plutôt les lieux où les dispositifs se manifestent, se matérialisent, se déploient concrètement.

Certains dispositifs peuvent d'ailleurs être antérieurs ou postérieurs aux dispositifs de souveraineté étatique. C'est, par exemple, le cas des dispositifs extractivistes donc nous ferons

plus ample présentation dans le chapitre premier. La pêche à la morue précède et succède à la Nouvelle-France comme entité internationalement reconnue. Il n'en demeure pas moins qu'elle représente l'un de ses éléments fondamentaux. Avec la notion de dispositifs, il est donc possible d'en étudier la généalogie et le développement par-delà les transformations géopolitiques et ainsi mieux comprendre les processus constitutifs de la modernité sur le long terme.

Plus précisément pour l'histoire du Québec, l'étude généalogique des dispositifs aux fondements de la modernité coloniale permet de réintégrer, dans la recherche historique, les 15^e et 16^e siècles qui avaient été mis de côté au profit d'une histoire nationale. Comme l'explique Laurier Turgeon dans son article sur la pêche *Pour redécouvrir notre 16e siècle* paru en 1986 :

Le problème réside sans doute davantage dans les difficultés du renouvellement de l'historiographie de notre 16e siècle. Jadis un domaine privilégié de la recherche historique, cette période a été délaissée petit à petit par les universitaires et le débat historique s'est déplacé vers les 18e et 19e siècles avec le développement des néo-nationalismes dans les années 1960. Dans cette perspective, les origines du pays reposaient dans la mise en place des structures socio-économiques et politiques de la nation plutôt que dans les explorations et les découvertes qui, à la lumière de cette nouvelle histoire, ne faisaient que renforcer notre dépendance historique envers l'Europe. Ainsi, le 16e siècle a été abandonné à l'érudition et aux érudits qui ne sont pas parvenus à fournir une vision globale de l'époque (Turgeon, 1986).

Ainsi, la décision d'étudier les territoires nommés aujourd'hui Québec ne correspond en aucun cas à ce qu'on connaît sous le nom de « nationalisme méthodologique », qui supposerait dans sa version « stato-centrée », la centralité de l'État par rapport aux autres institutions de la modernité ; dans sa version « groupiste » la particularité ethnique de l'objet d'étude ; ou dans sa version « territoriale », la spécificité des pratiques se déployant dans un espace clairement délimité par des frontières (Dumitru, 2014). Sans s'inscrire non plus dans un *transnationalisme méthodologique*, il convient tout de même d'étudier le Québec relativement à l'histoire mondiale

qu'ouvre la modernité coloniale et, logiquement, aux dispositifs qui, au fil des siècles, le constituent.

1.5.2 Extractivisme, constitution politique et militaire, disciplinarisation

Dans son livre *Les conséquences de la modernité*, le sociologue anglais Anthony Giddens présente les différentes dimensions institutionnelles de la modernité : « capitalisme (accumulation de capital dans le contexte du travail concurrentiel et des marchés de produit)/Surveillance (contrôle de l'information et surveillance sociale)/puissance militaire (contrôle des moyens de la violence dans le contexte de l'industrialisation de la guerre), industrialisme (transformation de la nature : développement de l'environnement créé) (Giddens, 1994, page 65). Si le récit de la modernité que fait Giddens demeure pour nous eurocentré et nous éloigne des perspectives du *tournant décolonial*, cette analyse des dimensions institutionnelles nous semble néanmoins pertinente.

À force de recherches, nous avons conclu de nous limiter à étudier plus spécifiquement trois ensembles de dispositifs qui synthétisent les différentes dimensions institutionnelles de la modernité qu'Anthony Giddens présente. Ainsi, nous avons fait le choix d'analyser les pratiques de pêche et de traite des fourrures en observant des dynamiques clés de ce secteur au 16^e et 18^e siècle que nous regroupons sous le concept d'extractivisme ; la constitution politique et militaires et les réactions qu'elles provoquèrent au 18^e et 19^e siècle que nous examinons dans la dynamique entre machine de guerre et appareil de capture ; et, finalement, l'industrialisation ainsi que les formes de contestations et de refus de la discipline dans la deuxième moitié du 19^e siècle

et au début du 20^e. Évidemment, notre étude consiste en une présentation sommaire des dispositifs par l'identification de moments clés qui expriment leurs logiques, leur fonctionnements, ainsi que les différentes tensions qu'ils ont générées. Nous assumons le caractère partiel de cette analyse.

Au niveau théorique, les concepts mobilisés dans chaque chapitre reposent sur différents auteurs qui nous permettent de cerner avec plus de clarté chaque dispositif. Pour le deuxième chapitre, c'est le concept d'extractivisme que nous utiliserons à partir des écrits de Anna Bednick (2019), Frederic Neyrat (Neyrat, 2016a ; Neyrat, 2016b), Pablo Acosta (2013), ainsi que du collectif ALDHEA (Abraham, Murray et al., 2015). Pour le troisième chapitre, nous mobilisons les concepts de machine de guerre et d'appareil de capture à partir des écrits de Pierre Clastres (Clastres, [1974], 1995; [1977] 2013), Deleuze et Guattari ([1980], 2013), ainsi que de Viveiros de Castro (2019). Finalement, pour le dernier chapitre, le concept de disciplinarisation est basé sur des écrits de Michel Foucault (1993, 1976, 1994, 1997, 2004, 2013), de certains commentaires de Deleuze à son sujet (1986), ainsi que sur le travail de Silvia Federici (2014), Ellen Meskins Wood (2009) et Jean-Marie Fecteau (1989, 2004).

Chaque dispositif moderne/colonial est aussi pensé à partir des formes de profanation qui le traversent. Étudier ces lignes de fuite représente bien sûr un défi de taille. En effet, les différents gestes de profanation — et les devenirs qu'ils ouvrent — consistent à se soustraire au contrôle des dispositifs et donc au regard du pouvoir. Faire l'histoire des lignes de fuite, c'est tenter de raconter les gestes qui visent précisément à se rendre opaques, invisibles. Décrire les trajectoires qui, par définition, refusent d'apparaître sur les cartes de l'histoire dominante. Car comme le fait

remarquer Philippe Mengue, « le Devenir n'est pas l'histoire, mais ce qui s'arrache à l'histoire » (2010, page 57). Le défi est donc certain, mais les différentes sources que nous avons utilisées sont parsemées de mentions claires ou implicites de ces devenirs. Si leur trajectoire complète ou leur aboutissement demeurent souvent inconnus, il est cependant plus fréquent de pouvoir en identifier la genèse. L'étude de ces dispositifs et leur profanation repose donc sur une panoplie de sources empiriques : ouvrages spécifiques d'historien.es, synthèses historiques ainsi que divers documents d'archives (correspondances, récits de voyage, mémoires, lois et règlements, déclarations de procès, procès-verbaux d'assemblée générale, etc.).

C'est donc ainsi que se présente notre contribution à l'étude de la modernité. En replaçant le Québec dans cette histoire mondiale de la modernité coloniale que propose le *tournant décolonial*, notre objectif est de permettre une compréhension plus profonde du monde dans lequel nous vivons. Cela n'est possible, à notre avis, qu'à travers l'analyse détaillée de certains dispositifs mis en place et de leur profanation.

CHAPITRE 2. UN OCÉAN DE PROMESSES

*Puis un coup dur pour la région
Que de la brume à l'horizon
On aurait dit qu'il y avait moins de poissons
Partout on niait l'évidence
Mais la rumeur courait dans l'anse
Que l'on aurait surestimé l'abondance*
« Histoire de pêche », Les Cowboy Fringants

Traditionnellement, en ce qui a trait à la genèse du Canada et du Québec, l'attention des historiens et historiennes se focalise sur les grands explorateurs (Turgeon, 1986). Dans une société dont les fondements constitutionnels reposent sur le mythe de la Découverte (Dussel, 1992), il est compréhensible que l'accent soit mis sur cet aspect dans les récits dominants. Or, avant la célèbre date de 1534, marquant, dans le roman national canadien, la « Découverte » du Canada par Jacques Cartier, les côtes maritimes du continent étaient, depuis la fin du 15^e siècle, déjà connues de pêcheurs européens. Dickinson et Young affirment ainsi, dans leur *Brève histoire socio-économique du Québec*, que :

Cette exploitation de la pêche à Terre-Neuve marqua le commencement de l'intégration de l'Amérique du Nord au système économique de l'Europe, le capitalisme commercial (Dickinson et Young, 1992).

C'est à partir de ce moment, plutôt que celui de la « Découverte », que nous entendons faire débiter notre histoire de la modernité coloniale québécoise. Pour ce faire, nous étudierons dans le présent chapitre deux domaines économiques, soit la pêche et la traite des fourrures. Nous considérons ces industries comme étant parmi les premiers dispositifs extractivistes développés

sur les territoires qu'on nomme aujourd'hui l'Amérique du Nord et étudierons les tensions que leur développement a générées. C'est par ailleurs plus précisément avec les formes de désertion liées à la traite des fourrures que nous trouverons nos premières profanations des dispositifs modernes/coloniaux et les devenirs-habitants qui leur sont liés. Mais, avant toute chose et afin de clarifier nos outils conceptuels, il convient de préciser ici ce que nous entendons par *extractivisme*.

2.1 Extraire toujours plus

Développé en Amérique du Sud et mobilisé dans plusieurs textes sur l'extraction et la production de « richesses naturelles » depuis les années 1990, le terme d'extractivisme a souvent pu être utilisé sans définition circonscrivant précisément le phénomène. De la manière la plus simple et concise, l'extractivisme sera délimité comme « l'exploitation industrielle de la nature » (Bednik, 2019, page 11). Le collectif ALDHEA (Alternatives au Développement Extractiviste et Anthropocentré) donne de son côté une définition plus large :

L'ensemble des pratiques prédatrices rendues possibles par un rapport utilitaire au monde, aujourd'hui dominant, dans lequel la nature (y compris nous-mêmes) n'est qu'une « ressource » mise au service de la satisfaction des besoins créés pour vendre, de l'enrichissement matériel, d'une volonté de maîtrise et de puissance – industrielle, scientifique, militaire (Abraham et Al., 2015, page 256).

Cette dernière définition présente l'avantage de mobiliser plusieurs éléments propres à l'extractivisme : prédation, logique d'enrichissement, volonté de domination, etc. Or, il apparaît aujourd'hui que le concept même de « nature » ne puisse plus être évoqué de manière aussi légère en sciences sociales. Depuis une vingtaine d'années, cette problématique a en effet été largement théorisée par les anthropologues et philosophes qu'on regroupe sous le parapluie du

tournant ontologique (Holbraad et Pedersen, 2017) dont font partie tous les Bruno Latour (2012, 2013), Philippe Descola (2015, 2017), Donna Haraway (2013, 2016), Eduardo Viveiros de Castro (2014, 2009) et bien d'autres encore. Selon ces penseur.es, l'opposition entre humain et nature est constitutive de l'ontologie moderne, de la manière de penser et d'être au monde de l'Occident. Ce point de vue, qui consiste à arracher l'humanité (culture) à l'ensemble des autres êtres (nature), est loin d'être universel. À travers l'histoire et encore aujourd'hui un peu partout sur la terre, on retrouve d'ailleurs de nombreuses autres ontologies dans lesquelles les humains, les autres animaux, les végétaux, les minéraux, mais aussi les esprits, les forces, les énergies sont classées autrement.

En ce qui a trait à notre recherche, il nous faut convenir que, trop souvent, les récits du capitalisme et de la colonisation ont été faits en des termes soit économiques, soit écologiques, reproduisant ainsi une division nature/culture. Comme le mentionne Paul Guilibert dans son article « Décoloniser la nature » : « l'intégration des zones non capitalistes à l'économie-monde capitaliste passe par la domestication violente des écologies locales. » (Guilibert, 2014). La séparation entre ces différents aspects de la colonialité représente à la fois un « obstacle épistémologique » et un « opérateur idéologique de la domination européenne » (Guilibert, 2014). Préférant éviter l'utilisation du terme de « nature », mais voulant souligner conceptuellement le geste propre à la modernité de séparation des humains du reste des autres êtres, nous mobiliserons donc, dans les pages qui suivent, le terme d'extractivisme comme l'ensemble des dispositifs modernes/coloniaux de production et d'extraction intensive et à large échelle de végétaux, d'animaux, de minéraux et d'hydrocarbures dans le but de les commercialiser sur les marchés nationaux et internationaux.

Dans son livre intitulé *Extractivisme*, Anna Bednik fait d'ailleurs remonter les origines de ce phénomène à la colonisation de l'Amérique du Sud, au 15^e siècle. Elle soutient que depuis ce moment, ces territoires n'ont cessé de « pourvoir le monde en matières premières, produits alimentaires de base et énergie » (Bednik, 2019). L'histoire de la colonisation et donc, de la prise de contrôle des territoires et de la domination des populations qui les habitent, est à ce titre indissociable de l'appropriation et la destruction massive des autres éléments, vivants ou non-vivant, qui constituent ces territoires. Ce processus, loin d'être limité à une « accumulation primitive » qui se concentrerait à la genèse de la modernité/coloniale, est, au contraire, continu (Coulthard, 2018). C'est pour nous en son sein même que se déploie l'extractivisme.

Alberto Acosta allègue pour sa part que la « bénédiction » que représentent pour les Européens la beauté et l'abondance en ressources de toutes sortes sur ce continent doit aussi être comprise comme une « malédiction » puisque les puissances étatiques mondiales sont prêtes à tout pour se les accaparer. Selon lui, ce qu'on nomme aujourd'hui extractivisme ou néo-extractivisme représente les deux faces de cette même malédiction. La conquête violente des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie est en effet au fondement même de la structure de l'économie mondiale capitaliste et est indissociable de cette modalité d'accumulation par extraction se poursuivant depuis 500 ans, soit depuis les débuts de la colonisation. Dans la perspective d'Acosta, l'Amérique du Sud est à la périphérie du monde moderne et l'extraction massive de ses ressources rend possible le développement économique du centre (Acosta, 2013).

Cependant, si le caractère massif et continu de l'exploitation des ressources sud-américaines depuis cinq siècles est bien connu — notamment depuis le plébiscité *Les veines ouvertes de l'Amérique latine* —, cet effort de recherche et d'organisation des données historiques doit encore être réalisé pour les territoires qu'on nomme aujourd'hui Québec. Suivant les perspectives développées par le collectif ALDHEA, on pourrait étudier sous cette étiquette :

L'extraction d'hydrocarbures et de minerais, bien sûr, mais également par analogie avec ces « industries » communément qualifiées d'« extractives », tout prélèvement qui prend sans rendre, à un rythme et selon des volumes tels que même lesdites « ressources renouvelables » menacent de ne plus l'être : l'agro-industrie et les monocultures forestières qui dépouillent les sols de leurs nutriments, les exposent à l'érosion et les détruisent ; les pêches intensives qui vident les océans ; l'aquaculture qui consomme les mangroves, les grands barrages hydro-électriques qui, pour « extraire » de l'énergie privent d'eau ou par contraste inondent les terres fertiles et anéantissent la biodiversité (Abraham & Al., 2015, page 255).

Cette logique extractiviste est bien celle qui donna naissance à l'implantation européenne dans les Amériques dont ceux apparentés à ce qu'on nomme aujourd'hui le Québec. Sans pouvoir prétendre étudier tous les éléments mentionnés par le collectif ALDHEA dans le cadre de notre recherche, les pages qui suivent s'attardent plus spécifiquement à deux d'entre eux : la pêche à la morue et la traite des fourrures. Ceux-ci sont, à notre avis, particulièrement représentatifs de la genèse de l'extractivisme au Québec.

2.2 Richesses des eaux

Tout comme l'affirment les auteurs du *tournant décolonial*, l'histoire de la modernité coloniale commence, à notre avis, pour le nord-est de l'Amérique, à la fin du 15^e siècle. C'est la pêche à la morue qui en constitue ici le premier dispositif. Encore marginale à cette époque, cette industrie prend rapidement de l'ampleur. Victime de la « malédiction de l'abondance » dont Alberto

Acosta fait état, les eaux du continent seront abondamment pillées. Sans égard pour les cycles de reproduction des populations aquatiques, ni pour l'équilibre millénaire des écosystèmes ou la survie des communautés autochtones qui leur est liée, les États impériaux européens sont prêts à tout pour s'enrichir. La modernité naît donc de la rencontre entre l'opulence écologique américaine et la démesure économique européenne. Si les pêches sont souvent ignorées dans les différentes historiographies, elles constituent néanmoins au niveau quantitatif une donnée qui est loin d'être minime. En effet, à la fin du 16^e siècle, la morue est la ressource la plus importante, en termes de tonnes de marchandises, dans le commerce transatlantique européen et dépasse largement l'or et l'argent extraits de l'Amérique du Sud. Le golfe du Saint-Laurent représentait alors un pôle de circulation économique reposant sur l'exploitation de territoires comparables à celui du golfe du Mexique (Turgeon, 1986).

La première notification d'une cargaison de morues venue de Terre-Neuve en Angleterre se fait en 1502. Le Portugal impose pour sa part dès 1506 des taxes sur la morue américaine (Trigger, 1992). En 1580, ce sont plus de 400 navires, avec à leur bord 10 000 marins et pêcheurs européens, qui sillonnent les côtes terre-neuviennes. Outre la morue, qui demeure l'attrait principal, est aussi pratiquée la pêche des mammifères marins comme le morse, le phoque et, le plus important, la baleine. Ce type de pêche nécessite cependant des bases terrestres plus complexes, ce qui eut pour effet d'intensifier les relations entre les populations autochtones et celles issues de l'Europe. À la fin du 16^e et jusqu'à la première moitié du 18^e siècle, une rivalité se dessine dès lors entre les empires français et anglais à travers la pêche. Contrairement aux Français, qui salent leurs poissons à bord, ce qui leur permet de vendre plus rapidement leurs prises, les Anglais étendent et salent leurs poissons sur la terre ferme, impliquant donc la

construction de campements semi-permanents. Les Français emprunteront par la suite cette méthode, intensifiant les rivalités sur le terrain. Progressivement, ces campements se transformeront en chaîne de villages côtiers appuyant matériellement et symboliquement les revendications territoriales coloniales (Gough, 2013). Si cette rivalité prend fin avec la victoire anglaise contre la Nouvelle-France en 1759, il est intéressant de noter que c'est la volonté commerciale qui structure et module en premier lieu l'implantation européenne dans cette partie du « Nouveau Monde » et ses relations avec les communautés autochtones.

La pêche à la morue se différencie en revanche de plusieurs autres activités de l'époque et joue un rôle particulier dans la constitution du système-monde moderne. Un certain nombre de marchands résidant principalement en Europe réussissent à constituer autour de cette ressource un large réseau commercial international. Possédant des magasins en Amérique et déterminant les prix, ils arrivent à piloter de loin le commerce et à acheminer l'essentiel des profits vers les centres économiques d'Europe et d'Amérique, n'en laissant que fort peu pour les pêcheurs et leur famille (Brown, 1990). L'impressionnante extraction de poisson impose alors une optimisation de la production par une division stricte du travail. Pour rendre possible l'opération, on coordonne sur place quelques dizaines d'employés qui se séparent les étapes du processus — de la pêche à l'entreposage en passant par le découpage et le séchage — dans un véritable travail à la chaîne. Cette augmentation de la capacité de pêche, combinée à la rationalisation de la production, impose des investissements en capitaux de plus en plus élevés pour payer les bateaux, mais aussi la main-d'œuvre, leurs outils et leurs vivres. Laurier Turgeon, dans son livre *Une histoire de la Nouvelle-France* (2019), s'étonne lui-même de présenter ces différents éléments, soutenant « [Qu'il] est surprenant de constater ces formes manifestes du capitalisme

moderne aussi tôt et pour une région éloignée de l'Europe, généralement considérée comme le berceau du capitalisme proto-industriel. » (Turgeon 2019, page 50). Il est pour nous au contraire évident que la pêche à la morue témoigne du caractère colonial de la modernité et, plus précisément, du fait que le système-monde capitaliste sur lequel elle repose se développe en premier lieu par l'extraction massive de ressources que rend possible l'abondance américaine.

Avec son ouvrage, Laurier Turgeon s'inscrit dans une certaine sensibilité contemporaine de la recherche visant, entre autres choses, à redonner un pouvoir d'agir aux autochtones dans les processus historiques. Quoique bien intentionné, ce procédé aboutit cependant trop souvent à adoucir les traits de la colonisation. En voulant rendre agent actif de l'histoire les communautés colonisées, on efface ainsi le processus de dépossession propre à la modernité coloniale. Par exemple, Turgeon met en effet à plusieurs reprises l'accent sur l'importance de la « consommation symbolique du territoire » dans l'histoire de la pêche à la morue. Selon lui, « de la même manière que la carte permet de visualiser le territoire à conquérir et le récit de voyage de la décrire, l'aliment donne la possibilité de le consommer. » (Turgeon 2019, page 61). Il précise que, dans l'édification de l'économie politique coloniale française, la consommation de produits alimentaires liait ensemble appropriation symbolique et effective des territoires. Les « terres neuves » servent à l'époque comme élément publicitaire permettant de constituer un marché national français, une identité nationale organisée, entre autres, autour de la consommation de nourriture.

Malgré son récit pacificateur, sa qualité d'historien le force tout de même à reconnaître les résistances quotidiennes de nombreux groupes autochtones face à cette pêche intensive :

harcèlement, hostilité, bateau criblé de flèches, éloge de massacres, etc. Mais, au-delà de la violence et des résistances que masque mal ce genre de narratifs, ces auteurs passent surtout à côté du fait central que représente la logique extractiviste. Contrairement à ce que propose Laurier Turgeon, il n'est pas simplement question de consommer les territoires, mais bien de les dévorer : d'en exploiter et d'en déposséder sans mesure toutes les formes de vie qui s'y trouvent, humaines ou non. Il y a tout lieu de reprendre ici les mots de Frédéric Neryrat (2016) afin de désigner la colonisation comme déploiement d'un monde « cosmophage », d'un monde qui dévore les autres. Cette expression de Neryrat caractérise à notre avis de manière plus adéquate la pulsion destructrice centrale à la modernité coloniale que nous nommons extractivisme et dont la pêche à la morue est l'une des manifestations premières.

2.2.1 Premières expériences de sorcellerie capitaliste

Le cas le plus connu de la pêche à la morue dans l'histoire de ces territoires que nous connaissons aujourd'hui comme le Québec est sans doute celui de la compagnie Robin, une entreprise privée dont le nom provient d'entrepreneurs originaires d'Europe, les trois frères Robin, qui s'installent dans les Amériques à partir de 1766. C'est l'un d'entre eux, Charles Robin, qui prend les commandes et fonde la *Charles Robin and Co.* Puisque soutenue par le pouvoir colonial, l'entreprise arrive rapidement à faire tomber les concurrents et à s'assurer du monopole de la pêche dans la Baie-des-Chaleurs. En quelques années, les pêcheurs n'ont d'autres choix que de travailler pour la compagnie, et ce, dans des conditions pitoyables. René Lévesque, alors jeune journaliste issu de la Baie-des-Chaleurs, décrivait ainsi la situation en 1947 :

Les Robin étaient actifs et sans scrupules. Ils inventèrent un avantageux système de troc et une comptabilité encore plus avantageuse ; et, jusqu'à ces dernières années, ils parvinrent ainsi à garder sous leur coupe, dans un véritable servage, des générations entières de pêcheurs, hommes simples pour qui les chiffres étaient une magie noire d'où ne sortaient jamais rien que des dettes (René Lévesque, 1947).

La compagnie Robin inventa en effet le « système-Robin », un modèle d'exploitation et d'endettement des pêcheurs qui fera sa fortune. Combinant une obligation de travailler pour la compagnie à un système de crédit pour les besoins de la vie courante, les pêcheurs se trouvent en effet enfermés dans un cercle vicieux. À travers le magasin général, possédé par l'entreprise, les pêcheurs développent au fil de la saison une « marge de crédit » leur donnant accès aux denrées alimentaires de base. De leur côté, les pêcheurs ne connaissent qu'à la fin de la saison les prix de la morue fixés par le marchand qui a, pour sa part, noté au fil de l'année l'ensemble des échanges. Pour les pêcheurs ne maîtrisant pas les chiffres, chaque saison se clôture magiquement par un solde négatif. Endettés par le crédit, les pêcheurs terminent donc la saison sans un sou, ne pouvant échanger leur morue que contre les dettes déjà accumulées. Pris au piège, les pêcheurs ne peuvent alors que prier la compagnie Robin de repousser le remboursement du crédit et promettre d'accroître les pêches l'année suivante (Keable, 1996 ; Mimeault, 1997 ; Dupuis, 2020).

Le projet extractiviste de pêche à la morue fonctionne ainsi de pair avec un cycle d'endettement infini des travailleurs. Si les pêcheurs tentent de s'en soustraire, c'est le pouvoir étatique qui rapplique alors, comme l'explique l'abbé J.B.A. Ferland en 1836 : « Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes devant les tribunaux » (cité dans Keable 1996, page 42). Autorisés par le Droit, les propriétaires pouvaient alors saisir les biens des endettés, même leur maison et leur terrain. Pendant plus de deux siècles,

la compagnie arrive ainsi à maintenir son emprise sur la région et à poursuivre avec ardeur son dessein extractiviste. Le système-Robin inspira même d'autres marchands de la région qui imitèrent ce modèle d'exploitation (Keable, 1996 ; Mimeault, 1997 ; Dupuis, 2020).

L'exemple de la compagnie Robin est sans doute le plus connu, mais il reflète tout de même bien le genre de dynamiques qui se mettent en place à travers le développement de l'extractivisme. Partout se multiplient à travers les siècles les pratiques prédatrices d'exploitation et d'extraction pour maximiser les profits et favoriser la croissance des entreprises européennes. Si la pêche présente rapidement les aspects d'une industrie moderne, les transformations disciplinaires qui surviendront au 19^e siècle seront encore plus profondes. Comme nous le verrons au chapitre 4, l'intégration de mécanisme disciplinaire au sein du dispositif extractiviste de la pêche fera des remous. La compagnie Robin n'en sera d'ailleurs pas épargnée. Entre temps, ce sont d'autres possibles qu'aurait pu connaître l'univers de la pêche et qui auraient pu la détourner de ses objectifs extractivistes.

2.2.2 Les possibles de l'extractivisme

Comme nous l'avons présenté, l'industrie de la pêche qui se forme alors à travers la colonisation des Amériques reposait sur une logique extractiviste destructrice. Sa pratique nécessitait en effet une exploitation toujours plus grande et sans limites qui mena à une diminution drastique des populations aquatiques au fil des années. En effet, avant la pratique excessive des entreprises européennes, il était possible de pêcher sans problème dans le nord-est des Amériques des loups-marins (Langlois, 2000), des marsouins (Lachance et Lessard, 1996), des anguilles (Douville, 2017), des saumons (Massicotte, 2009), etc. Les premiers colons ont d'ailleurs pour beaucoup

imité, copié ou appris des pratiques de communautés autochtones qui faisaient usage des eaux pour assurer leur subsistance. Si les premiers Européen.es s'étaient contentés d'utiliser les techniques apprises par les communautés autochtones pour assurer leur propre reproduction — pour habiter les territoires et non pas en prendre possession — il n'aurait été question que d'une forme de migration de population comme ces territoires avaient pu en héberger depuis des milliers d'années. Mais ces techniques de pêche ont été plutôt mises au service de l'expansion des marchés européens et ont été utilisées dans l'engrenage économique des régimes coloniaux dépossédant les populations autochtones. C'est là un des éléments clés du colonialisme et qui exprime pour nous la distinction entre l'avenir impérial et les devenirs-habitants.

La pêche aurait pu prendre un autre tournant. Dans la région de Rivière-Ouelle, entre 1700 et 1730, des tensions se créent autour de la pêche au marsouin. Alors que quelques entrepreneurs désirent obtenir le monopole pour stimuler leurs entreprises, des groupes habitant la région s'opposent à leur démarche afin de maintenir leur droit de pêche. Les tensions demeurent vives pendant des années et la justice se doit d'intervenir à plusieurs reprises. C'est d'ailleurs à ce moment qu'on note peut-être le premier acte de désobéissance civile collectif répertorié en Nouvelle-France. En conflit, des villageois allument en effet des feux la nuit pour éloigner les marsouins et nuire à la pêche des entrepreneurs (Laberge, 1984). Bien que nous n'ayons que peu d'information à ce sujet, c'est sans doute dans ce contexte que se crée la « Société des habitants » en 1722, une des premières coopératives qui collectivise la pêche au marsouin (Deschênes, 1976). La généralisation de ce genre de rapport à la propriété des moyens de (re) production aurait pu ouvrir une autre voie pour l'établissement d'Européens dans les Amériques. Mais les colons en Nouvelle-France ne pouvaient librement quitter les logiques du monde colonial et

s'embarquer dans un devenir-habitant qui consisterait à faire usage des eaux pour leur propre vie en collaboration avec les autres communautés humaines. En effet, cette voie alternative à l'extractivisme leur était bloquée en vertu de certaines ordonnances royales, qui leur imposaient de remettre une partie de leurs prises, ou de payer un loyer pour utiliser les grèves et les prairies des seigneurs (Mimeault, 2017). Pour ces villageois, sortir du rouleau compresseur de la modernité coloniale exigeait donc d'en profaner les codes, les lois et les logiques.

De la même manière, la trajectoire des pêcheries aurait pu être tout autre si, à l'instar des mutins de *l'Espérance* (Landry, 2008), ou de ceux de *La Sainte-Anne* (Giguère, 2002), les pêcheurs qui travaillaient sur les mers s'étaient rebellés contre cette organisation dépossédante et avaient pris les commandes des bateaux extractivistes pour les mettre au service de leur propre vie, plutôt qu'au profit de la puissance coloniale européenne. Le destin de la pêche européenne au nord-est de l'Amérique a cependant pris le sentier extractiviste, cumulant épuisement des stocks, dépossession territoriale et exploitation de la force de travail.

Une autre sorte de rébellion se tramait par contre dans les eaux nord-américaines. En effet, le développement de cette économie maritime produit à l'époque aussi son sombre double, celui de la piraterie. Si on associe bien souvent les pirates aux mondes tropicaux des Caraïbes, la Nouvelle-France a elle aussi son histoire de piraterie. Dès le 16^e siècle, à Terre-Neuve, mais aussi sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, des pirates attaquent des embarcations et font main basse sur leur matériel et leur richesse (Back, 2007). Loin des clichés de barbares auxquels on les associe souvent, les pirates représentent en fait bien souvent un exemple de développement démocratique. Leur fonctionnement, en effet, est beaucoup plus fluide et horizontal qu'on ne le

pense et repose sur plusieurs dynamiques de démocratie directe (Lamborn Wilson, 1989 ; Rediker, 2017). L'intérêt qu'on pourrait porter à la piraterie par ses pratiques démocratiques ne peut cependant masquer la violence dépossédante de ses actes. Comme le fait justement remarquer Jean-Paul Curnier, c'est peut-être même ce qui relie réellement la piraterie aux États américains naissants : la démocratie, c'est le partage du butin entre les vainqueurs. C'est pour cette raison que l'Amérique, comme terre volée, fut le berceau parfait pour ce système (Curnier, 2017). « La communauté démocratique n'a jamais cessé d'être communauté dans le pillage et le meurtre », renchérit d'ailleurs à ce propos Julien Coupat (2020). Voilà un phénomène qui pourrait s'apparenter à une forme de devenir-habitant mais qui, en réalité, se montre incapable de profaner le sens de la modernité coloniale.

D'un côté comme de l'autre, l'histoire de la pêche montre clairement que la modernité coloniale se déploie à travers les territoires nord-américains en dévorant tous les animaux, végétaux, minéraux qu'elle arrive à transformer en ressources. C'est ce processus qu'on nomme extractivisme et qui est, à notre avis, à la racine du projet moderne/colonial européen. Si la pêche à la morue en constitue le premier élément, s'y ajoute rapidement la traite des fourrures. Nous nous pencherons plus en détail dans les pages qui suivent sur ce second phénomène. Bien que son étude nous permette de comprendre plus en profondeur la manière dont fonctionne l'extractivisme, son intérêt découle aussi du fait que c'est là que se trouve notre premier exemple d'un devenir-habitant.

2.3 Traites des fourrures et monde commun

« Rien n'est de plus beau ny de mieux conceu que tous les reglemens de ce pays, mais je vous assure que rien n'est de si mal observé »
– Denonville, 1685

Des 400 millions de castors qu'on retrouvait en Amérique du Nord au début de la colonisation, il n'en restera plus que 100 000 au début du 20^e siècle (Worral, 2018). Cet écocide de masse est le résultat de cette vaste entreprise extractiviste débutant au 16^e siècle et qui viendra bouleverser les écosystèmes américains et les modes d'organisation traditionnelle autochtones. Mais, on le verra, l'Empire ne trouvera pas que de bons sujets pour le servir.

Connues dans le vieux continent depuis la fin du 15^e siècle, les fourrures américaines ne furent massivement vendues dans les ports français qu'à partir des années 1560-1570 et, là encore, qu'en tant que complément à la pêche à la morue. Dans les décennies suivantes, ce commerce se structure de plus en plus. L'essor du commerce des fourrures se fait par contre un siècle plus tard, à partir des années 1650. Reposant tout d'abord sur la chasse des communautés autochtones venant vendre leur récolte de peaux, le commerce s'élargit à un plus grand nombre puisque les colons se joignent progressivement au mouvement. Suivant l'augmentation populationnelle de la colonie, les expéditions se multiplient en effet et la traite se « démocratise » (Havard, 2021). L'expansion du commerce des fourrures vient alors placer comme un étalon partout reconnu la peau de castor, rendant le commerce de plus en plus central à la vie de tous et toutes dans les territoires colonisés et dévalorisant les autres modes de partage et d'échange. Ce sont, dorénavant, les transformations sur les marchés européens qui dicteront la valeur des référents d'échanges. Tout ce développement économique entraîne alors un phénomène de sur-chasse

auquel participent les colons, vidant progressivement les forêts. L'épuisement des ressources pour le commerce accentua donc la pression sur les modes de vie traditionnels, menant à la disparition progressive de certaines pratiques et attisant les pratiques belliqueuses entre communautés (Delâge et Warren, 2017).

S'insérant tout d'abord dans un complexe réseau d'échanges traditionnels entre communautés autochtones, l'implication européenne dans la traite des fourrures vient en effet progressivement changer la donne. Par exemple, alors qu'une légère division du travail existait entre les communautés — principalement relative aux différences géographiques entre territoires et climats —, plusieurs peuples vont progressivement transformer leurs activités de subsistance et s'orienter vers le commerce. On peut penser, entre autres, aux Mi'kmaq ou aux Innus, pêcheurs, cueilleurs et chasseurs, se réorientant vers la chasse aux castors et remplaçant donc leur alimentation traditionnelle par différentes marchandises échangées aux Européens. Graduellement, des rapports de domination s'installeront par ailleurs entre les communautés et à l'intérieur d'elles. Celles qui commercent avec les Européens obtiennent en effet les premiers des armes de métal. Les chefs augmentent dès lors leur puissance à l'égard des autres communautés n'y ayant pas accès, mais aussi au sein même de leur propre groupe. Les dynamiques de don contre don sont bientôt remplacées par des logiques marchandes. L'intégration dans le marché mondial transforme donc les dynamiques autochtones, avantageant certains, nuisant à d'autres, mais ayant pour effet central d'orienter tout le monde vers le commerce (Delâge et Warren, 2017 ; Delâge, 1985 ; Trigger, 1992). De plus, l'échange de certaines marchandises, notamment l'alcool, produit des effets encore plus profonds. Denis Delâge dans *Le pays renversé* explique justement que :

Tout se passe comme si au fur et à mesure que la dépendance des Amérindiens s'accroît à l'égard des Européens, et que progresse la désintégration de leur société, l'alcool sert de palliatif au désœuvrement, de fuite (Delâge, 1985, page 150).

En moins de deux siècles, les dispositifs extractivistes européens ont donc des impacts profonds, accentuant les guerres, vidant les forêts, brisant les cultures traditionnelles et modifiant durablement la quotidienneté des différentes communautés du vivant.

2.3.1 « Sauvages » et « civilisés » ?

À cette entreprise extractiviste d'exploitation du territoire aux conséquences multidimensionnelles, se jumelle aussi une tentative assimilationniste de francisation et d'évangélisation des communautés autochtones (Trigger, 1992). Que l'on pense aux Missions des Récollets qui s'installent en territoire autochtone dès 1613, à celles des Jésuites, ou au programme de francisation de 1668 du ministre Colbert, la logique demeure toujours de « civiliser des sauvages ». C'est d'ailleurs dans cette même volonté « civilisatrice » que les autorités françaises eurent pendant une période l'idée de favoriser les mariages mixtes. Ces politiques ont toutefois l'effet inverse, si bien qu'en 1706, le gouverneur général, Philippe de Rigaud déclare que :

L'esperience que l'on a en ce pays que tous les François qui ont Epousé des Sauvages sont devenus libertins feneans et d'une independance insuportable, et que les enfants qu'ils ont eu ont esté d'une feneantise aussy grande que les sauvages mesmes, doit empescher qu'on ne permette ces sortes de mariages. (Jaenen, 1985, page 63).

C'est bien ce phénomène qui nous intéresse ici. Celui du passage, par un grand nombre de personnes, du monde « civilisé » vers l'univers des « sauvages ». On dénombre en effet plusieurs

témoignages, recensés par Gilles Havard. Le père Gabriel Sagard notait ainsi que : « Les François, mesmes mieux instruits & eslevez dans l'Escole de la Foy, deviennent Sauvages pour si peu qu'ils vivent avec les Sauvages ». De même, Marie de l'Incarnation écrivait à son fils en 1668 : « On fait plus facilement un Sauvage avec un François qu'un François avec un Sauvage ». Autrement, près du fort Crèvecoeur, en 1680, un déserteur avait laissé une inscription en guise d'adieu : « Nous sommes tous des sauvages » (Havard, 2003).

Si nous revenons sur cette séquence historique et ces événements, ce n'est non pas pour faire l'éloge du métissage franco-autochtone et pour justifier en quelque sorte la présence française sur le territoire et délégitimer de ce fait les revendications territoriales des Premières Nations (Leroux, 2019). Ce n'est pas non plus pour nous inscrire dans la lignée d'historiens qui, depuis Parkman, font l'éloge des bons soins apportés aux autochtones par la colonisation française, propos synthétisés dans l'idée que « La civilisation hispanique a écrasé l'Indien ; la civilisation britannique l'a méprisé et négligé ; la civilisation française l'a adopté et a veillé sur lui » (cité dans Harvard, 2003, page 22). Loin du récit de l'union euphorique des peuples, le mariage entre peuples européens et autochtones, à travers de nombreux autres dispositifs mis en place, a plutôt servi, par le biais des corps et des âmes, à l'appropriation coloniale du territoire (Deslandres, 2014). Si ces formes de désertion nous intéressent, c'est parce qu'elles montrent bien le genre de ligne de fuite que provoque le développement de dispositifs modernes/coloniaux. Ces histoires — ces devenirs-habitants — ne permettent cependant pas de redorer l'histoire du colonialisme français. D'une part, parce qu'elles ne concernaient pas tout le monde, mais bien précisément certains. Et, d'autre part, parce que ces derniers le faisaient contre les ordres du pouvoir colonial. Comme l'explique Gilles Havard :

Ces habitants hors-la-loi sont alors menacés de punitions corporelles, de confiscations de marchandises et d'une amende de cent livres. Refus de s'attacher à un maître, refus du travail agricole, insoumission à l'égard de l'autorité royale, vagabondage, ensauvagement, vente d'eau-de-vie aux Indiens [...] : tels sont les griefs qui, d'une missive ou d'une ordonnance à l'autre, visent les volontaires. (Havard 2021, page 67)

Nous cherchons plutôt à mettre en lumière le fait que, dès les débuts de la colonisation, certains colons refusent de sombrer dans l'illusion de l'avenir impérial qui leur est promis par l'exploitation des ressources et élaborent concrètement d'autres manières d'habiter les territoires et de se lier aux formes de vie, humaine et non-humaine, qui les occupent déjà. Il nous faut pour ce faire nécessairement dépasser un mythe proprement québécois, instrumentalisé de manières différentes dans les narratifs des progressistes comme dans ceux des conservateurs : celui du coureur des bois. En effet, le terme même de « coureur des bois » est en réalité une invention des classes dirigeantes du 17^e siècle (Wien, 2005) qui, synchronisées avec la vieille Europe, ont une hantise du refus de travail des communautés paysannes. Cette figure, maintenant objet de tant de fantasmes, est développée à l'époque comme repoussoir et comme épouvantail, comme le sont celles des « vagabonds », « déserteurs » et autres indociles des sociétés modernes.

Le terme de « coureur de bois » apparaît en effet pour la première fois en 1672 sous la plume du gouverneur du Canada, Buade de Frontenac. Cette expression, à la différence des « voyageurs » — autre terme qui se développera quelques années plus tard — désigne alors les traiteurs qui ne possèdent pas de permis et qui sont donc hors-la-loi. Comme les « coureurs de bals » ou les « coureurs de nuits », ceux des bois n'ont pas bonne réputation. Considérés par les élites comme un problème social, ils sont associés alors aux mœurs légères et à une mobilité dangereuse. Un autre terme apparaîtra un siècle plus tard, soit celui des « hommes libres ». Il désigne les anciens

engagés de la traite des fourrures qui ont fait le choix de demeurer dans des communautés autochtones (Havard, 2021).

Contrairement aux récentes études sur la traite des fourrures qui préfèrent s'éloigner de ces figures pour se concentrer plutôt sur les engagés et les marchands voyageurs, analysables plus simplement par des traces notariées (Couture, 2007), nous voulons pour notre part précisément nous pencher sur les trajectoires de *décivilisation* qu'empruntent certains colons et qui effraient alors les élites coloniales et européennes. Toutes ces personnes — « hommes libres », « coureurs de bois », ou peu importe — qui, au 17^e et 18^e siècle, profanent le dispositif extractiviste de la traite des fourrures, se retirent de son emprise, désertent, et expérimentent d'autres manières de vivre. Non pas ceux qui courent les bois pour exploiter les territoires et manipuler les communautés nomades, mais bien plutôt ceux qui tentent d'y trouver d'autres manières d'être au monde.

2.3.2 Devenirs dans les Pays d'en Haut

Notre recherche nous amène donc dans l'espace géographique qu'on nomme à l'époque « Les Pays-d'en-Haut » — plus largement connu aujourd'hui grâce à deux ouvrages principaux, soit le *Middle Ground* de Richard White (White, 2014) ainsi qu'*Empire et métissage* de Gilles Havard (Havard, 2003). En Nouvelle-France, il est courant de différencier, dès la deuxième moitié du 17^e siècle, deux pays qui se distinguent par leur mode d'occupation du territoire : les Pays-d'en-Bas, qui représentent la région laurentienne où se trouvent les terres à défricher et qui est rationnellement divisée en propriétés seigneuriales et les Pays-d'en-Haut, vaste étendue de forêts reliée notamment aux Grands Lacs et au fleuve Mississippi. Ces derniers territoires, habités par

plusieurs communautés autochtones, servent alors à l'Empire comme lieu de traite pour le commerce des fourrures. C'est d'ailleurs contre cette région aux frontières floues que s'enragent à l'époque les élites administratives françaises, dénonçant l'indépendance et l'insubordination des colons. Au grand dam des dirigeants, ces vagabonds conjuguent en effet désertion territoriale à transgression sociale et culturelle. Le gouverneur Denonville y dénonce là ce qu'il voit dans ces pratiques comme la ruine de la colonie :

Le grand mal des coureurs des bois est connu à Monseigneur, mais non pas aussi grand qu'il est, il dépeuple le pays de bons hommes, le rend indocile, indisciplinable, desbauché (Charlevoix, 1703).

Dans la fuite de la colonie, se développe en effet parmi ces coureurs des bois un refus des normes sexuelles, mais aussi des hiérarchies, du travail et de la discipline. Dans le désœuvrement s'amplifie ainsi le goût pour les longues heures passées à fumer et discuter, à organiser son temps autour de la chasse et de la pêche plutôt que du travail et de l'argent. Un devenir-habitant qui s'exprime clairement contre la modernisation et la colonisation. Les élites de l'époque y voient bien évidemment paresse et libertinage. À lire leurs échanges, on comprend que ce qui leur pose problème est, entre autres, la liberté sexuelle dont témoignent les femmes de la plupart des communautés autochtones, bien loin des considérations de chasteté et de fidélité chrétiennes. Selon Gilles Havard, c'est le pilier patriarcal de la société française qui est alors profané par ces comportements. L'autorité du roi y est défiée autant sur le plan moral, que parce que les « coureurs des bois » demeurent *incapturables* par les dispositifs de justice, que ce soit par les lois, par les juges ou par les milices pour lesquelles ils n'ont aucun respect. De plus, agissant bien souvent en groupes organisés, ils en viennent à former une sorte de contre-société qui menace le pouvoir colonial de par son caractère subversif (Havard, 2003).

Ce n'est par ailleurs pas un hasard si la figure transgressive que décrivent les élites françaises, en opposition complète avec l'idéal du sujet royal, est similaire à celle du « sauvage » autochtone. D'une part, l'idée de l'individu moderne et rationnel européen se construit en opposition avec les comportements fantasmés, mais aussi réels, des communautés autochtones (Dussel, 1992). Dans l'imaginaire des élites européennes, le « sauvage » des Amériques est le « double exotique du fruste paysan de France » dont on cherche à rationaliser les comportements (Havard 2021, page 151). L'indocile canadien se fonde donc bien dans ce portrait. D'autre part, malgré les tentatives de « civilisation des indiens », les Français ayant migré en Nouvelle-France s'intègrent davantage que l'inverse. Plusieurs partent en effet vivre dans les communautés autochtones et ne reviennent plus, délaissant complètement les codes culturels français pour embrasser d'autres formes de vie. « L'indianisation » qu'on dénonce alors est en partie une réponse aux désirs de liberté brimés par l'univers culturel chrétien de l'époque, un résultat évident des contradictions et des tensions qui parcourent l'Europe et se reflètent en Amérique. Un observateur de l'époque le note bien :

Il y a donc dans leur système social quelque chose de singulièrement captivant, quelque chose de supérieur aux charmes de nos mœurs et de nos coutumes puisque des milliers d'Européens sont devenus volontairement sauvages (Mackensie, 1802).

Qu'ils soient soldats ou apprentis, domestiques ou engagés, beaucoup s'enfoncent en effet dans la désobéissance, quittent les rangs de l'ordre colonial et partent dans les bois où ils vont rejoindre des communautés avec lesquelles ils avaient tissé des liens. Dans les Pays-d'en-Haut, ces déserteurs se retrouvent dans des situations de dépendance et d'apprentissage vis-à-vis des autochtones. Ils sont en effet ignorants pour la plupart des savoirs nécessaires pour s'adapter à des conditions de vie si différentes. Il leur faut donc apprendre toutes sortes de techniques de chasse, de pêche, de soin et autres connaissances de vie en forêt. Mais le déphasage culturel s'agrandit et se transforme peu à peu en acculturation ; commençant par une alimentation et des

rythmes différents, on y apprend bien vite la langue, les remèdes, les tabous. Progressivement, on s’y habille, on y chasse et on y danse comme dans la communauté d’accueil. C’est d’ailleurs pour cette raison qu’est née dans les colonies britanniques l’expression « Indiens blancs » pour désigner ces non-sujets coloniaux (Jacquin, 1987).

Dans les rencontres entre communautés autochtones et coureurs en fuite se transgressent de nombreuses frontières que tente d’imposer le pouvoir colonial. Tout d’abord, c’est bien sûr la barrière raciale qui est brisée par les amours et amitiés qui se forment. Si le « métissage » comme dispositifs d’intégration plaît au début de la colonisation aux gouvernants, il devient très vite une horreur pour eux puisqu’ils considèrent alors que le bon sang blanc est mélangé avec un sang inférieur, impur. Mais ces rencontres amènent aussi les colons à transgresser entre eux les barrières sociales de classes qui divisent alors la société coloniale. Dans son livre *Les indiens blancs*, Philippe Jacquin explique à propos des groupes de jeunes qui se forment et qui vont à la rencontre des autochtones que : « Ces bandes ignorent la ségrégation sociale ; enfant de conseillers, de “bonne famille”, jeunes nobles, fils de marchands côtoient apprentis, engagés et domestiques » (Jacquin 1987, page 136).

Horizon de fuite et vecteur de contagion d’autres manières de vivre, la course dans les bois et la désertion vont alors paraître menaçantes pour les élites. Il faut en effet éviter que la colonie se vide de bras et de sa jeunesse. Il faut leur promettre un avenir impérial rayonnant qui surpasse le devenir-habitant qui se dessine pour eux. La première offensive sera idéologique. Jean Baptiste Patoulet, secrétaire de l’intendant Jean Talon, déclare dans un réquisitoire enragé :

Ces volontaires sont des gens vagabonds qui ne se marient pas, qui ne travaillent jamais au défrichement des terres qui doit être la principale application d’un bon colon et

qui commettent une infinité de désordres par leurs vies licencieuses et libertines. Ces hommes vivant toujours à la manière des sauvages s'en vont à cinq ou six cents lieues de Québec pour troquer des peaux (Patoulet 1672, page 274).

À la fin du 17^e siècle, on commence donc par tenter de favoriser idéologiquement et par quelques mesures les mariages et le travail en milieu urbain ou agricole. Mais bien vite, les ordonnances suivent pour serrer la vis aux récalcitrants et asservir les populations. On limite alors les déplacements, on contrôle qui peut quitter la région et, bien rapidement, suivent les châtiments corporels et les exécutions. Et puisque le bâton s'accompagne aussi de carottes, on met aussi en place un système de congés permettant aux familles de vendre des peaux que les hommes du ménage ont pu aller chasser pendant une période déterminée par les autorités. Cette dernière mesure sera cependant rapidement abolie, ne faisant que rajouter du désordre là où l'Empire cherchait le contrôle (Havard, 2003). Progressivement les mesures gouvernementales auront raison des fuites d'une partie de sa population. Le phénomène deviendra marginal et, avec l'augmentation de la quantité de colons, n'inquiétera bientôt plus les élites. C'est par la contrainte idéologique et la répression que l'Empire triomphe sur les dévotiens qui le fuient.

Au regard de cette courte présentation de l'histoire de la pêche et de la traite des fourrures, l'extractivisme n'apparaît plus comme un élément marginal ou corollaire à la « Découverte du Nouveau Monde ». Au contraire même, l'Amérique naît de l'extractivisme. La pulsion première

du projet colonial est celle de l'exploitation des territoires, de la capture et la transformation de la vie en marchandise.

Par ailleurs, les phénomènes de *décivilisation* que les élites du 17^e et 18^e siècle ont qualifié parfois de « courses des bois » sont, pour notre recherche, particulièrement pertinents. Ils nous permettent en effet de comprendre ce qu'est une ligne de fuite et son lien avec les devenir-habitants. En effet, désertier ne signifie pas nécessairement s'enfuir physiquement ou géographiquement. Fuir, c'est avant tout désertier les rapports sociaux qu'impose le pouvoir et profaner les dispositifs qu'il a mis en place. Ces « coureurs de bois » qui se soustraient aux logiques du monde moderne/colonial devenaient autre chose. Ils apprenaient à habiter les territoires, découvraient et expérimentaient d'autres rapports au monde. Évidemment, nous ne sommes pas sans savoir que, concrètement, se chevauchent et s'articulent les échanges commerciaux et les transgressions sociales. Il est très difficile d'en faire une distinction nette. C'est bien souvent à travers le commerce que plusieurs apprenaient la langue et les coutumes. Mais ce qui est pour nous intéressant est justement de constater que des milliers d'individus ont décidé de se soustraire à la logique commerciale, profanant les dispositifs extractivistes impériaux. Contre le mythe d'une alliance franco-indienne qui dédouanerait le pouvoir colonial français, il convient de reconnaître que ceux et celles qui, sur le terrain, établissaient réellement des alliances, dessinaient des mondes communs, le faisaient contre l'Empire et à leurs risques et périls. Voilà le sens le plus clair du devenir-habitant.

CHAPITRE 3. UN ÉTAT ET SON ARMÉE

*À l'exception de 5 ou 6 bons sujets, cette paroisse goûtait beaucoup l'esprit de la rébellion et a toujours été zélée pour le parti des rebelles.
– Journal de Messieurs Baby, Taschereau et Williams, 1776.*

13 septembre 1759. Dans le nord-est des Amériques, la force militaire anglaise triomphe définitivement sur la France. Pour assurer la stabilité de la Conquête et contrer la menace de rébellion et d'invasion américaine, l'Angleterre doit alors asseoir son emprise politique et militaire sur les territoires capturés. Dès sa victoire, le pouvoir colonial anglais tente donc de mobiliser les populations autochtones, anglophones, francophones et immigrantes afin qu'elles participent à son entreprise impériale. Si le projet extractiviste entamé par l'Empire français sera poursuivi dans les siècles qui suivent par le nouveau Régime britannique, c'est plutôt maintenant vers la construction militaire et politique de l'État que nous voulons orienter notre étude de la modernité coloniale au Québec.

Dans le présent chapitre, nous étudierons les efforts de l'État colonial canadien, alors en gestation, pour se constituer comme puissance sur le plan militaire et politique et quelques-unes des réactions qui en résultent au sein de la population. Afin de comprendre comment s'expriment là les formes de profanation de la modernité coloniale et les tensions entre l'avenir impérial et les devenirs-habitants, nous présenterons dans un premier temps les concepts de machines de guerre et d'appareils de capture. Ces notions nous permettront d'éclairer les séquences de contestations

et de désertions étudiées par la suite. Compte tenu de la grande diversité des événements de ce type au cours de cette période, nous nous en tiendrons dans un deuxième temps à quelques exemples qui illustrent de différentes manières notre propos. Nous nous pencherons donc tour à tour sur les premières tentatives de mobilisation militaire et leurs réactions, le refus armé de 1812, la révolte des Patriotes de 1837-1838, l'insurrection ouvrière de 1878 et la crise de la conscription de 1918. L'évolution dans les modes de contrôle et de surveillance liée à la contre-insurrection qui suivra la crise révolutionnaire de 37-38 nous permettra de comprendre plus en détail les transformations des machines de guerre dans les contestations ultérieures.

3.1 État et machines de guerre

Dans son ouvrage *La société contre l'État* ([1974], 1995), l'anthropologue français Pierre Clastres s'attaque à la conception voulant que les communautés autochtones n'ayant pas d'État sont des sociétés pré-étatiques. Il réfute à l'époque les différentes explications qui voudraient que ces populations n'aient pas encore développé d'État, qu'elles n'en connaissent pas l'existence ou ne sont pas assez organisées pour le mettre en place. Clastres propose plutôt le concept de *société contre l'État*. Ses études, réalisées parmi un certain nombre de peuples autochtones d'Amazonie, l'ont conduit à développer l'idée selon laquelle ces communautés connaissent l'État, mais le conjurent, l'anticipent et le nient par toutes sortes de mécanismes sociaux. L'anthropologue nous amène ainsi à penser l'État non pas comme une certaine institution historiquement située, mais plutôt comme une tendance à la verticalisation et la centralisation toujours présente dans les regroupements humains et qui arriverait — ou pas — à se réaliser. Il démontre que c'est, entre autres choses, la guerre qui joue plutôt un rôle central dans la cohésion des communautés et la

conjuraison de l'État par le morcellement des groupes et la décentralisation du pouvoir. Dans leur ouvrage extrêmement fouillé *Au commencement était...* (2021), David Graeber et David Wengrow viennent d'ailleurs appuyer cette thèse de l'« intentionnalité sociologique » (Clastres, 2013) des communautés autochtones *contre l'État* par une pluralité de sources empiriques. Sans se fixer sur la question de la guerre, Graeber et Wengrow confirment cependant que les communautés qu'on dit « pré-étatiques » et « égalitaires » connaissent de près ou de loin les formations hiérarchiques et autoritaires et font le choix de ne pas les reproduire.

Deleuze et Guatari, dans leur *Traité de Nomadologie*, 12^e volet de *Mille Plateaux*, développent plus en détail ce renversement de perspectives sur l'État que propose Clastres. C'est là que ces auteurs approfondissent l'idée de « machine de guerre » qui est pour notre étude fondamentale. Croisant analyses des traditions mythologiques indo-européennes, études historiques et matériaux ethnologiques, ils proposent une définition de la machine de guerre comme un agencement social extérieur aux appareils de capture étatique. On pourrait difficilement résumer plus clairement cette idée que ne le fait ici Guillaume Sibertin-Blanc :

Cette notion désigne, pour des formations sociales qui peuvent être très diverses tant par leur structure et leurs objectifs (bande, société secrète, confrérie religieuse, association professionnelle, organisation commerciale, etc.), que par les composantes qu'elles agencent (techniques, scientifiques, artistiques, linguistiques, écologiques, économiques, religieuses, etc.), un rapport d'extériorité par rapport à l'organisation étatique d'une société donnée. Un groupe quelconque « fait » machine de guerre, non pas lorsqu'il prend la guerre pour but, mais lorsqu'il devient hétérogène aux appareils d'État et à leurs procédures d'administration et de contrôle du champ social (2005).

Le concept de *société contre l'État* de Clastres perd donc sa référence au sujet collectif moderne par excellence — celui de société — pour être compris plutôt en tant qu'assemblage, telle une machine. Une machine de guerre est donc un certain agencement social qui se place en extériorité

par rapport à l'État ou qui combat en son sein la hiérarchisation et la bureaucratisation nécessaire à sa formation.

Comme le souligne judicieusement Eduardo Viveiros de Castro dans son ouvrage *Politique des Multiplicités* (de Castro, 2019), la pertinence de l'apport de Deleuze et Guattari est d'avoir fait passer la contribution de Clastres d'un classement des formes d'organisation sociale à une manière de comprendre les dynamiques sociales passées et contemporaines. Les lignes de tensions entre la machine de guerre et l'appareil d'État s'entrecroisent, se superposent et se confrontent à travers toutes sortes de codes et de pratiques. Ainsi, dans *Mille Plateaux*, Deleuze et Guattari montrent bien que les machines de guerre pouvaient être des tribus nomades, mais aussi des bandes de gamins, des groupes criminels, des guérillas, etc. Ces notions s'arriment particulièrement bien avec celles que nous tentons de développer ici : dispositifs étatiques, profanations, devenir-habitant, etc. La proposition narrative de Deleuze et Guattari, qui put paraître à une époque simplement conceptuelle ou philosophique, s'applique à notre avis particulièrement bien à l'histoire de la modernité coloniale québécoise.

Plus précisément, notre hypothèse est qu'à plusieurs reprises, dans les campagnes canadiennes-françaises ou dans les villes coloniales naissantes, se sont formées, contre la constitution militaire et politique du Canada, un certain nombre de machines de guerre qui opposèrent à l'Empire britannique, un *habiter incapturable*. La constitution comme machine de guerre, c'est-à-dire comme agencement extérieur à l'État peut ainsi, de notre point de vue, être pensée comme une forme de profanation de l'appareil de capture étatique parce qu'elle défend l'autonomie de la communauté contre toute tentative de pilotage extérieur. On retrouve là le refus de la séparation

entre les sphères de l'expérience humaine et, du même coup, de l'organisation par le haut, que ce soit par l'Économie ou le Gouvernement. Cependant, comme nous le verrons dans les pages qui suivent, si la machine de guerre est de prime à bord essentiellement centrée sur un devenir-habitant de par son extériorité aux appareils d'État et son caractère ingouvernable, il n'en demeure pas moins qu'elle peut possiblement être réorientée vers un avenir impérial.

3.2 Premières machines de guerre rurales

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, une rupture existait déjà entre certains habitants de la colonie et les administrateurs avant la Conquête de 1759. Cette divergence était le fruit d'origines sociales distinctes et de fonctions contradictoires au sein du projet colonial. Telle que démontrée, cette distinction provoquait toutes sortes de résistances et amenait même les plus téméraires à s'enfoncer dans diverses lignes de fuite, désertant les rangs militaires ou ceux des industries naissantes au profit, notamment, de la vie en communauté dans les forêts. Après la victoire militaire anglaise, l'extériorité des classes subalternes d'avec les élites dirigeantes se double cependant d'un caractère national. Les gouvernants anglais tenteront dès lors de mobiliser les populations francophones et immigrantes en faveur de leur projet colonial — la plupart du temps sans grand succès, et parfois même en provoquant d'importantes confrontations.

Au lendemain de la Conquête, le nouveau régime trouve en effet peu de complicité parmi la population d'ascendance française. Rapidement, de la propagande anti-anglaise est distribuée dans les communautés allochtones, des censitaires refusent de payer leurs rentes aux seigneurs, des officiers militaires négligent de se présenter à des convocations royales, etc. On retrouve de

plus dans les archives plusieurs ordonnances des autorités s'évertuant à dénoncer les familles gardant encore chez elles cachés des déserteurs ou détenant des prisonniers anglais (Doughty, 1920). Comme l'explique Michel Brunet :

L'attitude frondeuse des Canadiens, leur peu d'empressement à exécuter les ordres reçus, leur conduite équivoque envers ceux qui exerçaient l'autorité intriguèrent fortement les administrateurs britanniques dès les débuts de la domination anglaise (Brunet, 1958, page 179).

Ainsi, dès 1764, et donc très peu de temps après la Conquête britannique, les pouvoirs en place se heurtent à un premier mouvement de résistance lorsqu'ils tentent de constituer des garnisons de Canadiens français pour aller affronter ce qu'on nommera la *Révolte de Pontiac* — une alliance entre de nombreuses nations autochtones prenant les armes pour chasser la couronne britannique des territoires ancestraux. La stratégie anglaise est double. Elle vise à la fois à désamorcer la révolte des communautés autochtones en leur montrant leurs anciens alliés français⁵ faire équipe avec les Anglais, mais aussi à améliorer le sentiment des francophones à l'égard de la nouvelle gouvernance. Malheureusement pour le gouverneur James Murray, la mobilisation militaire est très faible et il doit avoir recours à diverses punitions afin de réunir ses troupes de prime à bord peu enclines à se battre pour le colonisateur. Même s'il réussit finalement à atteindre partiellement son objectif, Murray confie qu'il estime les engagé être plus « disposés à vendre leurs munitions aux sauvages [*sic*] qu'à s'en servir contre eux » (Brunet, 1958). Cette mobilisation est particulièrement intéressante puisqu'elle confirme la thèse qu'on retrouve dans *Mille Plateaux* suivant laquelle lorsque l'État capture une machine de guerre, celle-ci change de fonction puisqu'elle est retournée contre les nomades et autres forces qui s'opposent à la

⁵ Il est important de noter ici que l'État français n'était pas allié avec « les autochtones », mais avait fait certaines alliances, à certains moments, avec différentes communautés.

domination étatique (Deleuze et Guattari, 2013). Ainsi, le geste premier du Régime militaire britannique en Nouvelle-France est de capturer les forces qui pourraient se retourner contre lui.

Les mêmes difficultés se présentent de nouveau en 1775 lorsque l'armée continentale américaine décide d'envahir la *Province of Quebec*. Outre les élites cléricales et seigneuriales, dont la sympathie envers le nouvel occupant a été avivée par la promulgation de l'*Acte de Québec* de 1774 leur conférant de nouveaux pouvoirs, l'immense majorité de la population francophone n'a guère d'intérêt à se porter à la défense de l'ordre anglais. L'échec de l'opération de mobilisation militaire qui suivra en témoigne. Avec le décret de la loi martiale, on espère dans les hauts lieux mobiliser 6000 miliciens. Il n'en viendra que 15. Dans la plupart des villages, la population refuse d'obéir aux commandes royales, s'oppose à la nomination d'officiers du Roy ou nuit au bon déroulement de l'opération de recrutement (Deschênes, 2012). Ainsi, dans la paroisse de Saint-Vallier, on raconte que la veuve Gabourie, aussi appelée Reine de Hongrie, organise chez elle des assemblées contestataires alcoolisées où elle attise la colère contre le gouvernement et incite à soutenir la rébellion (Lacoursière, 1995). Dans la paroisse de Rivière-Ouelle, à la sortie de la messe, quatre habitants assomment même l'aide-major accompagnant le notaire qui venait déclamer l'ordre du gouverneur. Plus explicitement, la « Côte-du-Sud », région délimitée aujourd'hui par la terminologie administrative de « Chaudière-Appalaches » et « Bas-Saint-Laurent », s'est même organisée pour nuire au recrutement. À la suite d'une assemblée populaire de sédition, la garde est en effet montée, la plupart du temps en armes, à l'entrée de toutes les paroisses à proximité de la ville de Québec, afin d'empêcher que des provisions et du matériel n'en sortent pour garnir les forces du Roi (Deschênes, 2012 ; Lacoursière, 1995). Malgré tout, la tentative d'invasion américaine échoue et leurs troupes retournent de leur côté de la frontière.

Dans les communautés, les séditeux garderont longtemps en tête le nom de ceux ayant soutenu la couronne. Par exemple, des femmes de Pointe-aux-Trembles parcourent un soir les demeures et noircissent le visage de tous leurs voisins ayant pris part à la milice britannique (Greer, 1997). Après cet épisode, on confie à des commissaires le soin d'enquêter sur ces événements, mais la trop grande masse d'éléments séditeux amène le gouvernement à ne finalement punir que très peu les rebelles (Deschênes, 2012). Aux premières tentatives de constitution militaire de l'appareil d'État britannique répondent donc un nombre important de profanations, des signes peut-être précurseurs des devenirs-habitants qui surgiront dans les décennies suivantes contre les dispositifs militaires de la modernité coloniale.

3.2.1 Le refus armé de 1812

Lorsqu'il est question de la guerre anglo-américaine de 1812, qu'on nomme aussi *Seconde Guerre d'indépendance*, l'historiographie dominante met l'accent sur la participation volontaire de la population (Mills, 2005). On fait grand bruit notamment des troupes canadiennes-françaises, Mohawks et Huronnes-Wendat, mobilisées dans la Bataille de la Châteauguay en 1813 pour défendre la colonie britannique contre les États-Unis. Les commémorations organisées autour du bicentenaire par le gouvernement conservateur en 2012, tout comme par les associations libérales un siècle plus tôt, ont d'ailleurs utilisé largement cet événement comme preuve historique de l'unité nationale (Dorion-Soulié et Roussel, 2013). Ce n'est pas un hasard si les événements les plus étudiés sont ceux qui servent les intérêts de l'Empire. Suivant la même logique, et pour comprendre ce qui fuit l'Empire ou lui résiste, il nous faut plutôt étudier les événements mis en marge par les récits historiques hégémoniques.

En réalité, ce conflit militaire interétatique a provoqué de nombreux remous faiblement mentionnés dans les récits officiels contemporains. Dès les débuts pourtant, plusieurs des individus recrutés empruntent les chemins de la désertion : en Nouvelle-Beauce, 15 des 59 conscrits disparaissent, 17 sur 92 à Vaudreuil et, à Boucherville, 118 disparaissent dans la forêt alors qu'à peine 20 arrivent finalement à destination. À Saint-Benoît, la tension est encore plus vive et une mutinerie empêche la mobilisation des miliciens. En plus de problèmes d'approvisionnement, notamment en ce qui a trait à la nourriture et des irrégularités dans le recrutement entre autres liées au fait que se présentent beaucoup d'hommes malades ou invalides, plus d'un tiers des miliciens de Saint-Benoît refuseront de s'enrôler (Lépine, 2012).

Les *Évènements de Lachine* surviennent dans ce même contexte. À la fin du mois de juin 1812, le Major Leprohon est dépêché dans la région pour s'occuper des déserteurs. Le jour de son arrivée, accompagné de deux capitaines et d'une trentaine de miliciens, il attrape deux fautifs. Le lendemain, ces envoyés militaires se présentent au domicile d'un autre insurgé et le capturent. Toutefois, arrivés au troisième lieu de leur périple, ils font face à un groupe de personnes en colère. Ce comité de réception avait été mis au fait de l'arrivée de Leprohon et lorsque ce dernier chercha à s'enfuir, il trouva sur la route une autre bande de villageois, dont plusieurs en armes, lui barrant le chemin. Rapidement, les contestataires grossissent en nombre jusqu'à être plus d'une centaine à les entourer, braquant les fusils sur ces représentants royaux en exigeant la libération des déserteurs prisonniers. Lorsque leur est demandé s'ils veulent faire une insurrection, ils rétorquent : « Nous voulons faire une guerre civile » (Wallot, 1964). Devant tant de fougue, le

Major leur rend l'individu capturé et quitte les lieux. Mais puisque d'autres captifs demeuraient détenus ailleurs, la colère des habitants ne dérougit pas malgré cette victoire ponctuelle.

Entraînés par leur succès, les gens de Lachine accourent dans toutes les paroisses avoisinantes et donnent rendez-vous à tous et toutes pour le lendemain. L'objectif n'est alors plus simplement de libérer les captifs, mais de délivrer tous les miliciens de l'autorité anglaise. Le lendemain, plus de 400 personnes sont au rendez-vous, dont plus de la moitié est armée. C'est le magistrat Thomas McCord, alors à la tête du 49^e régiment, qui est envoyé pour disperser cette foule en colère. Son injonction à la dispersion, même après la lecture du *Riot Act*, est cependant sans succès. Il ordonne donc à sa troupe de tirer au-dessus du regroupement pour les disperser. Cette décision déclenche au contraire une émeute qui finit dans le désordre le plus complet. Si la confrontation n'atteint pas le niveau de conflictualité d'une guerre civile, il est à noter qu'il est ici question d'une contestation populaire coordonnée d'une ampleur plutôt impressionnante et dont on s'affaire encore aujourd'hui à en comprendre les motivations et les méthodes d'organisations (Dessureault, 2008).

Une autre action d'éclat survient en août de la même année, à Pointe-Lévy, lorsque le 4^e bataillon refuse de porter l'uniforme. Le conflit s'amplifie et, dans l'émeute, on y crie qu'il faut assommer ou assassiner les officiers qui sont en charge du bataillon. Un sergent est alors assommé et des miliciens partent en fugue (Lépine, 2012). Si les autorités réussissent finalement à rétablir le calme au sein du bataillon, la mobilisation demeurera difficile. Le lieutenant-colonel Louis Dumont rapporte que plus de 20 % du bataillon qu'il a réussi à former demeure réfractaire. Il précise : 7 se disent infirmes, 12 refusent de marcher ou y sont réfractaires, 1 est toujours saoul,

2 mutins, 3 désobéissants, 28 ont déserté leur unité et 1 a l'adresse d'esquiver tous les commandements (Lépine, 2012, page 103).

Cet affrontement militaire prendra fin en février 1815 avec la signature d'un traité réitérant les conditions et les positions d'avant-guerre, soit le *statu quo ante bellum*. Notons ici qu'au fil des trois années qu'aura duré ce conflit, près de 20 % des 10 000 conscrits auront déserté et plusieurs seront ensuite jugés en cour martiale (Lépine, 2012). Il est intéressant de constater que lors du procès concernant les événements de Lachine, la stratégie de la défense consiste à plaider l'ignorance des paysans jugés et leur incapacité à peser la portée réelle de leur action, emportée sur le fait par des rumeurs et des émotions. Les jurys et le juge ne sont cependant pas dupes de ces affirmations et évoquent au contraire une résistance préméditée et organisée (Wallot, 1964). Ces dernières années, différentes études ont d'ailleurs débattu de la portée politique de ces événements. Dans certains cas, on plaide que les tensions émanaient d'une recherche de vérité sur le processus de conscription (Wallot, 1964 ; Lépine, 2012). D'autres y voient plutôt une forme de mobilisation communautaire classique des révoltes paysannes (Mills, 2005), alors qu'au contraire, certains vont mettre l'accent sur le caractère organisé et hiérarchisé de la contestation (Dessureault 2008). Si, dans l'historiographie, on souligne parfois la fidélité des habitant.es à leur famille et leurs proches pour s'insurger contre le recrutement militaire, on y rejette pourtant toujours le caractère anticolonial. Nous voyons là un certain refus de ces chercheurs de voir que les résistances contre l'Empire ne s'affichent pas nécessairement de manière formellement politique, mais sont tout de même l'expression de rapports au monde incompatibles.

Ainsi, notre hypothèse principale se différencie de ces considérations sociologiques plus contemporaines et se rapproche finalement plutôt de ce qu'énonçait Jean Pierre Wallot en 1964 : « Partout et toujours, en guerre et surtout en paix, les hommes n'aiment pas se faire enrégimenter » (1964). Sans vouloir du tout énoncer quelques principes humanistes sur les comportements universels de « l'Homme », il nous apparaît en revanche que ces réactions contre les conscriptions témoignent d'un réflexe communautaire transhistorique comme ceux qu'on peut retrouver dans les communautés autochtones dont font mention Pierre Clastres, David Graeber et David Wengrow. Que ces événements soient avant tout motivés par un refus du service militaire ne témoignent en rien d'un manque de compréhension politique. Au contraire, si les communautés rurales canadiennes-françaises se formaient comme machines de guerre contre la constitution militaire, c'est bien parce qu'elles reconnaissaient leur extériorité par rapport au pouvoir colonial, qu'elles étaient traversées de plusieurs lignes similaires à celles des *sociétés contre l'État* que décrit Pierre Clastres. Ce premier large refus armé des communautés rurales canadiennes-françaises annoncera une résistance beaucoup plus organisée quelques décennies plus tard.

3.2.2 La révolte des Patriotes de 1837-1838

Il est de nos jours de bonnes mœurs de raconter, sur l'histoire des Patriotes, un récit large et nuancé. Minimiser les fameuses rébellions de 37-38 et souligner plutôt les contributions démocratiques concernant la presse libre, la liberté d'expression, l'enseignement scolaire et laïque, etc. *A contrario* de cette narration, ce qui nous intéresse ici est justement le moment de décrochage politique du Parti Patriote, lorsqu'il n'est plus question de jouer le jeu du pouvoir

« démocratique », mais bien de s'en retirer et de constituer contre lui une machine de guerre afin de se dérober de son emprise. Si à ce moment est assumée une extériorité populaire vis-à-vis des appareils d'État, la rupture n'est pourtant que de courte durée, traversée elle-même par un rêve d'avenir impérial, comme nous le verrons dans les pages qui suivent.

L'irruption insurrectionnelle des Patriotes commence tout d'abord par une crise au sein du dispositif démocratique anglais alors naissant. Suivant une stratégie de la part du ministère britannique, on vote en 1791 le *Canada Act* qui a pour visée de marginaliser politiquement les communautés francophones. La décision de 1791 de leur octroyer le vote uniquement à l'Assemblée, l'une des chambres de législature provinciale, provoque cependant des tensions permanentes. Une erreur de stratégie coloniale qui mènera bientôt à une tentative de révolution. Si cette séquence politique mouvementée s'inscrit dans notre étude des machines de guerre, c'est parce qu'elle provoque un rejet complet des institutions politiques européennes chez une partie des insurgés. Cette *crise révolutionnaire* (Greer, 1997), s'inscrit plus largement dans les mouvements du même genre que l'on retrouve dans les Amériques et en Europe et se constitue comme *projet de rupture* (Harvey, 1995), assumant donc une extériorité contestataire face aux appareils étatiques. Une révolution, même défaite, est toujours en premier lieu, une tentative de rompre avec un avenir impérial.

Le 17 février 1834, Louis-Joseph Papineau dépose à l'Assemblée une proposition choc : les 92 résolutions. Rédigé quelque temps auparavant, ce document résume une grande quantité de critiques et de griefs partagés au sein de la population allochtone contre le pouvoir en place et demande une vaste réforme démocratique (Laporte, 2015). Même si les 92 résolutions demeurent

un texte technique, très pointu et destiné aux administrateurs coloniaux, elles font l'objet de discussions dans les journaux, les tavernes, sur les parvis d'églises, etc. (Greer, 1997). Pour appuyer ces résolutions, les Patriotes font même signer une pétition regroupant près de 80 000 noms. Ne sachant comment réagir, le gouvernement britannique improvise au Bas-Canada une commission d'enquête pour faire bonne figure et étudier les demandes (Laporte 2015). Progressivement, l'appareil démocratique se crispe et les tensions politiques s'amplifient. L'Assemblée, contrôlée par les Patriotes, ne fonctionne plus puisqu'ils refusent d'y voter un budget. Inversement, le Conseil législatif, détenteur du pouvoir exécutif, pose son droit de veto pour chaque loi proposée par l'Assemblée (Greer 1997).

En mars 1837, après des années de silence de la couronne britannique face aux 92 résolutions, le ministre de l'Intérieur John Russel fait voter dix résolutions au Parlement anglais qui rejettent pratiquement l'ensemble des demandes des Patriotes. La nouvelle arrive en avril au Bas-Canada et provoque beaucoup de frustrations. Les députés Patriotes décident alors de ne plus siéger au parlement et de plutôt mobiliser directement la population autour de leurs revendications. C'est le début du décrochage que nous évoquons plus haut. Au sein du Parti Patriote, il est décidé dès la fin avril d'organiser un peu partout des assemblées populaires et spectaculaires et d'encourager la constitution de pouvoirs parallèles (Laporte 2015). Dans les différentes assemblées paroissiales, on affirme alors une rupture avec l'Angleterre et on décrit son caractère autoritaire. À La Malbaie, on s'exclame même dans la foule :

Nous considérons comme rompu et nul le contrat social qui nous attachait à l'Empire britannique, qui en cessant de remplir ses engagements nous relevait des obligations que les traités nous imposent (Lamonde, 2000, page 231).

Il est important de souligner ici que même si plusieurs des têtes dirigeantes de la mouvance patriotique tenaient pour nécessaire d'exclure les femmes de la politique, la réalité était tout autre sur le terrain. Il ne faut pas à ce sujet commettre l'erreur, fréquente dans l'historiographie dominante, de passer sous silence l'engagement féminin dans cette crise révolutionnaire. Dès le départ, les femmes sont en effet présentes dans les journaux et dans les associations partisans ; elles prennent part aux réunions, aux rassemblements, participent à la diffusion de pétitions et à la tenue de charivaris émeutiers, décorent leurs maisons et leurs villages aux couleurs des Patriotes (Bédard, 2016). Mises de côté par une masculinisation de la politique, et à l'encontre de l'idéal de féminité véhiculé à l'époque qui les définit comme étant impuissantes et dociles, les femmes patriotes s'organisent malgré le mépris des élites du mouvement à leur égard. En effet, lors des mois qui suivront les Résolutions Russel, elles appliqueront le mot d'ordre patriotique et organiseront à travers différents villages plusieurs grandes assemblées féminines (Aubin, 2003).

À l'été 1837, tous et toutes ont en tête l'exemple de la révolution américaine. Dans les assemblées qui sont organisées un peu partout, on vote systématiquement le boycottage des produits britanniques et on y célèbre la résistance américaine (Louis-George Harvey, 2001). Cependant, les Patriotes sont très loin d'être prêts à mener une guerre. Si les franges plus radicales commencent à organiser des milices indépendantes, l'élite du mouvement décide, suivant l'exemple du Sud, de préparer tranquillement une mobilisation sur plusieurs années qui culminerait éventuellement par une insurrection généralisée (Laporte, 2015). Le pouvoir colonial anglais ne leur laissera cependant pas cette chance.

Le 15 juin 1837, le gouvernement du Bas-Canada déclare une interdiction de tout rassemblement ayant pour objet la résistance. Évidemment, cette décision n'est pas sans faire de remous : un peu partout, les édits affichés sur les murs sont déchiquetés dans la première journée, les proclamations annonçant l'interdiction de rassemblement à la porte des églises sont noyées sous des sifflements, plusieurs capitaines et lieutenants refusant même de les lire. Les scènes de désordre se multiplient un peu partout. À Baie-du-Febvre, Amable Lacerte, connu pour son imitation de bêlement de mouton, arrive à faire aboyer tous les chiens du village, empêchant ainsi le lieutenant-colonel de faire son annonce. À partir de ce moment, tous les moyens entrepris par la couronne britannique pour enrayer la crise révolutionnaire qui se prépare ne feront qu'empirer la situation (Greer 1997).

À l'automne, l'extériorité face à l'État s'approfondit alors que la contestation s'élargit davantage. Une vague de démissions politiques gagne en effet les magistrats et les officiers, car il est maintenant suspect de se prétendre Patriote et de conserver un mandat gouvernemental — que ce soit juge de paix ou capitaine de milice (Greer 1997). Rapidement sont mises en place, par les Patriotes, des stratégies pour destituer l'ordre colonial. On incite en effet les élites à démissionner, mais on les force aussi parfois. Des bandes composées de 50 à 500 personnes masquées et armées traversent ainsi les paroisses pour forcer les démissions de magistrats et d'officiers de milice (Senior, 1997). Toute une diversité de tactiques est alors mobilisée pour faire avancer la cause et nuire au pouvoir colonial. Par exemple, au comté des Deux-Montagnes, des jeunes se rassemblent devant la taverne pour lancer des pierres sur les voitures des constitutionnels qui passent, des vitres sont brisées, des récoltes sont endommagées et, la nuit, on entend des

hurlements devant la maison de chaque loyaliste. Parfois même, des balles réelles sont tirées, des granges sont détruites et des menaces d'incendies circulent (Greer 1997).

Plus largement, des dizaines de charivaris politiques sont organisés. Ce genre de carnaval nocturne tenait normalement place pour punir ou ridiculiser des couples fraîchement mariés drôlement assortis ou dont l'union était entourée de motifs suspicieux. Lors de la crise révolutionnaire patriotique, ce rite traditionnel est détourné contre le pouvoir britannique. Des foules masquées se rassemblent la nuit pour tourmenter des ennemis politiques dans le but de les intimider, les faire fuir ou démissionner. Face à la horde d'anonymes, les victimes de ces charivaris devaient se plier à la puissance politique de la communauté. En plus de rançons à payer, elles étaient parfois forcées de crier « Vive la liberté ! » ou de faire l'éloge des Patriotes. Toutes ces mobilisations rurales entraînent progressivement les populations plus socialement ou géographiquement éloignées de centres urbains à rejoindre activement la cause Patriote (Greer, 1997).

À la fin octobre, à Saint-Charles, se déroule l'Assemblée des six comtés qui regroupera plus de 5 000 personnes. Le support populaire dont témoigne cette assistance record gonflera le moral des rebelles. À Chambly, après la grande assemblée de Saint-Charles, les habitant.es se montrent indiscipliné.es : lors de la lecture des instructions religieuses appelant au calme, la foule rassemblée commence à insulter le curé et le coadjuteur de l'évêque. Cet incident fait grand bruit tant les élites prenaient pour acquis le respect au pouvoir ecclésiastique. Les têtes-dirigeantes du mouvement patriote sont d'ailleurs découragées du caractère spontané des actions de perturbations et de dépravations qui se déroulent un peu partout sur les territoires. L'ardeur

révolutionnaire leur semble alors impossible à contenir (Senior, 1997). Mais inversement, lors de cette assemblée automnale de Chambly, alors que dans la foule on y clame ouvertement la nécessité pour le peuple d'organiser une résistance armée, les dirigeants y propose la formation d'un gouvernement provisoire. Progressivement, de nouveaux juges et des officiers de milice sont élus. Il n'est alors plus question de critiquer le gouvernement colonial, mais d'en construire un nouveau (Harvey, 2001). On voit déjà là l'avenir impérial s'immiscer dans le devenir-habitant. La machine de guerre Patriote, qui assumait une extériorité face à l'État, qui décrochait des logiques de la modernité coloniale, commence alors à se reconstituer elle-même comme appareil d'État.

La tension monte progressivement à partir de novembre 1837 et l'autorité politique britannique poursuit drastiquement son processus d'épuration de ses appareils judiciaires et militaires. Des mandats d'arrêt sont lancés contre les chefs Patriotes auxquels répondent des embuscades pour les libérer. Les Patriotes sont forcés de passer d'une stratégie d'agitation populaire à la constitution d'une organisation militaire. Dans les villages, le ton se durcit et, en réaction aux menaces de répression étatique, on forme un peu partout des campements armés. Signe d'un véritable processus révolutionnaire, ces petits bastions ruraux ne sont le produit d'aucune stratégie des élites du mouvement, mais plutôt une réaction locale des habitant.es (Greer 1997). Manquant d'un peu de tout, surtout d'armes, toute la communauté se mobilise. Les forgerons tentent de produire des mousquets et les autres font fondre leur plomb pour produire des balles, parfois même en utilisant des patates comme moules (Allaire, 1905). D'ailleurs, lors de la constitution de ces camps de résistances, les paysans plus fortunés et peu coopératifs se voient « privés » de quelques bêtes et de provisions de céréales. De la même manière, les commerces

sont pillés dans plusieurs villages. On redistribue alors les richesses appropriées tant aux miliciens Patriotes qu'aux plus démunis (Greer 1997). Malgré leur forte mobilisation, tous ces Patriotes peu armés sont cependant loin de pouvoir résister au pouvoir guerrier impérial.

À la fin novembre, l'armée britannique entame ouvertement les démarches militaires. Un premier affrontement a lieu le 23 novembre à Saint-Denis au cours duquel près de 800 Patriotes, dont à peine 200 sont armés, arrivent à défaire les soldats anglais. Ce sera cependant la seule victoire complète du camp Patriote (Lamonde, 2000). Deux jours plus tard, à Saint-Charles, les forces britanniques écrasent complètement les résistants, massacrant presque tous les habitant.es du village et brûlant leurs habitations (Greer 1997). Par la suite surviendront d'autres victoires écrasantes de la couronne : les Patriotes sont défaits à Saint-Eustache, Saint-Benoît, Sainte-Scholastique et Sainte-Thérèse (Laporte 2015). C'est la catastrophe pour quiconque osait alors rêver de révolution.

Après leur déroute, des centaines de Patriotes se retrouvent en exil aux États-Unis. Environ 500 d'entre eux et elles se rassemblent au Vermont le 2 janvier 1838 pour élaborer une stratégie. On y élabore une planification militaire pour la suite et on décide même de rédiger une déclaration d'indépendance du Bas-Canada. Sans victoire militaire, on y déclare tout de même la République. Cependant, à la première mission militaire faisant suite à cette assemblée, les chefs de l'expédition sont arrêtés aux États-Unis, des espions ayant informé à l'avance les milices volontaires. Ces arrestations constituent d'ailleurs l'élément déclencheur d'une transformation dans la stratégie révolutionnaire patriote, car il faut maintenant se constituer comme société secrète, donner plus d'opacité à l'ensemble des décisions et des opérations, d'où la naissance de

l'Association des Frères chasseurs. Dans un mélange entre complot révolutionnaire et société secrète, les Frères chasseurs combinent cérémonies d'initiation, poignées de mains secrètes, mots de passe avec une division militaire par section comprenant des officiers et sous-officiers. Rapidement, on se met à recruter des volontaires au Bas-Canada et aux États-Unis. On estime d'ailleurs que cette organisation clandestine compte rapidement entre 15 000 et 20 000 membres (Laporte, 2015). Malgré son nombre impressionnant de membres, le complot des Frères chasseurs réussira presque à demeurer entièrement secret. Même si l'administration coloniale britannique se doute que se prépare quelque chose, elle ne connaîtra pas réellement la nature du plan jusqu'à la tentative de coup d'État de l'automne 1838 (Greer 1997).

Dans la nuit ouvrant le 4 novembre 1838, une série d'attaques ont lieu à différents endroits et l'Association des Frères chasseurs arrive à former de nouveaux camps de résistance armée à Napierville, Beauharnois, et à Châteauguay (Senior 1997). Le plan d'action est resté secret et demeure dans son ensemble inconnu jusqu'à ce jour. Un certain nombre de dépositions légales nous permettent cependant d'en estimer l'ampleur. Par exemple, Toussaing Gagnon explique :

Tout le Canada depuis Québec jusqu'à Saint-Jean devait se soulever le lendemain, le 3, dans la même nuit. Que 16 Paroisses devaient se porter sur Sorel, que dans ces 16 paroisses il y avait 8000 hommes du Conseil. Que toute la partie nord du district jusqu'au Haut-Canada, devait se porter sur Montréal, aidé par Mckenzie à la tête des gens du Haut-Canada. Je lui demandai comment Sorel pourrait être pris, n'ayant plus d'armes. Il me répondit qu'il y avait autant d'armes qu'il fallait. Que M. Bourke en avait 200 ; que 100 avaient été remises entre les mains des habitants. Qu'il y en avait 1 600 dans la cave de Joachim Jacques, chapelier de Saint-Charles ; que les paroisses de Saint-Charles, Saint Marc, Verchères, Saint-Césaire et Saint-Damase étaient toutes organisées et armées. Qu'il y avait des dépôts d'armes à Saint-Ours, Saint-Denis et Maskana. Je lui demandai quand et qui prendrait Chambly. Il me répondit que Chambly ne serait pris que le dimanche suivant parce qu'il n'y avait pas encore d'armes dans cette paroisse. Québec devait être pris par le faubourg de Saint-Roch (Lamonde, 2017, page 85).

Le soulèvement éclate finalement bel et bien le 4 novembre dans différents endroits, mais demeure d'une moindre ampleur qu'il ne devait l'être. Rapidement, la loi martiale est déclarée par le pouvoir britannique et les autorités se mettent sur le pied de guerre et commencent à conscrire les troupes. En quelques batailles, les Patriotes seront une nouvelle fois écrasés par l'armée d'État. Les noyaux d'insurgés qui s'étaient réunis à divers endroits se dispersent progressivement et la nouvelle offensive révolutionnaire s'effrite en quelques jours (Senior, 1997).

Après la seconde victoire britannique, les punitions se font pires encore : les pillages se multiplient, des dizaines de maisons sont détruites ou brûlées, des arrestations arbitraires ont lieu un peu partout, et plusieurs sont enfermés pendant des semaines, des mois ou des années, s'ils ne sont pas simplement pendus. Une cour martiale organisera le procès de la centaine de prisonniers restants, dont 12 seront en effet pendus et plusieurs autres déportés en Australie. La loi martiale demeurera en vigueur pendant trois ans. La suite dépendra, on le sait, du fameux Lord Durham que la métropole dépêchera en Amérique pour y produire un rapport sur les événements.

Ce qui est particulièrement intéressant avec le cas des Patriotes, est que le mouvement est traversé par une volonté de s'élever au rang des puissants, de faire comme les Européens. Alors qu'une partie du mouvement, principalement parmi les paysan.n.es, s'organise de manière locale et communautaire pour destituer le pouvoir colonial, les élites Patriotes cherchent à piloter l'insurrection et à réinstaurer de nouvelles formes de gouvernances. Même dans les moments les plus forts de décrochage face aux dispositifs de la modernité coloniale, il est hors de question

pour les élites Patriotes que le mouvement révolutionnaire se détourne de l'avenir impérial pour embrasser pleinement les devenirs-habitants qui s'expérimentent.

Autre forme d'attachement à l'avenir impérial, on retrouve aussi au sein des élites qui tentaient de guider le mouvement patriotique un attachement particulier à la forme d'organisation. Par exemple, après les premières défaites de 1837, la décision des quelques centaines de Patriotes en exil aux États-Unis d'abolir le système seigneurial provoquera le départ de l'un des chefs emblématiques du mouvement, Louis-Joseph Papineau, lui-même fils de seigneur (Lamonde 2000). Le caractère populaire du mouvement Patriote avait d'ailleurs aussi déplu à plusieurs reprises à Papineau qui avait notamment condamné et fait cesser des charivaris contre des opposants militaires (Senior 1997). D'autre part, lors de ce rassemblement aux États-Unis, les Patriotes avait décidé de proclamer l'égalité de tous devant la loi, y compris des personnes autochtones (Lamonde 2000). C'est cependant trop peu trop tard. Malgré des manifestations à Odanak ou Wolinak et même la présence des membres de communautés autochtones lors des assemblées populaires, comme à Yamaska où des Abénaquis ont participé aux émeutes (Laporte 2015), les Patriotes ne réussiront jamais à assumer clairement la souveraineté autochtone. Le mouvement révolutionnaire patriotique fut donc incapable, sur le plan territorial, de rompre complètement avec l'avenir impérial.

D'autre part, on retrouve dans l'avant-garde des Patriotes un machisme impérial, une volonté de former une «république des hommes» (Greer 1991). Selon une conception dominante de l'époque, les femmes, de par le fantasme d'une nature fragile, docile et soumise, doivent être tenues à l'écart de la politique. Bien souvent, les propositions formulées lors des assemblées

populaires par les élites du mouvement ne leur donnaient même pas le droit de vote. Bien sûr, cette masculinisation de la politique et le mépris qui lui est lié entraînera une participation moins grande des femmes que lors des autres émeutes et contestations des années précédentes. Comme nous l'avons vu précédemment, beaucoup s'impliqueront tout de même et finiront par occuper une place centrale dans l'organisation de la résistance.

Par le haut, tout fut donc organisé pour empêcher que le moment de décrochage des machines de guerre patriotiques ne se transforme durablement en un devenir-habitant. La volonté très claire des élites de piloter l'insurrection, de réinstaurer des formes de gouvernances, son machisme impérial, son attachement au féodalisme et son mépris des femmes et des communautés autochtones en témoignent. Déconnecté de sa base, le mouvement des Patriotes demeurera orchestré, en grande partie, comme un rêve colonial.

3.3 Contre-insurrection et disciplinarisation : vers des machines de guerre urbaines

*Il est impossible qu'une poignée de Frenchés, à l'extrémité nord-est, puisse s'élever au rang de nation, contre le génie entreprenant d'une race qui a déjà couvert presque tout ce continent (...) les frenchés ont travaillé à conjurer leur sort (...) (I) ls ont failli (...) et lorsque, de désespoir, ils ont eu recours à la force pour accomplir leur désir favori, la race anglo-saxonne, semblable au *boa constrictor*, s'est entortillée autour d'eux, les a pressés de toutes parts et les a écrasés.*

- Lord Durham, 1838

Après que la couronne britannique ait réussi à écraser la machine de guerre révolutionnaire des Patriotes, elle entreprend de s'assurer qu'aucun sursaut de colère ne puisse la repartir. C'est le début du déploiement de toute une série de dispositifs contre-insurrectionnels. Dans un premier

temps, les élites, conscientes du caractère communautaire de la révolte, entreprennent d'interdire sinon de réglementer l'ensemble des rassemblements possibles, sans considération pour leur nature. On prend aussi bien soin de désarmer les communautés pour éviter tout sursaut d'insurrection. Dans la même veine, les tavernes sont particulièrement contrôlées, au grand plaisir des curés (Greer 1997). D'autre part, et suivant les pratiques patriarcales guerrières, une technique de terreur contre-insurrectionnelle spécifique aux femmes des communautés francophones est exercée par les soldats anglais qui leur font subir toutes sortes de violences sexuelles (Aubin 2003).

Lord Durham contribuera pour sa part à la mise en place de certains de ces dispositifs. Délégué par les autorités britanniques, Durham est chargé, après les insurrections, de parcourir la jeune colonie trop contestataire pour y analyser les sources des troubles. Dans son *Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique*, il signifie très clairement son intention d'assimiler ce «peuple sans histoire et sans culture». Durham représentait d'ailleurs les Canadien.nes français.es comme :

Une race d'hommes habitués aux travaux incessants d'une agriculture primitive et grossière, habituellement enclins aux réjouissances de la société, unie en communautés rurales, maîtres des portions d'un sol tout entier disponible et suffisant pour pourvoir chaque famille de biens matériels bien au-delà de leurs anciens moyens, à tout le moins au-delà de leurs désirs. Placés dans de telles circonstances, ils ne firent aucun autre progrès que la largesse de la terre leur prodigua; ils demeurèrent sous les mêmes institutions le même peuple ignare, apathique et rétrograde. [...] Ces gens tenaient aux anciens préjugés, aux anciennes coutumes, aux anciennes lois, non par un sentiment de leurs heureux effets, mais avec cette aveugle ténacité d'un peuple mal éduqué et stationnaire (Durham, 1969, page 78).

Outre les réformes politiques qu'il propose et dont on fait plus souvent mention dans l'historiographie, il est intéressant de noter que Durham propose aussi dans ce rapport un certain

nombre de dispositifs disciplinaires spécifiquement dédiés à conjurer la formation de machines de guerre. Par exemple, en 1839, l'administration anglaise importe, à la suite des recommandations de Durham, une police montée afin de remplacer l'occupation militaire et contrer les problèmes que cette dernière peut générer. C'est la première apparition d'une police moderne dans les territoires « canadiens ». Ce nouveau corps viril doit certes s'occuper de la criminalité, mais il est chargé avant tout de surveiller l'activité politique contestataire et d'empêcher les discours enflammés lors de la tenue de grosses assemblées, comme sur les parvis d'église. D'ailleurs, lorsqu'il est envisagé de réduire les effectifs de la police rurale, le commissaire est sans détour :

La première conséquence qu'entraînerait semblable mesure serait d'assurer l'impunité à certains orateurs populaires et apôtres de la sédition actuellement contrôlée par la police (Cité dans Greer, 1997, ANC, LC, Stipendiary Magistrate, Vol. 3, Gogy to Murdoch, 4 novembre 1839).

La police s'implante donc en premier lieu comme institution de répression politique. Sa force, en tant qu'institution de contrôle, est renforcée par sa capacité à mobiliser de jeunes hommes d'une communauté pour mieux la surveiller. Elle anticipe ainsi la formation de machine de guerre en capturant d'avance certains des éléments qui pourraient la constituer. Le dispositif policier a donc pour double fonction de neutraliser et d'anticiper la formation de machines de guerre.

De la même manière, l'apparition du *Montreal Lunatic Asylum* en 1839, premier asile au Québec, n'a rien du hasard. Une autre des hypothèses moins connues : Lord Durham soutient que les troubles révolutionnaires et émeutiers étaient pour beaucoup liés à la trop grande présence de « lunatiques » parmi les rebelles. Il préconisait à cet effet de construire des asiles et autres lieux d'enfermement pour y contrôler les fous et les indigents. C'est le gouverneur général John

Colborne, chargé de mettre en œuvre certaines recommandations du rapport, qui s'appliqua à la tâche. Quelques mois seulement après la publication du rapport, Colbone réussit en effet à débloquer les fonds nécessaires à la construction d'un asile temporaire pour les « insensés » (Cellard et Nadon, 1986). Comme le développement du dispositif policier, le dispositif asilaire prend donc racine au Québec explicitement en tant qu'outil contre-insurrectionnel.

Plus largement, la réponse à la tentative de révolution des Patriotes a laissé place à un « renforcement du colonialisme de peuplement au Canada » amenant une réforme de la gouvernance coloniale favorisant les hommes blancs anglophones propriétaires et marginalisant davantage les communautés autochtones, les classes populaires et, plus spécifiquement, les femmes et les personnes racisées en leur sein (Henderson, 2019). Nous développerons plus précisément dans le chapitre suivant la logique disciplinaire qui se met en place à partir de la crise révolutionnaire des Patriotes. Il convient cependant pour l'instant de noter que le développement des différentes institutions de surveillance et d'enfermement est précisément lié à cette offensive politique.

En réaction à cette répression multidimensionnelle, beaucoup d'habitants vont quitter les territoires des colonies pour migrer vers les États-Unis (Greer, 1997). S'accroît aussi plus fortement encore le mouvement d'exode rural qui commençait déjà au début des années 1830 en raison de la crise agricole. On estime qu'entre 1840 et 1930, près de 900 000 francophones quittent le Québec pour aller chez leurs voisins américains (Roby, 1995). Combiné à cette migration, la période de contre-insurrection et de disciplinarisation amène un tournant fondamental en ce qui concerne notre étude : à partir de cette période, et jusqu'à aujourd'hui, la

majorité des machines de guerre se constitueront en ville et seront, de prime abord, dépossédées d'armes à feu.

3.3.1 La commune de Québec de 1878

L'année 1878 marque dans la ville de Québec un moment important de l'histoire des machines de guerre canadiennes-françaises. Souvent oubliée, sinon reléguée au titre de conflit de travail, cette séquence historique est pour notre étude fort intéressante. Contre la constitution politique de l'État, on tente en effet d'y faire commune. Revenons sur les étapes qui menèrent certaines ouvrières à ramener les drapeaux rouges aux barricades.

Tout commence en 1877 avec la décision du gouvernement provincial de faire construire un parlement sur la Grande-Allée à Québec. Le contrat est alors accordé à Simon-Xavier Cimon qui décide, en mai 1878, de réduire le salaire des ouvriers à un bien maigre 50 cents quotidiens. Connaissant le sort des milliers de chômeurs qui résident alors à Québec, son intuition est que leur situation misérable fera taire les travailleurs qui ne voudront pour rien au monde changer de place avec eux. Erreur d'aiguillage de sa part puisque le matin du 3 juin, le travail est suspendu au chantier de l'hôtel du Parlement. La revendication est alors simple, mais audacieuse : salaire quotidien minimum à un dollar pour l'ensemble des industries de Québec. Le même jour, M. Pendergast, le responsable du chantier du tramway de la rue Saint-Jean, tente sans succès de remplacer ses ouvriers par d'autres, moins bien payés. Après quelques discussions entre les grévistes et leurs remplaçants, tous cessent le travail. Mais le lendemain, c'est par la force et les menaces que les premiers engagés arrivent à stopper les seconds. Deux arrestations ont d'ailleurs

lieu et le chantier est finalement fermé. Les ouvriers du tramway se joignent alors à ceux du parlement et la colère gronde (Mathieu, 2012).

Le 4 juin, les protestataires sont maintenant plus de 400 à faire grève. Manifestant dans les rues, ils visitent alors usines et chantiers pour forcer les patrons à signer une entente salariale à un dollar journalier. Les propriétaires se doivent maintenant de respecter le pouvoir ouvrier, soutiennent les grévistes. Il faut savoir qu'à l'époque, le piquetage demeure interdit, et ce malgré le respect légal de l'existence des syndicats tout juste reconnue depuis 1872. La tactique des ouvriers est alors la même que celle utilisée depuis quelques décennies à Chicago, Saint-Louis, New-York et par les débardeurs du port de Québec, et qui consiste à former de petites unités mobiles qui serpentent dans la ville et assurent par la persuasion et la force l'arrêt général du travail. Ces petites machines de guerre sont difficilement arrêtables par la police puisque multiples et subtiles. Un pas de plus est alors franchi par les ouvriers de Québec puisqu'on vise cette fois-ci tous les employeurs de la ville. Ce n'est pas un combat localisé, mais une guerre ouverte (Mathieu, 2012).

Après quelques promesses de certains politiciens, les contestataires se dispersent le 5 juin, mais reviennent en force le 10. Ils et elles sont alors plus de 700 à manifester dans les rues, mais sont attendus cette fois par les forces de l'ordre. Un détachement policier accompagne pour le coup le propriétaire d'une scierie qui refuse de signer l'entente à un dollar quotidien. La tension monte alors et les policiers sont grêlés de pierres. La scierie est saccagée, ses fenêtres brisées et les clôtures mises à terre avant que le propriétaire n'accepte de signer. Le périple continue alors pour les manifestant.es qui visitent cette journée-là plusieurs autres lieux de travail. Comme bien

souvent, malgré leur faible mention dans la littérature, les femmes et les enfants sont partie prenante de ces mobilisations et sont présent.es dans les manifestations et les émeutes. (Mathieu, 2012).

Le 12 juin, le nombre de grévistes s'élève à 3 000. Le même manège se poursuit alors à travers la ville avec encore plus d'intensité : signatures de patrons sous la menace, jets de pierre sur la cavalerie, épiceries pillées, etc. Au premier ministre Joly qui tente une nouvelle fois de venir apaiser la foule on rétorque d'ailleurs : « c'est le peuple qui est maître ; nous sommes les maîtres à Québec ; avant d'accepter tel prix, nous prendrons les armes » (Mathieu, 2012, page 17-18). La situation se corse davantage en après-midi lorsque le colonel Strange ordonne à la cavalerie de charger la foule sabre au poing. Malgré plusieurs coupures, les grévistes arrivent à repousser la police à coups de pavés. C'est à ce moment que l'acte d'émeute est lu au manifestant.es, suivi de peu par quelques salves d'armes à feu. Les émeutier.ères tiennent bon à la première salve, mais détalent dans tous les sens lors de la seconde. Plus tard en soirée, trois groupes composés d'au moins un millier de rebelles chacun sillonnent la ville. Un premier se rend à la prison de Québec pour libérer des grévistes, un autre tente d'empêcher le débarquement de troupes venues de Montréal et un dernier prend d'assaut la résidence du maire. Ces offensives seront somme toute sans grand succès et la nuit laissera la place à des petites unités de policiers et de volontaires armés qui s'enfonceront dans les ruelles de la basse-ville de Québec pour malmener et arrêter les contestataires (Lainé, 2009).

L'ordre est finalement rétabli le 13 et 14 juin. Les 700 soldats qui débarquent de Montréal ont facilement raison des insurgé.es épuisé.es. Les forces de l'ordre reprennent ainsi le contrôle

complet de la ville, interdisent les rassemblements et procèdent à diverses arrestations. La fin de la grève est alors négociée et les milliers de grévistes retournent au travail. Quelques augmentations de salaire sont alors octroyées et Cimon perd son contrat. Plusieurs des grévistes arrêtés seront pour leur part enfermés pendant des mois, des années, ou même à perpétuité (Mathieu, 2012 ; Lainé, 2009).

Dans les rares mentions de cette séquence insurrectionnelle, on retrouve souvent l'hypothèse de la forte présence communiste ou communarde parmi les rangs des insurgé.es. Es. Dans un article publié dans *Le Devoir* (2007), Yvan-M. Roy utilise les termes « émeute communiste ». Mathieu Houle-Courcelles, dans son ouvrage *Sur les traces de l'anarchisme au Québec* (2008), mentionne pour sa part les « meneurs parisiens ». Mathieu-Joffre Lainé recense de son côté, dans son mémoire *Se tuer à l'ouvrage : le capital en guerre contre le travail* (2009), la présence d'un ouvrier exilé de la Commune de Paris, abattu par la police à Québec le 12 juin. Jean-Simon Gagné relate lui aussi dans un article paru dans *Le Soleil* (2019), que les manifestant.es marchent derrière le drapeau rouge du communisme. En effet, plusieurs journaux de l'époque mentionnent lors de cet évènement la présence de différents insurgés survivants de la défunte Commune de Paris de 1871. Différentes sources journalistiques affirment également que le drapeau rouge flottait au-dessus des barricades ou à la tête des manifestations. Compte tenu de la mesure des gestes posés lors de ces 10 jours émeutiers dans la capitale, il est difficile d'y voir là une simple coïncidence. Cependant, relativement aux sources disponibles pour l'instant, il est ardu de peser réellement l'influence des acteurs ou des récits issus de la Commune de 1871 dans l'insurrection de 1878.

Dans son article portant sur ce moment historique, Jean-Philip Mathieu soutient pour sa part que l'hypothèse d'un complot communiste que formulent Roy et Houle-Courcelles repose une mauvaise analyse des sources. Sans vouloir entrer dans des débats d'interprétation sur la valeur que l'on peut accorder aux journaux de l'époque, nous aimerions souligner que ce qui importe ici est surtout la valeur et l'orientation des gestes posés. Même si aucun résurgé de la commune de Paris n'était présent, on en retrouve tout de même là l'esprit révolutionnaire. Communiste ou pas, piloté par une cellule d'anarchistes communards ou simple irruption insurrectionnelle ouvrière, ce moment demeure, dans tous les cas, traversé par un désir de profaner l'économie, de sortir du Droit et de s'opposer à la constitution matérielle de l'État. Une expression du refus des dispositifs de la modernité coloniale, qui, sans la violence militaire étatique, aurait pu s'enfoncer dans un devenir-habitant à large échelle.

3.3.2 La crise de la conscription de 1918

Pour clôturer notre tour d'horizon des différents exemples qui illustrent la manière dont se constituent les communautés canadiennes-françaises comme machines de guerre, il convient d'aborder finalement les multiples profanations que connut le dispositif militaire de l'État canadien lors de sa participation à la Première Guerre mondiale.

L'entrée du Canada dans la Grande Guerre se fit par défaut dès 1914, automatiquement entraîné dans ce conflit européen par la décision de la Grande-Bretagne. Encore une fois, des tensions subsistent dans les différents récits de la Première Guerre mondiale. Les narrations populaires, les histoires de famille et les rumeurs mettent grandement l'accent sur les différentes formes de refus

et de désertion lors de cette période. Il en va tout autrement des récits officiels qui, bien souvent, ignorent ou mentionnent de manière marginale les profanations du dispositif militaire (Bouvier, 2003). *A contrario* de la tangente dominante, il est de nouveau nécessaire de nous enfoncer dans l'étude de ces lignes de fuite afin de comprendre en profondeur leur portée et leur signification. Avant d'étudier les émeutes de la conscription de 1918, plus souvent mentionnées dans l'historiographie, il convient de s'arrêter quelque peu sur les différentes insoumissions qui la précédaient.

Comme à chaque mobilisation militaire, l'État canadien trouve dès le départ peu d'hommes à mettre à son service. Afin de remplir ses engagements face à la Grande-Bretagne, le gouvernement annonce, en mai 1917, le projet de *Loi concernant le Service militaire*. N'ayant recruté de manière volontaire que quelques milliers de soldats, son objectif est d'en conscrire de force 100 000 nouveaux. Cette loi s'accompagnera d'ailleurs de pénalités monétaires ou d'emprisonnement pour toute personne réfractaire ou qui tenterait de dissuader les enrôlés de suivre les ordres. Visiblement, le pouvoir en place se doutait du peu de soutien qu'aurait ce genre de mesure (Bouvier, 2003 ; Courtois et Veyssièrre, 2015).

Comme de fait, à l'annonce de la conscription, des rassemblements, des assemblées ainsi que des manifestations spontanées et parfois violentes se multiplient au Québec dès les premiers jours (Courtois et Veyssièrre, 2015). À Montréal, des regroupements de milliers de personnes vont à plusieurs reprises protester dans le quartier des affaires et briser les vitrines des journaux supportant la décision du gouvernement. *Le Devoir* parle à l'époque d'agents provocateurs qui s'immiscent dans les manifestations pour attiser les foules. Mais la quantité de gestes similaires

posés à différentes reprises en différentes villes et villages laisse cependant présager autre chose : la colère gronde et des machines de guerre s'activent. Les assemblées et les manifestations se multiplient en juillet et en août. Dans la foule, on scande «vive la révolution», on tente de collecter des fonds pour l'achat de fusils et certains affirment entraîner des centaines d'hommes dans le but de résister militairement à la conscription. D'autres complotent même pour faire exploser la demeure de Lord Atholstane, un magnat anglo-canadien (Armstrong, 1998).

Parallèlement, une autre stratégie de profanation du dispositif militaire se développe. On tente en effet par tous les moyens d'éviter d'être mobilisé. Cette stratégie de soustraction concerne la possibilité d'être exempté légalement pour différents motifs :

Dès la mise en place de la conscription, les tribunaux d'exemption croulent sous les demandes. [I]l semble évident que tous les hommes qui reçoivent une convocation cherchent à être exemptés. Le journal *Montréal Star* note le 18 octobre 1917 que sur les 896 hommes convoqués jusqu'à présent seuls 59 (7 % d'entre eux) n'ont pas entrepris les démarches pour être exemptés. Un article dans *The Gazette* montre que 99 % des convoqués font une demande d'exemption à Hull, 98 % à Saint John, 96 % à Kingston, 90 % à Toronto, 70 % à Vancouver et 86 % à Calgary (Bouvier 2003, page 70).

À la fin de l'année 1917, sur plus de 400 000 conscrits, près de 380 000 ont fait une demande d'exemption, n'ajoutant donc qu'un peu plus de 20 000 soldats pour aller combattre en Europe. Parmi ceux-ci, se retrouvent par ailleurs bon nombre de déserteurs et d'insoumis qui, sans avoir d'exemption, ne se présentent tout simplement pas ou disparaissent pendant le processus. Au Québec, c'est plus de 40 % des conscrits qui manquent à l'appel (Bouvier, 2003). Le gouvernement met donc en place en janvier 1918 la *Spécial Dominion Police* chargée de retrouver les déserteurs et les insoumis. Cette branche spécifique du corps policier apprend rapidement à ses dépens qu'elle doit nécessairement travailler en civil — c'est-à-dire sans son

uniforme — puisque, dès la rumeur de son arrivée, l'ensemble des réfractaires disparaissaient. Le curé sonnait la cloche ou des adolescents n'ayant pas été conscrits faisaient mine de s'enfuir à leur arrivée afin de distraire leur attention pendant que les véritables déserteurs allaient se cacher dans les bois ou les champs (Provencher, 1971). La direction des services militaires note d'ailleurs à la fin de la guerre, en novembre 1918, que parmi les soldats envoyés au front, plus de 10 000 étaient des insoumis ne s'étant pas inscrits auprès d'une autorité militaire après avoir été conscrits, mais ayant été finalement retrouvés, capturés et mobilisés outre-mer (Bouvier, 2003).

Au fil de l'année 1918, la *Spécial Dominion Police* vient attiser davantage les tensions suscitées par la conscription. Leur fonction et leurs manières de faire déplaisent fortement et la population s'organise. On raconte alors que des bandes armées sillonnent les forêts et que certains déserteurs hissent des drapeaux rouges à l'orée des villages en guise de protestation révolutionnaire (Armstrong, 1998). Les pratiques de surveillance et d'interpellation de la *Spécial Dominion Police* ajoutent de l'huile sur le feu. C'est d'ailleurs une de ses interpellations qui provoque la fameuse séquence des émeutes de 1918 à Québec.

Le soir du 29 mars 1918 à Québec, la police arrête Joseph Mercier et l'accompagne chez lui afin qu'il puisse fournir ses documents d'exemption. Lorsque chose faite, les policiers le relâchent, mais, en quittant son domicile, se retrouvent face à une foule en colère de plusieurs milliers de personnes qui les menace et décide d'aller brûler sur-le-champ le poste de police. La soirée continue de manière incontrôlable et on pille et saccage encore une fois certains bureaux des journaux locaux. Le scénario se répéta ensuite les trois jours suivants, montant sans cesse en intensité. Plusieurs manifestations de plus d'une dizaine de milliers de personnes tournent à

l'émeute, le bureau du registraire de la Loi sur le service militaire est brûlé, différents bureaux gouvernementaux sont occupés puis saccagés. Les contestataires éteignent le plus de réverbères possibles, ce qui leur donne le soir venu un avantage sur les forces de l'ordre qui connaissent moins bien les lieux. Chaque jour, les manifestant.es affrontent de plus en plus violemment les forces de l'ordre, tant et si bien que le soir du 1^{er} avril, ce sont des émeutiers embusqués qui ouvrent en premier le feu sur la cavalerie qui tente d'empêcher tout rassemblement. Les troupes ripostent violemment à l'aide de leurs mitrailleuses et de leurs carabines. Après des heures d'affrontement, l'État finit par reprendre le contrôle de la situation dans un bain de sang (Provencher, 1971 ; 2022).

Ce violent retour à l'ordre impérial est entre autres le fait du Major-Général François-Louis Lessard. Désormais haut gradé, Lessard avait, en 1878, fait partie des cavaliers ayant malmené les ouvriers à Québec. Fort de son expérience anti-insurrectionnelle, il comptait aussi à son actif quelques violentes répressions contre les Métis dans l'Ouest canadien et avait commandé un régiment en Afrique du Sud lors de la Guerre des Boers. C'est lui qui, fin stratège, avait fait installer une mitrailleuse au coin des rues Saint-Vallier et Saint-Joseph (Lainé, 2009). Le soir du 1^{er} avril, il quadrille avec sa cavalerie la basse-ville de Québec, matraque et mitraille sans réserve. La dureté de la répression est alors trop grande pour espérer une riposte du mouvement.

Par ailleurs, la violence physique de l'État contre les protestataires est encore une fois accompagnée d'un travail de répression juridique. Dès le lendemain, les milliers de soldats, sous le commandement de Lessard, patrouillent partout en ville, arrêtent et perquisitionnent tout le monde. Le 4 avril, le gouvernement déclare la loi martiale à Québec et suspend les libertés civiles

fondamentales. Les personnes arrêtées seront dès lors jugées devant une cour martiale (Provencher, 1971). Plus tard en avril, l'enquête du coroner démontrera que les victimes tuées lors des événements étaient innocentes. Les tribunaux ne ramènent cependant pas les morts. Quelque 6 000 militaires seront mobilisés à Québec jusqu'en mars 1919 pour maintenir le calme (Pâquet, 2018 ; Droüin, 2018).

Cette courte recension des différentes formes de profanation permet de comprendre que la crise de la conscription précédait déjà les émeutes de 1918. La tentative de capture de machine de guerre par le Canada pour participer à la Première Guerre mondiale a été somme toute difficile. Les dispositifs militaires de la modernité coloniale se voyaient débordés de devenirs-habitants. C'est par la contrainte que l'État a pu mobiliser la plupart de ses troupes et par la force qu'il a fini par maintenir le calme sur son territoire.

Le rapide tour d'horizon que nous venons d'effectuer permet de constater les embûches qu'a pu rencontrer l'État canadien pour se constituer sur le plan militaire et politique. Les différents exemples que nous avons pu fournir démontrent qu'à chacune de leurs tentatives, les dispositifs étatiques étaient sujets à une quantité importante de profanations.

Nous avons mobilisé, dans les pages qui précèdent, le concept de machine de guerre pour parler de ces phénomènes parce qu'ils constituent, à notre avis, plus que de simples désaccords

ponctuels. Si l'État se doit de capturer la machine de guerre et si chaque tentative de mobilisation militaire et politique se solde par son déchaînement, c'est parce que les populations demeurent extérieures aux dispositifs étatiques. Les différents cas que nous avons étudiés ci-haut représentent des machines de guerre puisqu'ils témoignent d'une hétérogénéité face à l'État. Non pas une simple querelle ou dissension, mais l'expression d'un autre rapport au monde, d'un autre plan de l'existence. De la recherche d'autres formes-de-vie.

Tout comme la désertion lors de la traite des fourrures, la constitution comme machine de guerre est une des formes de trajectoire qui s'écarte de l'avenir impérial — une des expressions du devenir-habitant en réaction à la modernité coloniale. Profaner les dispositifs militaires et politiques, faire machine de guerre contre eux, signifie pour nous expérimenter d'autres manières de vivre et d'être ensemble. Sortir de la logique de l'État et habiter autrement le monde.

CHAPITRE 4. METTRE DE L'ORDRE

Nous avons évoqué au chapitre précédent, dans un court *aparté*, le processus contre-insurrectionnel qui fut mis en place après la révolte des Patriotes. C'est en effet lors des décennies qui suivent cette crise révolutionnaire de la fin des années 1830 qu'une transformation s'opère dans le mode de régulation de la modernité coloniale. Au fondement de la formation du capitalisme industriel, on voit en effet émerger le déploiement, dans toute la société, d'une série de dispositifs de quadrillage, de surveillance, de contrôle et de classification des corps. C'est l'avènement de ce que nous nommerons *l'ère disciplinaire*. L'ensemble des dispositifs de contrôle social qui sont alors orchestrés ne diffèrent pas particulièrement de ceux qui se développent dans le reste de l'Occident à la même période. Les rébellions de 1837-38 n'en auront été qu'un accélérateur en termes de dispositifs de gestion des populations par rapport au « retard » pris dans le Bas-Canada.

Dans le présent chapitre, nous étudierons tout d'abord la matérialité du concept de *discipline* à travers le développement de lieux d'enfermement, ainsi que la mise en place d'autres institutions de contrôle et de régulation sociale. Nous pourrons ainsi mettre en lumière le fait que la disciplinarisation produit des individus à même de vendre leur force de travail. Nous détaillerons ensuite les manières dont sont profanés ces dispositifs disciplinaires et les devenirs-habitants qui s'ouvrent par ces gestes dans deux sections supplémentaires. Nous verrons là, d'une part, comment l'organisation communautaire surgit contre l'individualisation à travers les associations et groupes d'entraide de toutes sortes et, d'autre part, les différentes formes d'indiscipline au

travail et d'organisation syndicale qui expriment un refus de la logique de maximisation de la production.

4.1 Disciplinarisation

L'Acte d'Union de 1840 est souvent pris dans l'historiographie québécoise comme date marquant le début de nombreuses transformations sociales. Après les rébellions des Patriotes, les structures institutionnelles économiques, politiques, culturelles et religieuses de ce qu'on appelle alors le Canada-Est sont renouvelées ou réformées. Au niveau de l'organisation des dispositifs étatiques et économiques, on assiste à une période de transition vers le capitalisme industriel (Dickinson et Young, 1992). C'est la création au Québec de ce que plusieurs ont nommé ailleurs une *économie de marché* (Polanyi, [1944], 2009) qui nécessite, pour fonctionner, de remplacer les formes de régulations sociales traditionnelles par de nouveaux dispositifs. L'ensemble des aspects de la vie individuelle et collective — de la naissance à la mort, en passant par l'éducation, les relations romantiques, l'ouvrage, etc. — qui étaient autrefois gérés à l'intérieur de la communauté par un certain nombre de règles et d'habitudes est progressivement médié par des mécanismes disciplinaires. Au Québec comme ailleurs, cette transformation du mode d'organisation, en détruisant les formes d'organisations communautaires, génère énormément de misère matérielle et affective. Sous prétexte de générer plus de richesse, on fait partout exploser une profonde pauvreté.

L'industrialisation et la mise en place de l'économie de marché nécessitent en effet une prolétarianisation, c'est-à-dire une dépossession pour de larges franges de la population de leurs

moyens de subsistance, de leur contrôle immédiat sur leur production et reproduction quotidienne (Federici, 2014 ; Marx, 1867 ; Wood, 2009). Pour fonctionner, cette restructuration des manières de vivre suppose le développement d'un ensemble de techniques et de dispositifs de régulation et de contrôle social. Rendre possible ce projet — celui du stade industriel du capital — repose donc sur la mise en place d'un nouvel appareil répressif beaucoup plus complexe que ceux des stades antérieurs de la modernité coloniale. C'est ce phénomène que nous nommons *disciplinarisation* et qui consiste en un nouveau mode d'exercice du pouvoir accompagnant la réorganisation complète de la société vers la production industrielle.

Un des théoricien.nes fondamental de l'étude des dispositifs disciplinaires est sans aucun doute Michel Foucault. Sa contribution consiste notamment à démontrer comment l'avènement de cette ère disciplinaire passe par le déploiement d'une série de techniques précises qui permettent d'assujettir les corps. Discipliner c'est répartir, classer, coder, dresser les corps tout en les maintenant dans un sentiment de surveillance potentielle constante. Pour Foucault, cette logique disciplinaire n'est cependant pas soudainement apparue, mais s'est plutôt répandue à travers le développement et l'expansion d'une pluralité de lieux d'enfermement (Foucault, 1993).

Ainsi, au cours du 19^e siècle, pour contrôler sa population et l'assujettir à cette nouvelle phase de modernisation/colonisation, l'État rendra centrale une série d'appareils disciplinaires développés depuis le 15^e siècle, mais qui étaient demeurés jusque-là assez marginaux. C'est l'introduction dans la gouvernamentalité moderne/coloniale des prisons, de la police ainsi que des asiles, des hôpitaux, des casernes, des écoles de réforme, des usines qui organiseront progressivement les différentes façons de vivre. Cette nouvelle manière d'opérer, ce nouveau mode du pouvoir qu'est

la discipline, se disséminera jusqu'à diriger l'ensemble des aspects de la vie individuelle et sociale : de la ville à la famille en passant par le logement, l'éducation, la santé, etc. (Foucault, 2013 ; 1993 ; 2004). Ce qui se joue, entre autres choses, derrière cette grande opération de disciplinarisation, est la création de l'individu comme travailleur possédant une force de travail. C'est ce processus qu'il nous faut éclairer pour mieux comprendre comment s'expriment les devenirs-habitants qui naissent des profanations de ces dispositifs disciplinaires.

4.1.1 « Au travail ! »

Si on l'a souvent réduit au dispositif carcéral, le développement de la logique disciplinaire le dépasse largement. En effet, nous dit Deleuze :

La discipline ne peut pas s'identifier avec une institution ni avec un appareil, précisément parce qu'elle est un type de pouvoir, une technologie, qui traverse toutes sortes d'appareils et d'institutions pour les relier, les prolonger, les faire converger, les faire s'exercer sur un nouveau mode (Deleuze, 1986).

En faisant jouer ensemble coercition, punition, apprentissage et châtiment, le nouveau pouvoir disciplinaire produit un tissu d'habitudes et un nouvel ensemble de normes qui lient les populations à la société en tant qu'individu. La disciplinarisation du temps joue un rôle très important dans ce processus. Foucault l'exprime d'ailleurs très clairement :

Le temps de la vie, qui pouvait être scandé par le loisir, le plaisir, la chance, la fête, a dû être homogénéisé de manière à être intégré à un temps qui n'est plus celui de l'existence des individus, de leur plaisir, de leur désir et de leur corps, mais qui est celui de la continuité de la production et du profit (Foucault, [1972-73], 2013, page 216).

Ce à quoi on assiste dans ce processus de disciplinarisation est l'introduction du temps dans le système de pouvoir capitaliste. On punit par le temps, on récompense par le temps. Le temps doit

être contrôlé dans le loisir et limité dans le repos. Ce qui unit la forme-prison et la forme-travail est qu'elles individualisent toutes deux par le temps. Foucault les nomme d'ailleurs les formes jumelles : « tout comme on donne un salaire pour un temps de travail, on prendra, inversement, un temps de liberté pour prix d'une infraction » (Foucault, [1972-73], 2013, page 72). Dans l'école, la caserne, l'usine, la prison, dans tous ces lieux d'enfermement, on compte le temps de chaque individu et on lui accorde une valeur. Le temps, qui était jusque-là une expérience rythmée par les saisons, les rituels et les célébrations, devient un objet du pouvoir. S'il est à cette époque nécessaire de discipliner le temps des populations, c'est non seulement par une nouvelle logique de contrôle mais, surtout, pour produire le travail comme un rapport encadré par le salariat. C'est l'enfermement qui rend possible la mesure du temps et permet donc de créer le travail comme quelque chose de calculable et rationalisable (Bidet, 2014 ; Laval, Paltrinieri et Taylan, 2015 ; Legrand, 2004).

Comme nous l'avons souligné plus tôt, la transformation des modes de contrôle de la modernité coloniale est liée au passage vers l'économie de marché capitaliste. Il ne faut cependant pas commettre l'erreur du « postulat de la subordination » (Deleuze, 1986) qui consiste à affirmer que les techniques disciplinaires se développent pour répondre à la nécessité d'exploiter la force de travail des individus. Au contraire, elles produisent en amont des individus qui seront à même de vendre leur force de travail. Deux faits qui ne sont historiquement pas donnés, qui n'existent pas en dehors des dispositifs qui les construisent : l'individu et le travail. Comme l'explique Foucault :

S'il est vrai que la structure économique qui est caractérisée par l'accumulation du capital a pour propriété de transformer la force de travail des individus en force productive, la structure de pouvoir qui prend la forme de la séquestration a pour but de transformer, avant ce stade, le temps de la vie en force de travail (Foucault, 2003, page 201-202).

Tout l'intérêt de l'explication de Foucault est de démontrer que le capitalisme ne rencontre pas comme tels des individus avec une force de travail à fournir. Il est avant cela nécessaire de les produire en les séquestrant dans des espaces rationalisables et les fixant à des appareils disciplinaires productifs afin de convertir leur force de vie en temps de travail ; transformer leur existence, collective et interreliée, en individualité. Ce processus permet donc, à travers tout un ensemble de mécanismes de contrôle et de surveillance, d'assujettir les populations et ce, dans les deux sens du terme : de les créer comme sujet « ouvrier » ou « travailleurs » mais aussi de les rendre dociles. Comme le résume le philosophe français Stéphane Legrand, cette disciplinarisation du temps vise :

[À] former des individus susceptibles de vivre dans un temps entièrement utile à la production capitaliste, ce temps qui exige le contrôle du rythme de la vie, du rythme de travail, des congés, qui requiert la chasse à l'absentéisme et à la fête dispendieuse, la lutte contre le jeu et la loterie où l'ouvrier dilapide des économies qui lui seraient utiles pour traverser un chômage conjoncturel, un temps du calcul, de la prévision, de la responsabilisation de la classe ouvrière par rapport à elle-même (grâce à l'épargne et aux caisses de prévoyance) (Legrand, 2004).

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les comportements considérés comme du « vagabondage » seront fortement punis. Comme l'explique Foucault dans son cours au Collège de France, *La société punitive* (Foucault, [1972-73], 2013), le vagabondage vient alors poser fondamentalement problème au mode de production. Il est à l'époque conçu comme la matrice de la criminalité et nuit à l'économie en raréfiant la main-d'œuvre, haussant les salaires, faisant baisser la productivité, refusant les impôts, etc. Pour Foucault, s'opère alors une transition idéologique qui aura des répercussions sur la manière de penser la déviance :

En effet, à partir du moment où la société se définit comme le système des rapports des individus qui rendent possible la production, en permettant de maximaliser celle-ci, on dispose d'un critère qui permet de désigner l'ennemi de la société : toute personne qui se

trouve hostile ou contraire à la règle de maximalisation de la production (Foucault, [1972-73], 2013, page 53).

Ainsi, avant le déploiement de tous ces dispositifs de contrôle, les gens étaient imbriqués dans un ensemble de règles liées à leur appartenance à certains groupes, à certaines communautés. La transition disciplinaire vient défaire ces attachements et fixer tout le monde en tant qu'individu à des appareils de contrôle et de régulation qui leur sont extérieurs. Les mécanismes disciplinaires produisent dès lors une société d'individus liés par la logique de la maximalisation capitaliste. En prison, à l'école, à l'usine, on fixe des individus sur des appareils productifs qui normalisent, qui créent de la normalité (Foucault, [1972-73], 2013). Comme nous le verrons plus loin, la contestation de la modernité coloniale, l'expression du devenir-habitant en opposition à cet avenir impérial s'exprimera donc à cette période contre cette logique disciplinaire, par la profanation des dispositifs qui produisent l'individu et le travail.

Toutefois, avant d'étudier précisément certaines formes de profanation des dispositifs disciplinaires, il convient de s'attarder quelque peu sur le contexte québécois dans lequel elles prennent place. Les enfermements liés aux prisons ainsi qu'aux écoles de réforme nous apparaissent des exemples représentatifs de la gouvernementalité, du mode de gestion de population qui se développe à l'époque. Si l'évolution de ces dispositifs semble liée à des questions de Justice et de Droit, nous verrons que leur développement est en fait directement lié à l'impératif de production capitaliste.

4.1.2 L'avènement de l'ère disciplinaire au Québec

Dans le Bas-Canada, entre 1815 et 1840, on assiste aux premières transformations en ce qui concerne la gestion de la pauvreté, de la folie ou de la maladie qui découlent de critiques émises à l'encontre des anciens modes de régulation. Le caractère arbitraire, amateur, inefficace et souvent violent des institutions de l'ancien régime est dénoncé. Comme ailleurs en Occident, émerge une nouvelle idéologie : c'est par l'internement qu'on pourra régler les problèmes sociaux, qu'on pourra transformer les comportements des pauvres et des marginaux (Fecteau, 2004). C'est ce qui lie alors la production économique et la régulation sociale. Les effets de ces premières initiatives, privées et publiques, demeureront cependant assez faibles et la place de l'État restera peu significative dans la vie des communautés. Comme nous l'avons souligné plus haut, c'est réellement à partir de la révolte des Patriotes, et plus encore dans la deuxième moitié du 19^e siècle, que le processus de disciplinarisation s'intensifiera.

L'institution la plus emblématique de cette transformation est, bien sûr, la prison. Avant le 19^e siècle, l'utilisation des dispositifs carcéraux demeurait marginale et embryonnaire. L'intervention du pouvoir étatique dans les communautés était rare et l'enfermement comme peine encore moins fréquent. Les prisons étaient donc petites et peu utilisées. À partir du 19^e siècle, les différentes formes de punitions disparaissent progressivement au profit du modèle pénitencier :

Si l'on peut aujourd'hui s'étonner des dimensions modestes de ces prisons, c'est qu'elles n'occupaient pas à l'époque la place qu'elles prirent plus tard dans notre système pénal ; l'emprisonnement ne faisant pas encore partie de l'éventail des peines appliquées aux justiciables (Cellard, 2000, page 3).

À l'époque, les vagabonds et les malades étaient pris en charge par leur entourage ou par l'Église. La pauvreté, tout comme les crimes ou les litiges, étaient avant tout gérés par différentes formes de solidarité et de l'organisation communautaire. Le recours à l'emprisonnement restait donc minime. L'avènement de l'ère disciplinaire vient changer la donne. En effet, entre 1815 et 1830, la population carcérale s'est multipliée par 20 au Québec (Fecteau, 2004) et continue de progresser drastiquement tout au long du siècle et de manière disproportionnée par rapport à l'évolution démographique. Malgré toutes les condamnations et les critiques qui émergent en parallèle, des libéraux comme des membres du clergé, la prison demeure pensée comme un outil de réforme sociale qui vise particulièrement les classes populaires. Elle vise à rendre dociles ceux et celles qui ne suivent pas le chemin de l'honnête citoyen, du travailleur.

Si les élites se plaignent alors du désordre social, il est important de saisir que l'objet de leur inquiétude ne concerne pas réellement les actes de violence, mais plutôt le refus d'un certain mode de vie, soit celui du dévouement au travail. Les juges commencent alors à incarcérer massivement, souvent même de manière préventive, quiconque erre ou commet des infractions mineures considérées comme désordre public. Ces enfermements comptent d'ailleurs pour 65 % de l'ensemble des chefs d'inculpation entre 1832 et 1834 (Fecteau, 2004). Ce processus continuera tout au long du siècle. Encore en 1898, les trois quarts des 4 370 infractions répertoriées au Québec ont pour cause l'ivrognerie ou le vagabondage alors que les crimes violents comptent pour moins de 30 cas (Laplante, 1989). On comprend à la lecture de ces données que le pouvoir moderne/colonial s'attaque à « l'ennemi de la société » dont parlait Foucault, celui qui s'oppose à la maximalisation de la production.

Les mineurs ne sont pas non plus épargnés de cette augmentation massive du nombre d'incarcérations. Derrière leur séquestration se cachent les mêmes motifs de moralisation des classes populaires et de défense de la propriété privée. Par exemple, entre 1853 et 1858, l'immense majorité des jeunes garçons internés à la prison de Montréal le sont pour désordre, ivresse, vagabondage ou vol (Ménard, 2003a). À partir de 1858, on créera les premières écoles de réforme qui visent alors à transformer les jeunes tout en les isolant des adultes avec lesquels ils étaient incarcérés jusque-là. Puis, à la fin des années 1860, la création de la Confédération canadienne amène une nouvelle répartition des compétences et le pouvoir passe aux mains des dirigeants provinciaux. La logique d'enfermement des jeunes comme mode contrôle social s'accroît alors avec l'invention de la «délinquance juvénile» qui donnera l'occasion d'enfermer aussi les jeunes non criminels qu'on juge en danger. Pour contrer les illégalismes populaires, pour transformer la culture urbaine juvénile traversée d'errance et de petite criminalité, il est en effet nécessaire de rendre plus précises et profondes les formes de contrôle :

C'est dans ce contexte où l'État tente de réguler les familles des milieux populaires urbains que l'enfant devient un problème social. Pour vaincre la résistance de ces familles, l'État et ses alliés ont dû développer des stratégies leur permettant d'accroître leur pouvoir d'intervention auprès des jeunes (Ménard, 2003b, page 15).

Par l'enfermement, on tente de réformer les comportements des jeunes. Par exemple, à la *Boys Home of Montréal*, on essaie de produire des *gentlemen*, c'est-à-dire des hommes «civilisés». Par une régulation stricte du temps et une refonte morale profonde que permet la séquestration, on cherche à créer de bons citoyens chrétiens, disposés au travail et disciplinés (J. Harvey, 2020). À l'Institut Saint-Antoine, malgré des approches et des pratiques relativement différentes de celles employées à la *Boys Home of Montréal*, une des vocations de l'institut demeure la même : produire une main-d'œuvre masculine disciplinée pour les industries (Ménard, 2003b). Du côté

des jeunes filles, la logique est similaire puisqu'on enferme principalement celles qu'on accuse de vagabonder, de se prostituer ou simplement d'avoir des relations sexuelles hors mariage. Par exemple, dans les institutions du Bon Pasteur d'Angers, on espère par cette séquestration sauver leurs jeunes âmes par l'éducation et en les assignant au travail manuel (Strimelle, 2003).

La nécessité de produire des individus auxquels on peut attribuer une force de travail par la séquestration, comme le présente Foucault, est particulièrement évidente dans l'histoire du Québec. Les maisons de correction, les prisons, tout comme les asiles ou les pensionnats y jouent un rôle prépondérant. Il serait pertinent et nécessaire de se pencher plus en détail sur les illégalismes populaires qui conduisent à ces enfermements, ces refus de la norme et de la moralité qui traversent ces dispositifs. Ces problèmes sociaux qu'on tente alors de régler pourraient à notre avis plutôt être pensés comme des lignes qu'ont décidé d'emprunter tellement de gens au cours des derniers siècles ; des profanations contre les dispositifs disciplinaires qui ouvrent la voie à des devenirs-habitants. Dans le cadre de notre étude, nous n'aurons cependant pas l'espace pour les traiter ici. Notre recherche nous portera plutôt, dans les pages qui suivent, vers d'autres dispositifs tout aussi importants que ne le sont ces lieux d'enfermements.

Comme nous l'avons présenté ci-haut, l'avènement de l'ère disciplinaire ne fonctionne pleinement que parce que les formes d'enfermement étatique sont liées à d'autres dispositifs. On peut penser par exemple à l'usine, espace disciplinaire par excellence, qui sert alors de lieu central autour duquel doit à l'époque se réorganiser toute la vie sociale. Les institutions de moralisation et de prévoyance — assurances, banques d'épargne, etc. — jouent aussi un rôle important en imposant à tout un chacun de se surveiller soi-même. Nos recherches nous ont

amenés à voir que, contre cette séquence de la modernité coloniale qui se particularise par le développement d'individus à même de vendre leur force de travail, les fuites à ce processus s'expriment dans l'organisation communautaire, la collectivisation, ainsi que le refus de la discipline et de la maximisation du profit. Nous étudierons donc dans un premier temps les formes de profanations qui se dégagent au cours du 19^e et au début du 20^e siècle à l'extérieur des dispositifs disciplinaires, à travers les associations, mutualités, sociétés amicales et groupes d'entraide de toutes sortes. Puis, dans un deuxième temps, à travers l'organisation ouvrière, dans les syndicats qui s'organisent à l'intérieur des dispositifs du monde du travail.

4.2 Organisations communautaires et coopératives

Au milieu du 19^e siècle, dans ce contexte d'industrialisation et de création d'une économie de marché que nous venons de décrire, on assiste à la généralisation d'une même condition de dépossession. Ce que, à la suite de d'autres, nous avons nommé plus haut comme prolétarianisation. Les paysans et paysannes venant s'installer en ville, les anciens artisans et artisanes perdant progressivement le contrôle de leurs moyens de production, tout comme les immigrants et immigrantes pauvres ou les domestiques, les manœuvres et journaliers, expérimentent tous et toutes une condition similaire :

La majorité de la classe ouvrière vit dans la pauvreté, voire dans la misère. La famille se loge, se nourrit, s'habille selon ses moyens. Quand le père n'apporte pas suffisamment d'argent à la maison, la mère va travailler et parfois les enfants suivent à leur tour. L'emploi est précaire, le pouvoir d'achat aussi. La capacité d'épargne est à peu près nulle, l'endettement est chose courante. Si la bourgeoisie peut voir dans ses livres de comptes et ses bilans annuels les problèmes engendrés par les crises et la concurrence capitalistes, le peuple lui, les ressent dans sa chair (Chiasson et al., 1976, page 31).

Dans cette ambiance où tout est déplorable et déploré — travail des enfants, inégalités salariale, raciale et sexiste, surtravail, insalubrité des logements, problèmes de santé, manque d’instruction, etc. — la nécessité de l’organisation se fait sentir. La première réponse à ces transformations, la première forme de profanation contre l’avènement de l’ère disciplinaire et l’appauvrissement généralisé qu’elle porte, se trouve dans la coopération et l’organisation communautaire. Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, il s’agit tout d’abord de pallier la misère matérielle et existentielle. Différentes initiatives collaboratives se mettent alors en place : sociétés amicales, mutuelles, cercles agricoles, coopératives. Précisons ici que, du point de vue légal et administratif, il a été nécessaire pour les autorités de l’époque de classer et distinguer entre elles ces différentes initiatives. Les analyses historiques reproduisent d’ailleurs souvent cette même approche lorsqu’elles documentent ce phénomène. Il nous semble cependant nécessaire de nous éloigner des débats de catégorisation et d’étudier plutôt le désir commun qui anime ces formes d’organisation, soit celui d’agir collectivement contre les effets néfastes engendrés par le capitalisme industriel. En réaction à l’individualisation et la misère que produisent les dispositifs disciplinaires qui rendent possible le passage au capitalisme industriel, on peut déceler les mêmes gestes de profanation, les mêmes devenirs-habitants qui traversent les corps. Ce sont ceux-là qu’il nous faut maintenant étudier.

4.2.1 La force des mutualités

Pour beaucoup des élites libérales québécoises de cette époque, les pauvres doivent cesser de vivre au jour le jour et de compter sur l’aide de l’Église et de la communauté pour se sortir des mauvaises passes. En effet, jusque-là, on se tournait lors des temps difficiles vers la famille,

l'entourage immédiat, l'Église ou la charité des élites. Pour en finir avec la charité et la dépendance, ces élites considèrent cependant qu'un effort pédagogique s'impose. Il faut remplacer le tissu social qui fait obstacle au développement industriel par des logiques individualistes et mercantiles. Parmi les diverses tentatives de moralisation des classes populaires qui se développent au 19^e siècle, celle concernant la prévoyance joue à ce titre un rôle des plus importants. Pour produire des individus à même de vendre leur force de travail, outre l'archipel de dispositifs disciplinaires que nous venons de décrire, les élites conjuguent à leurs grands discours sur la responsabilité individuelle des projets de *self-help* comme les banques-épargnes et les compagnies d'assurances. L'objectif est d'amener les ouvriers et ouvrières à prévoir les coups durs par des cotisations à ces institutions. Apprendre à épargner, à penser sa sécurité à travers l'argent mis de côté et non plus en fonction des relations qui nous lient au monde. Pour les élites de l'époque, la prévoyance « [...] enfante l'économie, l'amour du travail, l'ordre, la sobriété, le respect de soi-même et d'autrui. Elle fait naître le désir de la propriété, et elle développe les facultés de l'intelligence » (« La revue canadienne » 1847). Encore une fois, l'objectif souterrain est de produire des sujets capitalistes, et non pas réellement de mettre en place les conditions qui protégeraient contre l'infortune. Pilotées par le haut, et animées d'un désir de transformer les comportements des pauvres, ces initiatives demeureront cependant sans grand succès (Petitclerc 2004 ; 2007).

Contre ces perspectives individualisantes, le mutualisme semble surgir comme *réponse habitante* à l'individualisation et la misère causées par l'industrialisation capitaliste :

[S]i la mutualité apparaissait comme une institution différente de l'assurance, c'est parce qu'elle visait à prendre en charge la vie humaine dans sa totalité, en refusant d'isoler la dimension économique des dimensions sociales de la vie. Se démarquant à la fois de l'épargne, qui était trop individualiste, et de l'assurance qui était trop « froide », la

mutualité se présentait donc comme une solution originale à la question sociale (Petitclerc, 2007, page 58-59).

Presque qu'inconnues jusqu'au milieu des années 1840, des centaines de mutualités voient en effet le jour un peu partout au Québec dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Si, pour une partie de l'élite de l'époque, la mutualité n'est qu'une forme de prévoyance économique comme une autre, elle implique beaucoup plus pour les ouvriers et ouvrières qui les organisent. Les mutualités constituent en effet des regroupements d'ouvriers et d'ouvrières formant un réseau de solidarité communautaire. Ces groupes d'entraide reposent donc sur une logique d'association volontaire et de vie communautaire et démocratique (Deschênes, 1983). Si la cotisation mensuelle est fondamentale au bon fonctionnement des sociétés de secours mutuels, celles-ci impliquent cependant davantage qu'une simple contribution économique de laquelle pourraient découler certains avantages pécuniaires. L'association mutualiste matérialise une volonté de réciprocité forte par la construction de rapports sociaux d'entraide et de coopération. Cela implique autant la visite des malades que l'aide aux veuves, l'accompagnement dans la recherche d'emploi ou l'instauration de diverses pensions pour les orphelins ou les infirmes. Les sociétés mutuelles organisent également des événements collectifs comme des manifestations publiques, des cérémonies funéraires et des fêtes associatives (Petitclerc, 2004 ; 2007).

Une forte volonté démocratique anime aussi ces associations mutuelles. Déjà très présentes dans la culture locale populaire, les affaires de la communauté étaient prises en main et débattues dans toutes les paroisses (Bouchard, 2000). Le fonctionnement démocratique des mutuelles s'inscrivait ainsi dans leur objectif de solidarité sociale et de coopération. Loin de l'idée de la démocratie comme forme juste de représentation, l'idée était plutôt de densifier le tissu relationnel par une

culture de démocratie participative forte. Les assemblées générales, souvent obligatoires, étaient alors perçues comme extrêmement importantes. C'est le cas notamment de l'Union Saint-Joseph de Montréal, mère de nombreuses autres associations qui possédaient une charte et un fonctionnement très démocratique et qui en inspirera plusieurs autres. En tout, plus de 250 mutuelles furent fondées dans la deuxième moitié du 19^e siècle (Benoît Lévesque et Petitclerc, 2010). L'émergence de ces associations constitue une réaction forte face à un monde nouveau que la disciplinarisation cherche à imposer, ce qui nous apparaît comme les premières tentatives de profanation des dispositifs individualisants qui émergent alors.

En dehors des villes, dans le monde agricole, le même phénomène se déploie. Les sociétés d'agriculture, mises en place depuis la fin du 18^e siècle et contrôlées par les élites cléricales et administratives, ne rencontrent que très peu d'adhésion parmi les agriculteurs et agricultrices (Ouelet, 1971). De la même manière, les modèles d'action de l'idéologie éducative élitiste de l'époque sont vivement contestés. Face au mépris des agriculteurs qui manqueraient d'ambition, d'esprit de compétition, ne feraient pas l'effort de lire et de s'éduquer, se développe une autre logique d'organisation et d'éducation populaire (Jean, 1977). Ainsi, autour des années 1870, commencent à se former un peu partout des cercles agricoles. C'est l'ère de la mutualité qui se répand dans le paysage rural. Aussi appelé « enseignement agricole mutuel » ou « instruction réciproque », on retrouve là le caractère éducatif et communautaire des associations mutuelles urbaines. Rapidement, des centaines de cercles agricoles se formeront jusqu'à regrouper 45 000 membres en 1901 (Deschênes, 1976).

Outre l'achat collectif de semences et d'instruments agricoles, on se regroupe pour discuter, mettre en commun des connaissances ou organiser des conférences (Larose, 1991). Contrairement aux perspectives élitistes de l'époque, qu'elles soient conservatrices ou libérales, l'amélioration des conditions de vie ne passe pas par l'arrimage au marché mondial ou par une revalorisation symbolique de la place de l'agriculture dans la nation. C'est plutôt à partir de pratiques déjà existantes, des rapports de parenté, de la proximité physique et de la similarité des usages que les gens semblent vouloir améliorer leur existence (Jean, 1977). L'organisation communautaire se présente donc comme une certaine profanation des processus d'individualisation, un refus habitant de la montée de l'ère disciplinaire que les pouvoirs en place se doivent de réorienter vers un avenir impérial.

Propulsé tout d'abord par la vitalité d'un mode d'organisation organique familial, celui de la paroisse, l'élan communautaire est cependant saisi par le clergé et l'État. Alors que les cercles agricoles étaient tout d'abord en conflit avec les *Sociétés d'agriculture* soutenues par le pouvoir étatique, les curés font pression afin que le gouvernement intègre des conférenciers agricoles qui interviendront de manière plus localisée. Rapidement, des pressions sont cependant exercées en haut lieu pour en limiter le sens politique. Par exemple, en 1873, une intervention est faite auprès de la *Gazette des Campagnes* pour dénigrer le sens politique que pourrait avoir une telle union des classes agricoles (Jean, 1977). Par peur de l'émergence d'une force politique transformatrice, les autorités réorientent ce courant associatif des paysans et paysannes réunies en cercles agricoles vers ce que nous avons identifié comme un avenir impérial en limitant ses objectifs à des questions strictement éducatives ou économiques.

4.2.2 L'avenir impérial de la coopération

Au tournant du 20^e siècle, les cercles agricoles s'essoufflent tranquillement et sont remplacés progressivement par des coopératives. Plus de 300 sont fondées jusqu'en 1919 (Fecteau, 1989). C'est donc le monde agricole qui donne l'élan premier du mouvement coopératif. Bien sûr, diverses coopératives existaient déjà depuis les débuts de la colonisation. On peut en effet remonter aussi loin que 1634 avec la fondation de *La brasserie des habitants* ou celle de la *Société des habitants* en 1722 qui collectivise la pêche aux marsouins (Deschênes, 1976). On sait aussi que dans la deuxième moitié du 19^e siècle, l'idéal coopératif comme mode d'organisation s'opposant à la logique capitaliste traverse les débats sur l'économie au Québec (Fecteau, 1989). Il n'est cependant pas si facile de retracer les premiers pas de ce mouvement. En effet, seulement deux établissements se prévalent de la loi sur les associations adoptée en 1865. Les autres demeurent dans l'ombre ou dans l'ambiguïté (Deschênes, 1976). C'est le cas, notamment, des « entreprises à prix coûtant » qui procuraient à leurs membres la possibilité d'acheter des marchandises sans devoir payer le surplus jugé nécessaire au profit (Fecteau, 1989).

L'idéal coopératif a par contre été plus clairement mis de l'avant par les initiatives des Chevaliers du Travail. Dans la décennie 1880, plus de 2 500 ouvriers de Montréal rejoignent cette association américaine qui désire abolir le salariat et réorganiser la société suivant la logique coopérative. Ils lancent à travers les années différents projets comme la Coopérative de Pointe-Saint-Charles, une épicerie et une fabrique de valises (Fecteau, 1989). La Compagnie d'imprimerie Franklin, fondée à Québec en 1888 par 158 employés d'imprimerie alors en grève, est aussi un bon exemple de ce type d'initiatives (Deschênes, 1976).

Ces différentes initiatives ne s'apparentent cependant pas à l'ampleur du mouvement coopératif qu'on voit naître au début du 20^e siècle et qui remplacera progressivement les mutualités, cercles agricoles et aux expérimentations habitantes. Emblématique de cette séquence, c'est dans cet élan que sont d'ailleurs fondées les Caisses Desjardins en 1900, caisses qui sont alors vivement contestées par les banques capitalistes classiques et autres associations de marchands-détaillants, mais qui finiront par prouver paradoxalement leur rentabilité (Dechêne et Montplaisir, 1981). Les coopératives ont le vent dans les voiles au début du 20^e siècle alors entre autres parce qu'elles sont encouragées et contrôlées par les élites cléricales, libérales et étatiques, en ville comme à la campagne. Une rupture fondamentale caractérise ainsi les initiatives communautaires premières des coopératives mises sur place par la suite :

Le déclin des Chevaliers du Travail, l'expansion de la grande industrie, la vigoureuse reprise économique après de longues années de crise, semblent laisser dans l'ombre, du moins pour un temps, la dimension subversive qu'avait toujours gardée le mouvement coopératif face à l'ordre capitaliste (Fecteau 1989, page 78).

Si on retrouve, dans les coopératives agricoles, la mise en commun pour la vente et l'achat de produits agricoles ainsi que la transformation du lait, la pratique communautaire y est cependant absente. Ce nouveau mouvement coopératif qui commence à la fin du 19^e siècle est largement encadré et encouragé par l'État, ce qui impose aussi un certain contrôle et empêche donc le développement de certains principes coopératifs tels que « la liberté d'association, le contrôle des revenus, la répartition proportionnelle des profits et le vote démocratique » (Fecteau, 1989, page 33). C'est la fin de cette « dimension subversive » qui s'exprimait dans le mouvement coopératif antérieur par le refus de la séparation entre la vie, individuelle et communautaire, et l'économie, qu'impose la modernité coloniale.

Ainsi, malgré ses origines très communautaires et collectives au cours du 19^e siècle, les coopératives au Québec se distinguent principalement des sociétés mutuelles par une volonté d'isoler spécifiquement un aspect économique en vue de maximiser la production. Les mutuelles, au contraire, défendaient un encastrement de l'économie dans les autres aspects de la vie individuelle et collective (Petitclerc, 2004). Progressivement, le caractère communautaire de l'effort coopératif que représentaient toutes les initiatives mentionnées ci-haut s'éteint. Les petites initiatives d'autonomie communautaire sont remplacées par d'autres qui visent plutôt une rationalité économique marchande. Comme pour les coopératives qui prirent la place des cercles agricoles, les sociétés de secours mutuelles finissent par disparaître complètement pour ne laisser place qu'à des sociétés d'assurances de toutes sortes (Lévesque et Petitclerc, 2010).

On constate ici qu'en isolant une activité «économique» du reste de la vie sociale, les coopératives quittaient pour ainsi dire le devenir-habitant qui guidait leur initiative première pour s'enfoncer dans l'avenir impérial qui leur était offert. Il s'agit dès lors de maximiser les profits et de produire une élite de gestionnaires et, conséquemment, de devenir tranquillement un dispositif disciplinaire comme les autres avec, cependant, un vernis supplémentaire. Si toutes sortes d'initiatives habitantes fleurissent au fil du 20^e siècle, l'ambiance générale est dominée par une volonté de faire du profit, de devenir compétitif. La profanation des dispositifs disciplinaires continuera néanmoins de s'exprimer encore longtemps, mais sous d'autres formes avec, notamment, l'essor du mouvement syndical.

4.3 Indisciplines ouvrières

Au fil du 19^e siècle, l'ensemble des dispositifs disciplinaires produisent les conditions favorisant l'émergence de la classe ouvrière — c'est-à-dire en tant que moteur de l'économie, mais aussi en tant que sujet politique qui lui résiste. Aux côtés des différentes sociétés amicales d'entraide et de secours mutuel, se développent d'autres types de regroupements semi-clandestins. Les formes de profanations des dispositifs disciplinaires se déploient alors plus particulièrement à l'intérieur du monde du travail.

Autour des années 1820 s'expriment ainsi différentes formes d'associations dans l'industrie du vêtement, dans l'imprimerie, parmi les charpentiers et menuisiers, etc. Dans les décennies qui suivent, se forment à Québec et Montréal d'autres regroupements plus officiels dans certains corps de métiers comme les typographes, les cordonniers, les boulangers, les pompiers. C'est la naissance de ce que nous identifions aujourd'hui sous l'appellation du syndicalisme. Comme ailleurs en Occident, c'est une époque où les ouvriers et ouvrières découvrent des manières de faire pression et de regagner par la lutte un peu de pouvoir sur leur vie. (Dionne, 1991 ; Hamelin, 1975 ; Harvey, 1973, 1980 ; Rouillard, 2004).

Au début des années 1830, plusieurs grèves victorieuses parmi les charpentiers, les maçons, les tailleurs de pierres et autres amènent le projet de former un *Trade Union*, un conseil central qui regrouperaient les travailleurs et travailleuses de Montréal et des environs autour d'une grande organisation. On en sait finalement peu sur les débouchés réels de ce projet, outre quelques avis

et lettres en faisant mention, mais il représente tout de même une avancée dans l'union des différents corps de métier pour la défense de leurs intérêts (Lipton, 1973).

Il faut préciser ici que les grèves ouvrières ne sont pas nouvelles dans les territoires du Québec. Dès les débuts du régime français, on peut en effet trouver des exemples de mobilisation menées par des artisans ou des manœuvres qui s'y apparentent. L'industrialisation vient par contre changer la donne en raison des nouveaux rapports de pouvoir qui émergent entre patrons et ouvrières et les grèves se multiplient à mesure qu'avance le 19^e siècle. Dans leur *Répertoire des grèves de la province de Québec au 19^e siècle* (Jean Hamelin, Larocque et Rouillard, 1970), les auteurs en recensent 226 entre 1843 et 1900 et ce chiffre n'est pas exhaustif. Longtemps, ces grèves sont cependant jugées comme un moyen de pression illégal puisque considérées comme une restriction à la liberté de travail et du commerce (Rouillard, 2004). Certaines grèves sont d'ailleurs durement réprimées par l'armée. C'est le cas notamment des ouvriers des canaux de Beauharnois et de Lachine qui font grève en 1843 et 1844, massacrés par dizaines lors de lourds affrontements. Une série d'évènements qui ouvre dès lors la voie à quelques décennies de violentes répressions étatiques contre les ouvriers et ouvrières (Harvey, 1980).

Si la violence de ces répressions ralentit ou anéantit complètement certaines initiatives ouvrières, elle ne met cependant jamais fin à l'essor du mouvement ouvrier. Dans les années 1860, un nouvel élan est d'ailleurs donné avec l'arrivée des syndicats internationaux comme les Chevaliers du travail dont nous avons parlé plus haut et qui voulaient abolir le salariat. De nombreuses associations ouvrières commencent en effet à s'associer à des syndicats américains même si

l'ambiguïté légale demeure (Lipton, 1973). C'est la grève des typographes de Toronto en 1872 qui vient permettre une décriminalisation des associations syndicales :

Ceux-ci s'étaient mis en grève pour obtenir une réduction de la journée de travail de 10 à 9 heures et une semaine de 54 heures au lieu de 60. Ils ne l'ont pas obtenue. Sur le coup, le seul résultat fut l'arrestation et l'emprisonnement de 17 de leurs dirigeants. La clameur publique fut telle qu'elle amena le parlement fédéral à amender le Code criminel pour lever l'interdiction syndicale (Gérin-Lajoie, 1992, page 44).

Malgré cette décriminalisation, les organisations syndicales ne seront légalement reconnues qu'à partir de 1944, le gouvernement obligeant alors les employeurs à négocier de bonne foi avec les représentants syndicaux. Pendant toute cette période, les syndicats demeureront donc dans une certaine tension et leur reconnaissance fera l'objet de luttes constantes. Il est à ce sujet commun, dans la littérature sur l'histoire des mouvements et des résistances ouvrières, de sectionner l'analyse en différentes périodes liées à la légalisation et à l'encadrement légal des syndicats. Si ces différentes décisions étatiques marquent sans conteste d'importants changements pour les ouvriers et ouvrières luttant pour leur condition de vie et de travail, il semble néanmoins important, dans le cadre de notre étude, de comprendre dans sa continuité l'expression de devenirs-habitants.

Il est ici encore une fois impossible de retracer l'ensemble des événements et situations politiques que provoquèrent les différentes formes de profanations ouvrières. Nos recherches nous ont cependant permis d'identifier certaines situations qui témoignent des tensions que provoquent trois différentes manières de mettre en place l'ordre disciplinaire à l'intérieur du monde du travail : la transformation technique, le rapport de propriété, la pression sur les prix payés. Si les élites modernes/coloniales espéraient facilement construire des individus disciplinés à même de vendre leur force de travail, les populations ouvrières vont leur donner du fil à retordre.

4.3.1 Une guerre de position

Contrairement à certaines historiographies, il nous faut éviter de commettre l'erreur de penser la question de l'organisation ouvrière naissante comme une lutte ne concernant que le salaire et le temps de travail. C'est à cela qu'on avait par exemple réduit les grèves générales des charpentiers-menuisiers de Montréal de 1833 et 1834 (Vance, 1962) qui avaient mené, par une généralisation de la contestation dans d'autres secteurs de la production industrielle, au *Trade union* dont nous avons fait mention ci-haut. Un retour sur ces événements s'impose ici.

L'objet précis de la confrontation, amorcée à l'hiver 1833 par quelques ouvriers, concernait effectivement la revendication des 10 heures de travail maximum par jour. Ces ouvriers avaient comme stratégie d'imposer à leur patron la diminution du nombre d'heures en procédant par un « tirage au sort en vertu duquel les trois premiers individus choisis se verraient paralysés par un arrêt de travail » (Tremblay, 2018, page 25). Si la stratégie fonctionne la première année et permet d'obtenir des gains, les ouvriers furent cependant pris de court en 1834 par une association patronale qui, avant toute mobilisation, obligea individuellement chaque charpentier-menuisier à signer une convention imposant clairement la journée de 11 heures de travail.

Si ce mouvement est rapidement défait sur la question du nombre d'heures de travail, la longue durée de la mobilisation, ainsi que la multiplication des associations qui émergent alors en parallèle, la diversité des formes d'action qui se déploient, la création de lieux comme les bourses du travail, témoignent, en fait, d'une plus grande complexité de la lutte et de ses orientations. Ce

moment de lutte concernait en réalité beaucoup plus que la question du temps travaillé comme tel, puisque c'étaient deux mondes qui s'affrontaient, c'est-à-dire deux manières d'être, deux rapports à la vie. Une « guerre de position idéologique » (Tremblay 2018, page 11) pour orienter les transformations sociales en cours.

D'un côté, les entrepreneurs libéraux défendent en effet la libre entreprise, le contrat salarial individuel, la rationalisation de l'ouvrage et le redressement de l'immoralité présumée des classes populaires par le travail. Pour eux, le libre marché, en plus de sortir des entraves de l'ancien régime, assurerait ordre et prospérité. De l'autre, on défend les savoir-faire, la force créatrice et les valeurs que portent les coutumes artisanales. On dénonce les inégalités sociales, les privilèges et on met de l'avant la justesse du bien commun. De ce point de vue que défendent les associations naissantes, une partie de la richesse se trouve dans le geste même de l'artisan et une autre, dans l'univers social qu'il crée. On y revendique le contrôle ouvrier du marché de l'emploi et le mode de tarification traditionnel. La journée de travail de 10 heures est pour sa part revendiquée pour ce qu'elle permet en dehors du travail : le repos, l'éducation, le temps en famille (Tremblay, 2018).

De par sa pluralité, la lutte de ces ouvriers donnera le ton aux mobilisations ouvrières des décennies suivantes. Cela dit, malgré l'expression claire d'une volonté de s'approprier l'organisation du travail, d'un devenir-habitant qui s'oppose à l'administration des élites, on voit tout de même poindre le spectre de l'avenir impérial. La nécessité de développer une conception du travail digne, en opposition à la criminalité de la « petite canaille » et autres immoralismes associés aux classes populaires, tout comme l'impératif du respect de la bonne conduite qui

suppose de ne pas sortir du cadre légal, d'éviter les désordres et les émeutes (Tremblay, 2018), témoignent d'une prétention des petits dirigeants du mouvement à intégrer la société dominante.

Comme beaucoup d'autres événements de l'époque, la lutte des charpentiers-menuisiers démontre qu'avant de se constituer clairement comme forme restreinte ne concernant uniquement les conditions de travail, le mouvement ouvrier s'exprimait principalement comme antagonisme entre classes sociales, comme opposition frontale entre différents segments de la population aux points de vue et aux manières d'être opposées. Entre des devenirs-habitants et la gestion impériale de la société.

4.3.2 Comment règne la propriété

Un autre aspect fondamental dans l'avènement de l'ère disciplinaire est sans aucun doute la transformation du rapport de propriété des ouvriers et ouvrières avec leur outil de travail. C'est cette transformation qui rendra possible l'hégémonie de la discipline et donc la mise en place de l'individu et de sa force de travail comme vérité incontestable. Comme nous l'avons mentionné ci-haut, la dépossession propre à cette période ne concerne pas seulement le développement technique des outils ou la division et l'organisation du travail, mais aussi le passage vers le modèle de propriété capitaliste. L'histoire des charretiers de Montréal témoigne de ce genre de transformation du rapport de propriété.

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, l'extraction de ressources est depuis ses débuts centrale à l'économie canadienne et québécoise. Exportation oblige, le transport joue donc un rôle de

premier plan. L'industrialisation accentue davantage son importance et plus précisément en ville. Ainsi, au 19^e siècle, avec l'augmentation de la population montréalaise et la croissance de l'économie et de l'activité portuaire qui en découlent, se développe aussi très rapidement en nombre la profession de charretier. À peine 200 en 1825, on en recense en 1861 près de 1 200 ouvriers dont le travail consiste à charroyer des marchandises en voiture tirée par des chevaux. John Shedden, entrepreneur américain récemment arrivé au Canada, y voit d'ailleurs une opportunité d'affaires intéressante (Heap, 1977). Possédant déjà l'exclusivité du voiturage de certains secteurs à Hamilton et London, Shedden désire, en 1856, s'attaquer au marché montréalais. Son objectif : obtenir le monopole dans le transport. De fil en aiguille, l'homme d'affaires avance son projet et, en 1863, il finit par obtenir une structure de tarif unique imposable à tous. Évidemment, cette transformation met directement dans l'embarras les charretiers indépendants qui se retrouvent désavantagés par rapport à ceux de la compagnie de Shedden :

[M]ême si un marchand ou un manufacturier préfère utiliser ses propres charretiers pour chercher ou faire livrer des marchandises à la gare, il doit payer le même tarif de fret que ceux qui utilisent les services de l'agent de voiturage (Heap, 1977, 381).

Il est donc plus avantageux pour un ouvrier d'utiliser les charrettes et chevaux de la compagnie de Shedden plutôt que les siens. Leur indépendance matérielle est donc menacée. L'offensive de Shedden vise à ce que tous les charretiers abandonnent leurs outils de travail pour utiliser plutôt les siens. C'est donc précisément une tentative de prolétarianisation, de transformation du rapport de propriété par une dépossession subtile des moyens de production.

Indignés, les charretiers organisent dès l'automne 1863 une première grève pour rééquilibrer le fonctionnement du transport. Certains sont alors immédiatement arrêtés pour intimidation, mais

ils obtiennent tout de même gain de cause auprès de *La Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc du Canada* qui administre le transport et leur accorde des ajustements tarifaires. Le conflit est donc temporairement suspendu, mais Shedden ne jette pas l'éponge pour autant et continue d'étendre son emprise sur les activités de transport montréalaises. En mai 1864, l'entente est finalement abandonnée par le Grand Tronc sans trop de protestation de la part des charretiers. C'est plusieurs mois plus tard, à la fin septembre, que les ouvriers décident de répliquer. Après quelques jours d'assemblées très populaires, les 1 200 charretiers de Montréal se mettent en grève. Le mouvement est alors en pleine effervescence. Les quais sont en effet surveillés sans relâche par des groupes composés d'une dizaine de personnes et des réunions d'information et d'organisation ont lieu tous les jours. Un comité autonome est formé et assure la coordination entre les différents groupes en plus de porter la parole de l'assemblée auprès des autorités concernées. Les grévistes soutiennent qu'ils tiendront jusqu'à l'hiver et certains avancent même qu'ils mangeront leurs chevaux avant de céder (Heap, 1977).

Après une première offre rejetée unanimement lors des assemblées, la situation se corse pour les charretiers. Les appels au retour au travail se multiplient, aussi bien dans les journaux que de la part des marchands et des politiciens. Shedden arrive pour sa part à contourner les grévistes par l'embauche de nouveaux charretiers. Certains d'entre eux sont d'ailleurs attaqués par les grévistes. Ce sont finalement les avocats de la ville qui arrivent à dénouer l'impasse en assurant aux grévistes qu'ils obtiendront gain de cause en soumettant leurs demandes aux tribunaux. La grève prend fin et le cours normal de l'activité économique reprend donc sans concession immédiate pour les grévistes. Les charretiers perdront cependant en court un an plus tard et seront donc défaits sur toute la ligne (Heap, 1977).

Avec le recul historique, la défaite des charretiers semblait, sur le long terme, quasi inévitable. Quelques ouvriers, peu organisés tentant de renverser la vapeur d'un processus historique mondial soutenu en chaque lieu par les élites politiques et économiques. L'exemple de cette grève permet par contre de cerner pourquoi la prolétarianisation n'est pas un processus hasardeux auquel on aurait abouti par un commode jeu de circonstances. Bien au contraire, la dépossession des moyens de production fut le produit d'une grande collaboration entre les différents dispositifs étatiques et économiques. Sous couvert d'une simple augmentation tarifaire, les élites tentent de rendre hégémonique le mode de propriété capitaliste et de décourager les ouvriers autonomes de posséder leurs chevaux ou leurs charrettes. Sept ans après sa victoire contre les charretiers, Shedden profite d'ailleurs d'une grève des cochers pour retenter la même stratégie dans le transport des passagers (Heap, 1977). Encore une fois, et comme pour les charretiers, la disciplinarisation ne s'exprime pas tant par une transformation technique, ou par une surveillance accrue, mais par un changement dans le rapport de propriété des moyens de production.

Ainsi, par le processus de prolétarianisation — de dépossession des moyens de production et de reproduction de la vie et des savoirs qui les accompagnent — se perdent les normes, les habitudes, les référents qui composaient une autre façon de faire non capitaliste. Le caractère totalisant du capitalisme industriel transforme donc la nature même de la profanation des dispositifs et limite l'expression des devenir. L'affrontement premier autour de la question de l'organisation de la production entre différentes manières de vivre et de penser le monde que nous décrivions plus haut est progressivement remplacé, au fil des ans, par des luttes quantitatives à l'intérieur du modèle capitaliste : temps de travail, salaire, etc. Puisque le travail

devient l'axe central organisant la vie, c'est à travers lui que se jouera l'acceptation ou le refus de la modernisation/colonisation, c'est-à-dire la composition ou la profanation des dispositifs de domination.

4.4 Faire grève en milieu rural

La nature de certaines révoltes rurales au début du 20^e siècle témoigne bien de la mutation du terrain de la profanation. Outre la transformation des techniques et des normes ainsi que la modification du rapport de propriété, les pressions sur les prix — que ce soit comme nous le verrons par le jeu capitaliste de la compétitivité ou par décision gouvernementale — viennent forcer tout le monde à entrer dans la logique de la productivité disciplinaire. Même dans des espaces fort éloignés des centres urbains, la possibilité de l'expression du devenir-habitant à l'intérieur du monde du travail passe par la mise à l'arrêt des dispositifs disciplinaires.

4.4.1 La grève des eaux

Tout au long du 19^e siècle, les pêcheries de la Gaspésie furent l'objet de tensions provoquées par des tentatives de modernisation de la production et de maximisation des profits. La logique d'exploitation extractiviste qu'avait mis sur pied la compagnie Robin (présentée au deuxième chapitre de ce mémoire) structurait encore l'organisation économique de la région. À plusieurs reprises, affamés, les pêcheurs pilleront les grands magasins possédés par la compagnie afin de survivre à l'hiver. La conflictualité sera par contre décuplée lors de cet événement nommé la

« Révolte de Rivière-au-Renard » (Keable, 1996 ; Dupuis, 2020) et pour lequel on avait jusqu'à récemment consacré que de très courtes et imprécises recherches.

En septembre 1909, des pêcheurs de la rive nord de la Gaspésie décident de s'organiser contre l'exploitation dont ils se disent victimes. Plus précisément, c'est contre la décision des marchands de baisser encore le prix du quintal de morues que se braquent les pêcheurs. Ils décident alors de se mobiliser avec, comme revendications simple, l'augmentation à 4 \$ le quintal et la fin des saisies et des poursuites pour les dettes accumulées pendant l'hiver. Se déroulant sur plusieurs journées, leur mobilisation s'amorce par une manifestation de plus d'une centaine de pêcheurs accompagnés de leurs familles. Tour à tour, la foule visite chaque marchand à son domicile pour lui faire part — non sans quelques insultes et menaces — de leurs revendications. Les demandes sont aussitôt refusées et les protestataires octroient une journée de plus aux propriétaires pour leur donner une réponse définitive (Keable, 1996). Sans réponses, le même manège reprend deux jours plus tard, mais avec plus d'intensité. Le nombre de protestataires s'élève cette fois à près de 500 personnes, c'est-à-dire plus de la moitié de la population des sept villages du coin et probablement l'ensemble des pêcheurs de la côte gaspésienne (Keable, 1996). Un premier marchand, qui tentait de s'enfuir, est capturé par la foule. Contraint à donner sa réponse, il demande à voir les autres marchands d'abord. La proposition est acceptée par la foule qui le traîne jusqu'au propriétaire suivant. Cette fois, les grévistes doivent affronter les hommes de main d'un autre propriétaire. L'un d'eux, en prenant fuite, tire à coup de feu sur les pêcheurs et leurs familles, qui ne sont munis de leur côté que de quelques cailloux. Il est finalement rattrapé par la horde en colère qui l'utilise comme otage pour imposer un cessez-le-feu. Les tireurs finissent par obtempérer et la foule victorieuse amène les différents marchands kidnappés à signer

quelques documents officiels. Un commis aux écritures légales est mobilisé et les propriétaires acceptent de signer une entente donnant complètement gain de cause aux pêcheurs. (Keable, 1996 ; Dupuis, 2020).

Le caractère explosif et insurrectionnel de cette révolte profane donc l'ordre prescrit des marchands et forcera les pouvoirs en place à mettre au pas cette révolte. Il fallait frapper fort afin d'empêcher que cette rébellion ne se transforme en mouvement de réappropriation et d'autogestion des moyens de production. Des menaces à cet effet avaient d'ailleurs explicitement été formulées par les pêcheurs rebelles (Keable, 1996). Le député fédéral de Gaspé, Rodolphe Lemieux, réussira à ramener deux bateaux de la marine canadienne, remplis de soldats en armes, afin d'intervenir sur place. Combinant déploiement militaire, fouilles, perquisitions et arrestations massives, les forces armées réussirent en quelques jours à attraper suffisamment de pêcheurs pour satisfaire les marchands. On traînera alors les insurgés devant les tribunaux où ils seront jugés coupables sans même pouvoir se défendre. C'est donc par la force qu'on rapatriera tous ces devenirs débordant les dispositifs, vers l'avenir impérial (Keable, 1996 ; Dupuis, 2020).

4.4.2 Révolte laitière

En 1929, le secteur laitier est le théâtre d'une situation similaire. C'est autour du prix du gallon de lait que s'affrontent les quelques collectifs régionaux de producteurs — regroupés cette année-là sous la bannière de l'*Association des producteurs de lait de Québec* — et les patrons des laiteries. Sachant les producteurs peu influents dans la sphère publique et les croyants incapables de lourds moyens de pression, les propriétaires des laiteries se campent ferme sur leur position et

refusent toute possibilité d'augmentation du prix payé aux producteurs. Leur intransigeance, combinée à différentes circonstances politiques et économiques, mettra leur feu aux poudres (Migner, 1980).

Le milieu rural étant habituellement peu contestataire, personne n'avait vu venir ce mouvement de grève qui s'amorce au début du mois d'octobre 1929. Et pourtant, la grève gagne rapidement du terrain. Elle s'étend dans plusieurs régions sur la rive sud de Montréal, au comté des Deux-Montagnes, d'Argenteuil, de l'Assomption. En flèche, la tension monte, des batailles opposant les grévistes à leurs adversaires. Les routes sont alors bloquées par des tracteurs et des gares de chemin de fer occupées. Des coups de feu résonnent pour signifier qu'on est armé de part et d'autre. Des cultivateurs de différents villages se coordonnent pour assurer le fonctionnement des blocages et ainsi empêcher l'acheminement du lait. Après que des briseurs de grève aient été maltraités et des camions de livraisons saisis, les patrons des laiteries engagent des fiers-à-bras pour assurer le bon déroulement des opérations économiques (Migner, 1980). Mais le mouvement se poursuit et prend toujours de l'ampleur.

Le soir du 7 octobre 1929, alors qu'un paysan impliqué dans le conflit est assassiné par la police provinciale, le conflit résonne dans tout le pays. Montréal est à court de lait, la grève fonctionne. Plusieurs régions sont alors sous contrôle complet des cultivateurs. Les propriétaires des laiteries s'enfoncent pour leur part dans la voie militaire et demandent au premier ministre de mobiliser l'armée canadienne sur place. Le clergé, de son côté, appuie toujours la révolte des fermiers et pourfend les traîtres à la cause qui vendent leur lait en contrebande. Le gouvernement se doit d'intervenir, soutiennent les propriétaires des laiteries. C'est le ministre de l'Agriculture, Joseph-

Léonide Perron, qui réussira à mettre fin au conflit. Habile politicien, il convainc les parties de couper la poire en deux. Les grévistes n'auront pas autant que ce qu'ils voulaient, mais une hausse du prix du lait leur est proposée. Le compromis est finalement accepté et les grévistes retournent au travail. C'est donc une victoire pour le mouvement agricole, et un retour au calme pour les propriétaires. Perron a cependant une stratégie supplémentaire pour assurer le maintien de la paix sociale. Auprès des paysans producteurs de lait, il argumente l'importance de se constituer en coopérative, d'entrer dans le jeu de l'économie, par des moyens légaux et officiels. Dans les mois suivants, ces producteurs laitiers mettront d'ailleurs sur pied deux coopératives de vente dans la région de Montréal qui perdureront jusqu'à devenir des géants du monde coopératif (Migner, 1980).

L'exemple de cette révolte laitière, tout comme l'insurrection gaspésienne de 1909, exprime à notre avis la manière dont, à mesure que croît le règne de l'économie de marché, se transforment les manières de résister, de profaner les dispositifs. En effet, les moyens de pression qui découlent de l'organisation ouvrière — au premier rang desquels la grève — témoignent d'une volonté de suspendre la disciplinarisation. Arrêter la production est l'ultime moyen de reprendre du pouvoir sur sa vie et signifier par le fait même que c'est avant tout sa propre vie qui fait rouler la machine économique. Mais la grève déborde, presque systématiquement. Dans la mise à l'arrêt des dispositifs disciplinaires se suspend le temps normal de l'économie. Les patrouilles sur le territoire, les quais, les gares, les ponts ou les ports, comme les assemblées hebdomadaires, les saccages et les pillages sont des expérimentations d'autres manières de vivre, d'habiter le monde. Ces gestes de profanation qui dépassent le simple acte de faire grève au sens économique semblent mus par le désir de sortir des logiques de la modernité/coloniale. C'est peut-être ainsi

une autre des façons dont se sont exprimés les devenirs-habitants à travers le déploiement de l'ère disciplinaire. Cependant, comme nous l'avons vu — d'un côté avec la répression contre les pêcheurs et de l'autre avec l'orientation des cultivateurs rebelles vers le modèle coopératif — ces devenirs-habitants furent rapidement capturés et redirigés vers l'avenir impérial auquel la haute société espérait les voir aspirer.

Dans les décennies qui suivirent, le mouvement ouvrier s'exprima de plus en plus clairement dans sa forme syndicale jusqu'à en devenir littéralement synonyme. L'organisation communautaire qui le caractérisait à ses débuts sous la forme des mutualités, groupes d'entraide et autres a disparu et s'est autonomisé comme secteur alternatif de l'économie à travers le modèle coopératif. Le syndicalisme, par la forme et la logique très lobbyiste qui pouvaient le traverser, tout comme le mouvement coopératif, tenu par un impératif de rentabilité, prêtaient le flanc à un avenir impérial. Progressivement, toutes les expérimentations ouvrières que nous avons décrites ci-haut, hors et contre les modalités disciplinaires, ont été rapatriées à l'intérieur des cadres froids de la modernité/coloniale. L'ère disciplinaire, le déploiement de ses dispositifs de surveillance, de contrôle, de classement qui rendent possible la production, s'est donc implanté de manière durable jusqu'à constituer « la normalité ». L'individu et sa force de travail purent être érigés au sein de la société en axiome, en vérité incontestable dont nul ne se doit d'en faire la démonstration.

Le futur seulement pourra confirmer si l'avenir impérial que promet aussi la lutte pour la défense des intérêts économiques des travailleurs aura réussi à avaler complètement ces devenirs-habitants qui s'exprimaient tout d'abord contre le monde de la discipline.

CONCLUSION

Force est d'admettre que nous avons, tout au long des pages qui précèdent, critiqué assez durement les manières les plus répandues de raconter l'histoire du Québec, réunies sous l'expression d'« historiographie dominante ». Au terme de notre démarche, il convient de revenir quelque peu sur les motivations et le sens de notre propos. Comme nous l'avons explicité d'entrée de jeu, le présent document se veut une expérimentation pour se raconter autrement. Une tentative visant à trouver les outils et les matériaux permettant de fabriquer d'autres histoires du Québec.

Insatisfait des cadres historiographiques québécois qu'il nous avaient été donnés de connaître, c'est vers le *tournant décolonial* sud-américain et son concept de modernité coloniale que nous avons décidé de nous orienter. La compréhension du système-monde moderne colonial comme ensemble de dispositifs se développant depuis la fin du 15^e siècle nous apparaissait correspondre avec justesse à l'histoire du Québec. À notre avis, l'exercice réalisé dans le cadre du présent mémoire, qui consistait en l'analyse du fonctionnement de certains de ces dispositifs, confirme le bien-fondé de ce choix. L'extractivisme, la constitution politique et militaire de l'État et la disciplinarisation représentent, chacune à leur manière, différentes facettes de ce même mouvement, soit celui de la domination du monde moderne/colonial.

Il était cependant nécessaire pour nous d'étudier non seulement la manière dont se sont déployés ces dispositifs modernes/coloniaux, mais aussi les formes de refus qui les ont traversés. Comme le soulignaient certain.es théoricien.nes lié.es aux études post-coloniales, le rapport à la

modernisation se caractérise par « la composition culturelle de résistance et d'acceptance de la domination et de la hiérarchie » (Chakrabarty, 1985). Cette manière de penser la modernité résonnait étonnamment avec la situation de colonie de peuplement qui forme ce qu'on nomme aujourd'hui « le Québec ». Une population prise dans l'engrenage du pouvoir, dans une dissension constante propre à une *Bande de colons*, ce que présente très clairement Alain Deneault :

Coincé entre le colonisateur, qui définit en fonction de ses intérêts le dessein colonial, et le colonisé broyé par l'entreprise de pillage, voire d'extermination, que celui-là met en œuvre, le colon apparaît comme le strict agent du projet d'exploitation. Au Canada, il cherche une légitimité historique et morale entre l'establishment financier qui l'exploite et les peuples d'origine qu'il spolie (Deneault, 2020).

Il nous semblait toutefois que Deneault reproduisait dans son travail une erreur qui avait été aussi celle des post-coloniaux Indiens : redonner un sens au passé en trouvant un nouveau sujet historique. C'est en effet la critique interne des *Postcolonial Studies* et du concept de « subalternes », qui reproduisait là un modèle narratif occidental. (Chakravorty Spivak, 1985 ; O'Hanlon, 1988), remplaçant « l'Homme » ou « le Prolétariat » par un terme plus adéquat, mais laissant intact la structure narrative qui le rend central. Afin d'intégrer cette idée d'une tension qui traverse l'histoire tout en évitant de recréer de catégories de classement socio-démographiques de population qui seraient les *véritables* sujets de l'histoire, il nous était nécessaire de faire un pas de côté. Nous avons ainsi décidé de distinguer plutôt deux registres d'actions. D'une part, celui de l'administration des dispositifs de domination de la modernité coloniale — qu'ils soient politiques, économique, culturels, religieux, etc. — et, de l'autre, celui de ceux et celles qui sont sujets de ces dispositifs. D'un côté donc, les mécanismes du pouvoir moderne/colonial : l'administration, la gouvernance, la bonne gestion des institutions et des entreprises. Et, d'autre part, un autre registre, traversé par une tension entre le désir de rejeter ces

mécanismes de pouvoir ou de les investir, de les réinventer. C'est ainsi que nous avons identifié la friction entre le devenir-habitant et l'avenir impérial comme composition d'acceptation et refus de la domination.

À ce propos, c'est peut-être l'angle d'approche de Dalie Giroux qui, finalement, résume le mieux notre démarche. Dans son ouvrage *Parler en Amérique*, Giroux soumet l'hypothèse qu'au cœur de l'histoire québécoise, se trouve une oscillation entre l'attachement à la figure du colonisateur et à celle du colonisé. Elle décrit ainsi l'ambivalence profonde qui travaille l'histoire québécoise :

Elle contient une figure singulière de colonisateurs : celle de subsidiaires francophones de la Couronne canadienne qui ont revendiqué une filiation coloniale française, se sont appelés Québécois et ont tenté une décolonisation républicaine suivant le modèle des Amériques du 19^e siècle, laquelle, si elle avait réussi, aurait exclu les peuples premiers. Elle contient également une figure de colonisé, plus ancienne, moins saisissable, moins aimée : une population native, illettrée, attachée juridiquement à sa subsistance dans les seigneuries des deux rives du Saint-Laurent ou lancée à l'aventure sur les routes commerciales antiques. Cette population est soumise aux aléas de l'histoire européenne, passant du joug français au joug britannique sans jamais y prendre part, vivant jusqu'au début du 19^e siècle en dessous du radar institutionnel, dans un bas-fond impérial, dans les friches. Cette population sera à partir du début du 19^e siècle graduellement arrachée à la terre ou au nomadisme et captée par le capitalisme impérial et l'économie extractiviste contemporaine sous la forme d'une force de travail. Cette population en viendra à se confondre et à s'identifier, de manière ambivalente, à l'élite qui la représente et lui donne sa pitance, mue par une envie certaine du statut de maître. Il semble impératif, du point de vue de la franco-Amérique, d'envisager le régime colonial dans l'horizon de cette oscillation entre la figure du colonisateur et du colonisé propre à la situation québécoise et dont la constitution se joue sur cinq siècles. (Giroux, 2020, page 39-40)

L'ensemble de l'appareillage théorique que nous avons tenté d'échafauder avait finalement pour objectif central de démêler ces deux formes d'expériences radicalement différentes. À rendre impossibles l'identification et l'assimilation de la figure du colonisé à la figure du colonisateur. Le développement des concepts d'avenir impérial et de devenir-habitant visait cependant à ne pas rabattre cette proposition à des positions socio-démographique auxquels on pourrait associer des

identités. Plutôt que de tenter de répondre ou de nuancer la question « les Québécois sont-ils des colonisateurs, des colons ou des colonisés ? » il s'agissait plutôt pour nous d'identifier dans l'histoire ce qui soutenait le monde colonial et ce qui s'y soustrayait ou s'y opposait. Les devenirs-habitants et l'avenir impérial. Nous voyons dans cette démarche une piste pour sortir des impasses contemporaines.

À notre avis, la notion d'habiter permettait à ce titre d'identifier ce qui s'oppose ou se dérobe au pouvoir moderne/colonial avec plus de complexité que ne le font traditionnellement les histoires des mouvements sociaux ou de la contestation. Il nous faut cependant reconnaître que cette manière de comprendre l'habiter a de quoi faire sourciller. Dans *Une écologie décoloniale*, ouvrage très intéressant de Malcom Ferdinand, ce dernier propose le concept d'« habiter colonial ». Cette forme d'habiter prenant racine dans la colonisation se caractérise, à son avis, par un rapport destructeur et dépossédant à la terre, aux humains et aux autres êtres vivants ou non-vivant. Si nos perspectives et nos cadres d'analyses sont proches de ceux de Ferdinand, notre hypothèse sur l'habiter est en quelque sorte complètement inversée. Pour nous, la modernité coloniale est précisément le développement de l'inhabitable. Toute l'histoire de la modernité coloniale est une guerre aux usages, à l'usage quotidien du monde. C'est pourquoi elle se fonde en premier lieu sur la dépossession des communautés autochtones et le déplacement des populations africaines pour la traite esclavagiste. C'est pour la même raison que son système économique iconique est le capitalisme, fondé sur la dépossession des moyens de production et que sa logique territoriale est par ailleurs celle de l'État-nation, déterritorialisation par excellence. S'il n'existe pas à notre avis d'habiter colonial c'est parce que le fait d'habiter fonctionne de manière contraire et opposée à la modernité coloniale. Contrôler, posséder, exploiter ou

rentabiliser ne peut se faire qu'à partir des dispositifs de domination, alors que l'habiter est un rapport au monde, une manière d'y être. Ainsi, à partir d'une vie entièrement organisée par les dispositifs de la modernité coloniale, il n'est possible d'habiter réellement qu'en se soustrayant à ces mécanismes ; qu'en les désertant, les profanant. C'est la raison pour laquelle depuis une position coloniale on ne peut jamais habiter directement, mais seulement s'embarquer dans un devenir-habitant.

L'histoire fragmentaire des profanations de la modernité coloniale que nous appelons à poursuivre plus amplement nous permettrait ainsi de ne pas étudier le passé comme une suite d'évènements successifs, mais plutôt comme une pluralité de gestes brisant la temporalité homogène de la domination. Au terme de cette démarche, nous sommes encore davantage animés de la conviction que l'histoire trouve son intérêt non pas dans sa capacité à expliquer le passé en y décortiquant tous les évènements advenus et éclairant ainsi mieux les phénomènes contemporains ; mais plutôt par son incomplétude, sa composition faite de tous les possibles inachevés qui travaillent encore le présent et déterminent déjà l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- ABRAHAM, Yves-Marie, David MURRAY et AL. *Creuser jusqu'où? - Extractivisme et limites à la croissance*, Montréal, Écosociété, 2015.
- ACOSTA, Alberto. « Extractivism and Neextractivism: Two sides of the same curse », *Dev. Altern. Vis. Lat. Am.*, 2013, p. 61-86.
- AGAMBEN, Giorgio. *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Payot et Rivages, Paris, 2014.
- . *Profanations*, Paris, Payot, 2005.
- ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur. *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Le Courrier, 1905.
- ANIEVAS, Alexander et Kerem NIŞANCIOĞLU. *How the West Came to Rule: The Geopolitical Origins of Capitalism*, Londres, Pluto Press, 2015.
- ANONYME. *Inhabit - Instruction for autonomy*, 2018.
- ARMSTRONG, Elizabeth H. *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*, Montréal, VLB, 1998.
- AUBIN, Georges. « Les femmes patriotes : de la fiction à la réalité », *Bull. Hist. Polit.*, vol. 12, n°1, 2003, p. 43-57.
- BACK, Francis. « Pirates et corsaires en Nouvelle-France », *Rev. Hist. Qué.*, n°90, 2007.
- BARKER, Joanne. *Sovereignty Matters: Locations of Contestation and Possibility in Indigenous Struggles for Self-determination*, University of Nebraska Press, 2005.
- BEAUCHEMIN, Jacques. « 50 ans de Révolution tranquille : Quand les Québécois pratiquent la terre brûlée mémorielle », *Bull. Hist. Polit.*, vol. 19, n°3, 2011, p. 94-97.

- BEAUSCART, Jean-Samuel et Ashveen PEERBAYE. « Histoires de dispositifs », *Terrains Trav.*, vol. 2, n°11, 2006, p. 3015.
- BÉDARD, Mylène. *Écrire en temps d'insurrections: Pratiques épistolaires et usages de la presse chez les femmes patriotes (1830-1840)*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016.
- BEDNIK, Anna. *Extractivisme: Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Le Passager Clandestin, 2019.
- BENJAMIN, Walter. *Critique de la violence: et autres essais*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2012.
- BIDET, Jacques. *Foucault avec Marx*, Paris, La Fabrique, 2014.
- « Bilan du siècle - Manifestation contre la conscription à Québec », *Bilan Siècle - Site Encycl. Sur Hist. Qué. Depuis 1900*.
- BOIDIN, Capucine et Fatima HURTADO. « Philosophie de la libération et tournant décolonial », *Cah. Am. Lat.*, vol. 62, n°3, 2009.
- BOUCHARD, Gérard. *Genèse des nations et cultures du nouveau monde - Essai d'histoire comparée*, Boréal, Montréal, 2000.
- BOURQUE, Gilles. « Du révisionnisme en histoire du Québec », *Bull. Hist. Polit.*, vol. 4, n°2, 1995, p. 45-51.
- BOUVIER, Patrick. *Déserteurs et insoumis: les canadiens français et la justice militaire (1914-1918)*, Montréal, Athéna, 2003.
- BROWN, Craig. *Histoire générale du Canada*, Boréal, Montréal, 1990.
- BRUNET, Michel. « Les Canadiens après la conquête : les débuts de la résistance passive », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 12, n°2, 1958, p. 170-207.
- CARANI, Maria. *Des lieux de Mémoire - Identité et culture modernes au Québec 1930-1960*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 1995.

- CELLARD, André et Dominique NADON. « Ordre et désordre : le Montreal Lunatic Asylum et la naissance de l'asile au Québec », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 39, n°3, hiver 1986.
- CHAKRABARTY, Dipesh. « Invitation to a Dialogue », dans *Subaltern Studies No. 4 Writings on South Asian History and Society*, Oxford Uni, Delhi, 1985, p. 377-82.
- CHAKRAVORTY SPIVAK, Gayatri. « Subaltern Studies: Deconstructing Historiography », dans *Subaltern Studies No. IV - Writings on South Asian History and Society*, Oxford, Oxford University Press, 1985.
- CHARLEVOIX. « Mémoire instructif de l'Etat des affaires de la Nouvelle-France et de la conduite de Denonville », *CIIA F 6v-7r*, vol. 21, 1703.
- CHIASSON, Béatrice et al. *Histoire du mouvement ouvrier au Québec*, CSN, Montréal, 1976.
- CLASTRES, Pierre. *Archéologie de la violence: La guerre dans les sociétés primitives (1977)*, La Tour-d'Aigues, Editions de l'Aube, 2013.
- . *La société contre l'état (1974)*, Paris, Édition de Minuit, 2011.
- COMITÉ INVISIBLE. *Maintenant*, Paris, La Fabrique, 2017.
- . *A nos amis*, Paris, La Fabrique, 2014.
- . *L'insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique, 2007.
- CONSEJO NOCTURNO. *Un habitar más fuerte que la metrópoli*, Pepitas, La Rioja, 2018.
- COULTHARD, Glen Sean. *Peau rouge, masques blancs: contre la politique coloniale de la reconnaissance*, Montréal, Lux Éditeur, 2018.
- COUPAT, Julien. « Dialogue avec les morts », dans *Orphisme et tragédie [Gianni Carchia]*, Paris, La tempête, 2020.
- COURTOIS, Charles-Philippe et Laurent VEYSSIÈRE. *Le Québec dans la Grande Guerre: engagements, refus, héritages*, Québec, Septentrion, 2015.

- COUTURE, Stéphane. *L'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois, 1744-2005*, Thèse, Québec, Université Laval, 2007.
- CURNIER, Jean-Paul. *La piraterie dans l'âme : essai sur la démocratie*, Fécamp, Lignes, 2017.
- DAVID, GRAEBER et DAVID, WENGROW. *Au commencement était... Une nouvelle histoire de l'humanité*, Paris, Les liens qui libèrent, 2021.
- DE CASTRO, Eduardo Viveiros. « Perspectivisme et multinaturalisme en Amérique indigène », *J. Anthropol. Assoc. Fr. Anthropol.*, n°138-139, 2014, p. 161-81.
- . *Métaphysiques cannibales: Lignes d'anthropologie post-structurale*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- DE CASTRO, Eduardo Viveiros. *Politique des multiplicités: Pierre Clastres face à l'État*, Paris, Dehors, 2019.
- DECHÊNE, Claire Minguy et Carole MONTPLAISIR. *Histoire du mouvement coopératif au Québec*, Québec, Ministère des Institutions Financières et Cooperatives, 1981.
- DEFFONTAINE, Pierre. « Le rang, type de peuplement rural du Canada français », dans *La société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise, 1971.
- DELÂGE, Denys. *Le Pays renversé - Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*, Montréal, Boréal, 1985.
- DELÂGE, Denys et Jean-Philippe WARREN. *Le piège de la liberté: les peuples autochtones dans l'engrenage des régimes coloniaux*, Montréal, Boréal, 2017.
- DELEUZE, Gilles. *Foucault*, Paris, Les éditions de Minuit, 1986.
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI. *Mille plateaux - Capitalisme et schizophrénie 2 [1980]*, Paris, Les éditions de Minuit, 2013.
- DESCHÊNES, Gaston. « La Côte-du-Sud rebelle (1775-1776) », *Action Natl.*, vol. CII, n°No 4, 2012.

- . « Les sociétés de secours mutuels au XIX e siècle: un projet de recherche », *Rev. Desjardins*, vol. 49, n°4, 1983, p. 15-20.
- . « Associations coopératives et institutions similaires au XIX siècle », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 29, n°4, 1976.
- DESCOLA, Philippe. *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2015.
- DESCOLA, Philippe et Pierre CHARBONNIER. *La Composition des mondes*, Paris, Flammarion, 2017.
- DESLANDRES, Dominique. « « ..alors nos garçons se marieront à vos filles, & nous ne ferons plus qu'un seul peuple » : religion, genre et déploiement de la souveraineté française en Amérique aux XVIe-XVIIIe siècles », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 66, n°1, janvier 2014, p. 5-35.
- DESSUREAULT, Christian. « L'émeute de Lachine en 1812 : la coordination d'une contestation populaire », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 62, n°2, 2008, p. 215-51.
- DICKINSON, John Alexander et Brian J. YOUNG. *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 1992.
- DIONNE, Bernard. *Le syndicalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 1991.
- DORION-SOULIÉ, Manuel et Stéphane ROUSSEL. « Réinterprétation de l'histoire militaire et redéfinition de l'identité nationale : les commémorations de la guerre de 1812 au Canada », *Études Int.*, vol. 44, n°3, 2013, p. 387-408.
- DOUGHTY, Arthur G. *Rapport des Archives publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Publication gouvernementale, 1920. En ligne au :
 <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.9_08078/69?r=0&s=1>.
- DOUVILLE, Judith. « La pêche à l'anguille sur la Côte-du-Sud », *Rev. Ethnol. Am. Fr.*, vol. 15, 2017.

- DROÛIN, François. « Québec, printemps 1918 », *Cap-Aux-Diam. - Rev. Hist. Qué.*, n°133, Printemps 2018, p. 56-57.
- DUMITRU, Speranta. « Qu'est-ce que le nationalisme méthodologique ? », *Raisons Polit.*, vol. N° 54, n°2, 2014, p. 9-22.
- DUMONT, Fernand. « Les années 30: la première Révolution tranquille », dans *Idéologies au Canada français, 1930- 1939*, Québec, Les presse de l'Université Laval, 1978, p. 1-29.
- DUPUIS, Véronique. « La Révolte de Rivière-au-Renard : quand le pêcheur ne veut plus être le poisson », *Hist. Engag.*, 2020.
- DURHAM, Lord. *Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique (1839)*, Montréal, Les éditions Sainte-Marie, 1969.
- DUSSEL, Enrique. *1492, l'occultation de l'autre*, Paris, L'Atelier, 1992.
- FECTEAU, Jean Marie. *La liberté du pauvre - Crime et pauvreté au XIXe siècle québécois*, Montréal, 2004.
- . *L'émergence de l'idéal coopératif et l'état au Québec 1850-1914*, Montréal, Chaire de coopération de l'UQAM, 1989.
- FEDERICI, Silvia. *Caliban et la sorcière: Femmes, corps et accumulation primitive*, Genève, Entremonde, 2014.
- FILLION, Konrad. « Essai sur l'évolution du mot habitant (XVIIe-XVIIIe siècles) », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 24, n°3, 1970, p. 375- 401.
- FITZMAURICE, Andrew. « The Genealogy of Terra Nullius », *Aust. Hist. Stud.*, vol. 38, n°129, 2007, p. 1-15.
- FOUCAULT, Michel. *La société punitive: cours au Collège de France (1972-1973)*, Paris, Gallimard, 2013.

- . *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard, 2004.
- . « *Il faut défendre la société* »: *cours au Collège de France (1975-1976)*, Paris, Gallimard, 1997.
- . *Dits et écrits - Tome III*, Paris, Gallimard, 1994.
- . *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1993.
- . *Histoire de la sexualité - La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- GAGNÉ, Gilles. « Tradition et modernité au Québec: d'un quiproquo à l'autre », dans *Les frontières de l'identité - Modernité et postmodernité au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 65-81.
- GAGNÉ, Jean-Simon. L'étonnante histoire du parlement du Québec, *Le Soleil*, 2019. En ligne au : <https://www.lesoleil.com/actualite/letonnante-histoire-du-parlement-du-quebec-0bcf31cc8e7a44cafb0e5b93ecf03769>.
- GAGNON, Alex. *La communauté du dehors*, Montréal, Presse de l'université de Montréal, 2015.
- GÉRIN-LAJOIE, Jean. *Les relations du travail au Québec*, Boucherville, Gaetan Morin Editeur Limitee, 1992.
- GIDDENS, Anthony. *Les conséquences de la modernité*, Paris, Édition L'Harmattan, 1994.
- GIGUÈRE, Guy. *La scandaleuse Nouvelle-France*, Val-d'Or, Stanke, 2002.
- GIROUX, Dalie. *L'oeil du maître*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2020.
- GOUGH, Joseph. *Histoire de la pêche commerciale*, L'Encyclopédie Canadienne, 2013.
- GRANDE, Sandy. *Red pedagogy: Native American social and political thought*, Lanham, Md, Rowman & Littlefield Publishers, 2004.
- GREER, Allan. *Habitants et patriotes: la rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997.

GROSFUGUEL, Ramon. « La décolonisation de l'économie politique et les études postcoloniales : transmodernité, pensée décoloniale et colonialité globale », dans *Penser l'envers obscur de la modernité - Une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine*, 2014, p. 101-34.

GUILLIBERT, Paul. « Décoloniser la nature », *Période*, 2014. En ligne au : <http://revueperiode.net/decoloniser-la-nature/>.

GUINDON, Hubert. *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Saint-Mart, Montréal, 1990.

HAMELIN, Jean. et Al. *Les travailleurs québécois - 1851-1896*, Montréal, Presse de l'Université du Québec, 1975.

HAMELIN, Jean, Paul LAROCQUE et Jacques ROUILLARD. *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIXe siècle*, Presses de l'École des Hautes Études commerciales, 1970.

HARAWAY, Donna J. *Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*, Duke University Press, 2016.

———. *Primate Visions: Gender, Race, and Nature in the World of Modern Science*, Routledge, 2013.

HARVEY, Fernand. *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal, 1980.

———. *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec*, Boréal, Montréal, 1973.

HARVEY, Janice. « Former des citoyens protestants : l'approche originale de la Boy's Home of Montreal (1871-1908) », dans *Question sociale et citoyenneté - La dimension politique des réfulations sociales (XIXe-XXIe siècles)*, Québec, Presse de l'Université du Québec, 2020, p. 23-42.

- HARVEY, Louis-George. « La Révolution américaine et les Patriotes, 1830-1837 », dans SARRA-BOURNET, Michel et Jocelyn SAINT-PIERRE (dir.), *Les nationalismes au Québec -du XIXe au XXIe siècle*, Les presse de l'Université Laval, Québec, 2001.
- . « Le mouvement patriote comme projet de rupture (1805-1837) », dans LAMONDE, Yvan et Gérard BOUCHARD (dir.), *Québécois et Américains - La culture québécoise aux Xixe et XXe siècle*, FIDES, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1995.
- HAVARD, Gilles. *Histoire des coureurs de bois - Amérique du Nord 1600-1840*, Paris, Perrin, 2021.
- . *Empire et métissages: Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Québec, Septentrion, 2003.
- HEAP, Margaret. « La grève des charretiers à Montréal, 1864 », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 31, n°3, 1977, p. 371.
- HEIDEGGER, Martin. « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*, Tel, Paris, Gallimard, 1958, p. 170-93.
- HENDERSON, Jarett. « La rébellion des Patriotes (1837-1838) : le renforcement du colonialisme de peuplement au Canada », *HistoireEngagée.ca*, 15 octobre 2019.
- HOLBRAAD, Martin et Morten Axel PEDERSEN. *The Ontological Turn: An Anthropological Exposition*, Cambridge University Press, 2017.
- HOULE-COURCELLES, Mathieu. *Sur les traces de l'anarchisme au Québec (1860-1960)*, 2008.
- JACQUIN, Philippe. *Les Indiens blancs: Français et Indiens en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Payot, 1987.
- JAENEN, J. Cornelius. *Les relations franco-amérindiennes en Nouvelle-France et Acadie*, Direction, Ottawa, 1985.

- JEAN, Bruno. *Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie québécoise*, Thèse, Québec, Université Laval, 1977.
- KEABLE, Jacques. *La révolte des pêcheurs*, Outremont, Lanctot édition, 1996.
- KELLY, Stéphane. *Les idées mènent le Québec - Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presse de l'Université Laval, 2003.
- « La revue Canadienne », vol. 4, n°1, 13 avril 1847.
- LABERGE, Alain. « État, entrepreneurs, habitants et monopole : le « privilège » de la pêche au marsouin dans le Bas Saint-Laurent 1700-1730 », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 37, n°4, 1984.
- LACASSE, Germain, Johanne MASSÉ et Bethsabée POIRIER. *Le diable en ville : Alexandre Silvio et l'émergence de la modernité populaire au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000.
- LACHANCE, Renée et Rénald LESSARD. « La pêche aux marsouins au XVIIIe siècle », *Rev. Hist. Qué.*, n°56, 1996.
- LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec: Des origines à 1791*, Québec, Septentrion, 1995.
- LAINÉ, Mathieu-Joffre. *Se tuer à l'ouvrage: le capital en guerre contre le travail, Québec 1878-1918*, Québec, Université Laval, 2009.
- LAMBORN WILSON, Peter. *Utopies pirates: corsaires, Maures et renegados*, Paris, Darorgno, 1989.
- LAMONDE, Yvan. *Violences coloniales et résistance patriote au bourg pourri de Sorel et à St-Ours-sur-Richelieu (1780-1838)*, Delbusso é, Sorel-Tracy, 2017.
- . *La modernité au Québec - La Crise de l'homme et de l'esprit 1929-1939*, Montréal, FIDES, 2011.
- . *Histoire sociale des idées au Québec: 1760-1896*, Les Editions Fides, 2000.

- LAMONDE, Yvan et Esther TRÉPANIÉ. *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Montréal, Les éditions de l'IQRC, 1986.
- LANDER, Eduardo et Et AL. *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales : perspectivas latinoamericanas*, Buenos Aires, Facultad de Ciencias Económicas y Sociales (FACES-UCV), 2000.
- LANDRY, Nicolas. *Plaisance - Terre-Neuve (1650-1713)*, Québec, Septentrion, 2008.
- LANGLOIS, Janick. *Les pêcheries de loup-marin en Nouvelle-France*, Thèse, Université de Chicoutimi, 2000.
- LAPLANTE, Jacques. *Prison et ordre social au Québec*, Ottawa, 1989.
- LAPORTE, Gilles. *Brève histoire des Patriotes*, Québec, Septentrion, 2015.
- LAROSE, Christine. « Jalons de l'histoire de l'éducation des adultes au Québec », *Cité Éducative*, 1991, p. 10-16.
- LATOUR, Bruno. *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 2013.
- . *Enquête sur les modes d'existence: une anthropologie des modernes*, Paris, La Découverte, 2012.
- LAVAL, Christian, Luca PALTRINIERI et Ferhat TAYLAN. *Marx & Foucault: lectures, usages, confrontations*, Paris, Éditions la Découverte, 2015.
- LAVOIE, Elzéar. « La constitution d'une modernité culturelle populaire dans les médias au Québec », dans *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Montréal, Les éditions de l'IQRC, 1986, p. 253-98.
- LE ROBERT. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert, Paris, 2022.
- LEGRAND, Stéphane. « Le marxisme oublié de Foucault », *Actuel Marx*, vol. 36, n°2, 2004, p. 27-43.

- LÉPINE, Luc. *Le Québec et la guerre de 1812*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012.
- LEROUX, Darryl. « Le révisionnisme historique et la création des métis de l'est : la mythologie du métissage au Québec et en Nouvelle-Écosse », *Polit. Société*, vol. 38, n°3, 2019, p. 3-25.
- LÉVESQUE, Benoît et Martin PETITCLERC. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie Solidar.*, vol. 39, n°2, 2010.
- LÉVESQUE, René. « Au pays des Robins », *Le Canada*, 3 septembre 1947.
- LINTEAU, Paul-André. « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution Tranquille », *Francofonie*, vol. 37, n°Automne, 1999, p. 73-87.
- LIPTON, Charles. *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec, 1827-1959*, Parti Pris, Montréal, 1973.
- MACKENSIE, Alexandre. *Voyages d'Alexandre Mackenzie, dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faits en 1789, 1792 et 1793*, 3, Paris, Dentu, 1802.
- MAGER, Robert et Serge CANTIN. *Modernité et religion au Québec - Où en sommes-nous ?*, Québec, Les Presse de l'Université Laval, 2010.
- MAILHOT, Amélie-Anne. « La perspective de l'habitation politique dans Je suis une maudite sauvagesse/Eukuan nin matshimanitu innu-iskueud'An Antane Kapeshe », *Rech. Féministes*, vol. 30, n°1, 2017.
- MANUEL, Arthur et Ronald M. DERRICKSON. *Décoloniser le Canada: cinquante ans de militantisme autochtone*, Montréal, Écosociété, 2018.
- MARX, Karl. *Le Capital*, Paris, PUF, 1867.

- MASSICOTTE, Geneviève. *Rivalités autour de la pêche au saumon sur la rivière Ristigouche : étude de la résistance des Mi'gmaq (1763-1858)*, Thèse, Montréal, Université du Québec à Montréal (UQAM), 2009.
- MATHIEU, Jean-Philip. « « C'est le peuple qui est maître ; nous sommes les maîtres à Québec » : La grève des ouvriers des travaux publics, juin 1878 », *Labour Trav.*, 2012, p. 133-57.
- MCRBERTS, Kenneth. « La thèse tradition-modernité : l'historique québécois », dans *Les frontières de l'identité - Modernité et postmodernisme au Québec*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1996.
- MCRBERTS, Kenneth et Dale POSGATE. *Développement et modernisation du Québec*, Boréal, Montréal, 1983.
- MÉNARD, Sylvie. *Des enfants sous surveillances - La rééducation des jeunes délinquants au Québec (1840-1950)*, 2003a.
- . « Les mesures destinées à redresser l'enfance délinquante au Québec : le cas de l'Institut Saint-Antoine pour garçons (1873-1910) », *Rev. Hist. Enfance « Irrégul. »*, n°5, 2003b.
- MENGUE, Philippe. *Utopies et devenirs deleuziens*, Paris, Editions L'Harmattan, 2010.
- MIGNER, Robert. *Quand gronde la révolte verte*, Montréal, La Presse, 1980.
- MILLER, Robert J., Jacinta RURU, Larissa BEHRENDT et Tracey LINDBERG. *Discovering Indigenous Lands: The Doctrine of Discovery in the English Colonies*, OUP Oxford, 2010.
- MILLS, Sean. « French Canadians and the Beginning of the War of 1812: Revisiting the Lachine Riot », *Hist. Soc. Soc. Hist.*, vol, 38, n° 75, 2005, p 37-58.
- MIMEAULT, Mario. *La Pêche à la morue en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2017.
- . « Une longue histoire de pêche - La morue du golfe du Saint-Laurent », *Rev. Hist. Qué.*, n°51, 1997, p. 24-27.

- MOREUX, Colette. *Douceville en Québec: la modernisation d'une tradition*, Montréal, Presse de l'université de Montréal, 1982.
- MORISSONNEAU, Christian. « Mobilité et identité québécoise », *Cah. Géographie Qué.*, vol. 23, n°58, 1979, p. 29-38.
- NEYRAT, Frédéric. *La Part inconstructible de la Terre. Critique du géo-constructivisme: Critique du géo-constructivisme*, Paris, Seuil, 2016a.
- . *Théorie des hommes sans monde*, NEYRAT, Frédéric (dir.), Conférences Opera Mundi, Fonds Regional d'Art Contemporain, 2016b. En ligne au : <https://soundcloud.com/operamundi-conferences/frederic-neyrat-theorie-des-hommes-sans-monde-14052016>.
- NOËL-THOMASSAINT, Fania. *Afro-communautaire: Appartenir à nous-même*, Paris, Syllepse, 2020.
- O'HANLON, Rosalind. « Recovering the Subject Subaltern Studies and Histories of Resistance in Colonial South Asia », *Mod. Asian Stud.*, vol. 22, n°1, 1988, p. 189-224.
- ORBAN, Edmond. *La modernisation politique du Québec*, Boréal, Montréal, 1976.
- OUELET, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec : 1760-1850*, Fides, Montréal, 1971.
- PÂQUET, Pierre-Yves Renaud, Martin. « La Grande Guerre dans les rues de Québec », *Le Devoir*, 10 mars 2018.
- PAQUOT, Thierry. « Habitat, habitation, habiter », *Inf. Soc.*, vol. n° 123, n°3, 2005, p. 48-54.
- PARK, Daeseung. *La stratégie minoritaire chez Deleuze et Guattari*, Philosophie, Toulouse, Université Toulouse, 2021.
- PATOULET. *Mémoire de Patoulet secrétaire de Talon*, AN C11A3, 1672.
- PETITCLERC, Martin. « Nous protégeons l'infortune ». *Les origines populaires de l'économie sociale au Québec*, Montréal, VLB, 2007.

- . *Une forme d'entraide populaire : Histoire des sociétés québécoises de secours mutuels au 19e siècle*, Thèse, Montréal, Université du Québec à Montréal (UQAM), 2004.
- POLANYI, Karl. *La grande transformation - Aux origines politiques et économiques de notre temps (1944)*, Paris, Gallimard, 2009.
- PROVENCHER, Jean. *Québec sous la loi des mesures de guerre - 1918*, Boréal express, Montréal, 1971.
- QUIJANO, Aníbal. « « Race » et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, vol. n° 51, n°3, 2007, p. 111-18.
- . « Colonialidad y modernidad/racionalidad », *Perú Indígena*, vol. 13, n°29, 1992, p. 11-20.
- QUIJANO, Aníbal et Immanuel WALLERSTEIN. « Americanity as a concept; or, The Americas in the modern world-system - UNESCO Bibliothèque Numérique », *Int. Soc. Sci. J.*, vol. XLIV, n°4, 1992, p. 549-57.
- REDIKER, Marcus. *Pirates de tous les pays*, Montreuil, Libertalia, 2017.
- RIoux, Marcel. « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Rev. Inst. Sociol.*, n°1, 1968, p. 95-124.
- ROBY, Yves. « Émigrés canadiens-français, Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et images de la société américaine », dans LAMONDE, Yvan et Gérard BOUCHARD (dir.), *Québécois et Américains - La culture québécoise aux Xixe et XXe siècle*, FIDES, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1995.
- ROUILLARD, Jacques. *Le syndicalisme québécois: deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004.
- ROY, Yvan-M. « Québec au printemps 1878: crise constitutionnelle et émeute communiste - Une page reléguée aux oubliettes de l'histoire », *Le Devoir*, 30 mai 2007.

- RUDIN, Ronald. « L'historien professionnel et le grand public : réflexions québécoises alimentées par l'expérience irlandaise », dans *Les idées mènent le monde*, Québec, Les Presse de l'Université Laval, 2003.
- . « La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec », *Bull. Hist. Polit.*, vol. 3, n°2, 1995, p. 9-42.
- SENIOR, Elinor Kyte. *Les habits rouges et les patriotes*, VLB, 1997.
- SIBERTIN-BLANC, Guillaume. « État et généalogie de la guerre : l'hypothèse de la « machine de guerre » de Gilles Deleuze et Félix Guattari », *Astériorion Philos. Hist. Idées Pensée Polit.*, n°3, 2005.
- SIMPSON, Audra. *Mohawk Interruptus: Political Life Across the Borders of Settler States*, Duke University Press, 2014.
- STRIMELLE, Véronique. « La gestion de la déviance des filles à Montréal au XIXe siècle. Les institutions du Bon-Pasteur d'Angers (1869-1912) », *Rev. Hist. Enfance « Irrégul. »*, n°5, 2003.
- TARÌ, Marcello. *Il n y a pas de révolution malheureuse: Le communisme de la destitution*, Editions Divergences, 2019.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon. « Stéphane Kelly (dir.). Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2002. 222 p. », *Mens Rev. Hist. Intellect. Am. Fr.*, vol. 4, n°1, 2003, p. 99.
- TIQQUN. *Organe de liaison au sein du Parti Imaginaire - Zone d'Opacité Offensive*, Europe, 2001.
- TREMBLAY, Robert. « La grève générale des charpentiers-menuisiers de Montréal, 1833-1834: Réévaluation d'un acte fondateur autour du concept de légitimité », *Revue d'Études Ouvrières Canadiennes*, Vol 81, Printemps 2018, p. 9-52.

- TRÉPANIER, Esther. « La modernité artistique au Québec avant les ruptures “avant-gardistes” », *Fracofonia*, vol. 37, 1999, p. 7-21.
- . « Les paramètres épistémologiques et idéologiques d’un premier discours sur la modernité », dans *Des lieux de mémoire - Identité et culture modernes au Québec 1930-1960*, Les Presse de l’Université d’Ottawa, Ottawa, 1995, p. 29-41.
- TRIGGER, Bruce G. *Les Indiens, la Fourrure et les Blancs - Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Montréal, Boréal, 1992.
- TUCK, Eve et K. Wayne YANG. « Decolonization is not a metaphor », 2012, p. 40.
- TURCOT, Laurent et ET AL. *Une histoire de la politesse au Québec - Normes et déviances, XVIIe-XXe siècles*, Québec, Septentrion, 2015.
- TURGEON, Laurier. *Une histoire de la Nouvelle-France: Français et Amérindiens au XVIe siècle*, Paris, Belin, 2019.
- . « Pour redécouvrir notre 16e siècle : les pêches à Terre-Neuve d’après les archives notariales de Bordeaux », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 39, n°4, 1986, p. 523.
- VANCE, Catherine. « Early Trade Unionism in Quebec, 1833–1834 : The Carpenters’ and Joiners’ General Strike in Montreal », *Marx. Q.*, n°3, 1962, p. 26-42.
- VILLANI, Arnaud. « Gilles Deleuze et le devenir comme ligne de vie », *Chimères - Rev. Schizoanalyses*, n°30, 1997, p. 45-53.
- WALLERSTEIN, Immanuel. *The Modern World-System, vol. III: The Second Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1730-1840’s*, San Diego, Academic Press, 1989.
- . *The Modern World-System, vol. II: Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, New-York, Academic Press, 1980.
- . *The Modern World-system: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-economy in the Sixteenth Century*, Californie, Academic Press, 1976.

- WALLOT, Jean-Pierre. « Une émeute à Lachine contre la « conscription » (1812) », *Rev. Hist. Am. Fr.*, vol. 18, n°1, 1964, p. 112.
- WARREN, Jean-Philippe. « Petite typologie philologique du « moderne » au Québec (1850-1950). Moderne, modernisation, modernisme, modernité », *Rech. Sociographique - Can. Fr. Son Temps Sa Nat. Son Hérit.*, vol. 43, n°3, 2005.
- WHITE, Richard. *Le Middle Ground: Indiens, Empires et Républiques dans la région des Grands Lacs, 1650-1815*, Éditions Anacharsis, 2014.
- WIEN, Thomas. « Vie et transformation du coureur de bois » », dans *Mémoires de Nouvelle-France*, Presses un, Rennes, 2005.
- WOOD, Ellen Meiksins. *L'origine du capitalisme: une étude approfondie*, Montréal, Lux Éditeur, 2009.
- WORRAL, Simon. *Beavers Can Mitigate Climate Change*, Animals, 2018. En ligne au : <https://www.nationalgeographic.com/animals/2018/08/beavers-climate-change-conservation-news/>.
- ZOURABICHVILI, François. « Qu'est-ce qu'un devenir, pour Gilles Deleuze ? », *Conférence Prononcée À Horlieu Lyon*, 1997, p. 15.